

# ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT

Programme conjoint  
UNFPA-UNICEF  
sur l'élimination des  
mutilations génitales féminines

RAPPORT ANNUEL 2018



## REMERCIEMENTS

L'UNFPA et l'UNICEF, au nom du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines, tiennent à remercier les personnes et les gouvernements qui ont participé à ce travail. Nous tenons tout particulièrement à remercier l'Union européenne et les gouvernements de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni pour leurs généreuses contributions financières.

Nous remercions, avec gratitude, les membres du Comité directeur du Programme conjoint pour leur soutien et leurs conseils techniques. Nous adressons également notre profonde reconnaissance à chaque gouvernement national et local, aux organisations de la société civile et aux institutions régionales pour leur collaboration dans l'accélération de l'élimination des MGF grâce à leurs perspectives locales approfondies, et pour leur soutien technique et politique, sans lesquels les résultats obtenus dans le présent rapport n'auraient pas été possibles.

Le présent rapport a été élaboré par l'équipe de coordination mondiale du Programme conjoint : Nafissatou J. Diop, Nankali Maksud, Thierno Diouf, Berhanu Legesse, Harriet Akullu, Mar Jubero, Stephanie Baric, Ramz Shalbak et Wanda Rodríguez.

Auteur : Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines. Date de publication :

Août 2019

# ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT

Programme conjoint  
UNFPA-UNICEF  
sur l'élimination des  
mutilations génitales féminines

RAPPORT ANNUEL 2018

# Sommaire

Acronymes et abréviations.....	2
Liste des figures .....	3
Liste des tableaux.....	3
Résumé opérationnel.....	4
Introduction.....	8
<b>1 Principales réalisations</b> .....	10
1.1 Réalisations au niveau mondial.....	10
1.2 Réalisations au niveau régional .....	14
1.3 Réalisations au niveau des pays .....	16
<b>Résultat 1</b> : Les pays ont un environnement propice à l'élimination des pratiques de MGF à tous les niveaux et conformément aux normes relatives aux droits de l'homme .....	17
<b>Résultat 2</b> : Les filles et les femmes sont habilitées à exercer et à exprimer leurs droits en changeant les normes sociales et sexistes dans les communautés pour éliminer les MGF .....	23
<b>Résultat 3</b> : Les filles et les femmes bénéficient des services systémiques adéquats de qualité en matière de prévention des MGF, de protection et de soins .....	35
<b>Résultat 4</b> : Les pays sont mieux à même de générer et d'utiliser des données factuelles et des données pour élaborer des politiques et améliorer la programmation.....	43
1.4 Suivi et évaluation .....	52
1.5 Défis.....	54
<b>2 Priorités pour 2019</b> .....	56
<b>3 Profils de pays</b> .....	58
<b>4 Rapport financier</b> .....	104

## Acronymes et abréviations

<b>UA</b>	Union africaine	<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>CdP</b>	Communauté des praticiens	<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile	<b>AGNU</b>	Assemblée générale des Nations Unies
<b>DFA</b>	Data For All (Données pour tous)	<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>EDS</b>	Enquête démographique et de santé	<b>ONU Femmes</b>	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
<b>UE</b>	Union européenne	<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>MGF</b>	Mutilations génitales féminines		
<b>AGR</b>	Activités génératrices de revenus		
<b>EGIM</b>	Enquête en grappe à indicateur multiple		

## Liste des figures

Figure 1.1	Nombre d'arrestations relatives MGF, d'affaires portées devant les tribunaux, et de cas de condamnations et sanctions dans tous les pays du niveau 1, 2018.....	18
Figure 1.2	Tendance du nombre d'arrestations, d'affaires portées devant les tribunaux, et de condamnations et sanctions en rapport avec les mutilations génitales féminines, pays du niveau 1, 2018.....	19
Figure 1.3	Nombre d'employés chargés de l'application de la législation en matière de MGF, pays du niveau 1, 2018.....	20
Figure 1.4	Nombre et proportion de pays du niveau 1 disposant d'un plan d'action national chiffré fondé sur des données factuelles pour mettre fin aux MGF en cours de mise en œuvre par tous les secteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles et d'autres acteurs, et nombre et proportion de pays du niveau 1 disposant d'une ligne budgétaire nationale consacrée à l'élimination des MGF.....	21
Figure 1.5	Nombre et proportion de pays du niveau 1 disposant de données nationales sur les MGF, d'un organe national de coordination, et d'un examen annuel des programmes sur les MGF.....	22
Figure 1.6	Nombre et proportion de pays du niveau 1 dans lesquels les organisations de la société civile et les réseaux de jeunes ont produit des rapports d'activité assortis de recommandations pour l'élimination des MGF présentés aux décideurs afin d'influencer l'orientation et la mise en œuvre des politiques.....	22
Figure 1.7	Nombre de communautés dans lesquelles il existe des catalyseurs de changement des normes sociales : les filles deviennent des agentes de changement après avoir suivi un programme de renforcement des capacités, pays de niveau 1.....	25
Figure 1.8	Nombre de filles dans les pays de niveau 1 qui ont bénéficié d'un programme de renforcement des capacités.....	28
Figure 1.9	Nombre de domaines d'intervention du Programme conjoint où les réseaux et coalitions d'hommes et de garçons militent activement pour l'élimination des MGF, dans cinq pays.....	29
Figure 1.10	Nombre de communautés au sein desquelles il existe des catalyseurs de changement des normes sociales : déclarations publiques des leaders religieux qui dissocient les MGF des exigences religieuses ; et des responsables communautaires/traditionnels dénoncent qui publiquement les pratiques de MGF, pays du niveau 1.....	32
Figure 1.11	Nombre de communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF par an et nombre total.....	33
Figure 1.12	Nombre de communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF, et nombre de communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et qui ont mis en place un système de surveillance au niveau communautaire pour contrôler le respect des engagements pris lors des déclarations publiques, pays du niveau 1.....	34
Figure 1.13	Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services de santé relatifs aux MGF, notamment les services de prévention, pays du niveau 1.....	37
Figure 1.14	Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services sociaux relatifs aux MGF, pays du niveau 1.....	37
Figure 1.15	Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services juridiques relatifs aux MGF, pays du niveau 1.....	37
Figure 1.16	Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services sanitaires, sociaux et juridiques relatifs aux MGF par an et nombre total.....	38
Figure 1.17	Nombre de points de fourniture de services de santé dans les domaines d'intervention du Programme conjoint qui fournissent aux filles et aux femmes des services relatifs aux MGF, pays du niveau 1.....	39
Figure 1.18	Nombre de points de fourniture de services de santé dans les domaines d'intervention du Programme conjoint où au moins un fournisseur de soins est formé à la fourniture de services de prévention, de protection et de soin en rapport avec les MGF, pays du niveau 1.....	39
Figure 1.19	Nombre de points de fourniture de services de santé dans les domaines d'intervention du Programme conjoint où le personnel de santé applique les protocoles de prise en charge des cas de MGF, pays du niveau 1.....	42
Figure 1.20	Proportion de pays du niveau 1 qui ont amélioré les programmes d'équité et d'efficacité fondés sur des données factuelles en 2018.....	44
Figure 1.21	Page d'accueil du Pôle de connaissances UNFPA-UNICEF sur la gestion axée sur les résultats en matière de MGF.....	49
Figure 4.1	Taux de dépense par unité (siège, bureaux régionaux et de pays).....	106
Figure 4.2	Rapport financier par résultat.....	106
Figure 4.3	Rapport financier par production.....	108

## Liste des tableaux

Table 4.1	Fonds reçus de donateurs (en dollars des États-Unis), 2018.....	105
Table 4.2	Budgets, dépenses (en dollars des États-Unis) et taux de dépenses (%), par région, pays du niveau 1.....	107



© UNFPA/Luca Zordan

## Résumé opérationnel

La pratique des mutilations génitales féminines (MGF) a continué de reculer à travers le monde, notamment dans les pays à forte prévalence dans lesquels le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) mettent en œuvre le Programme conjoint sur les mutilations génitales féminines : Accélérer le changement. Le programme vise à éliminer les MGF en une génération. Dans les 30 pays disposant de données représentatives sur la prévalence des MGF, environ une fille sur trois âgées de 15 à 19 ans a subi cette pratique contre une fille sur deux au milieu des années 80. Les mutilations génitales féminines chez les filles âgées de 15 à 19 ans a reculé dans des pays ayant différents niveaux de prévalence des MGF, notamment au Burkina Faso, en Égypte et au Kenya. Toutefois, avec des taux de croissance démographique particulièrement élevés en Afrique, et une estimation de 50 millions de filles potentiellement en danger de MGF en Afrique d'ici 2030, des efforts concertés sont nécessaires pour faire en sorte que les taux de mutilations génitales féminines (MGF) continuent de baisser afin de renverser cette tendance.

Fort d'un consensus mondial selon lequel les MGF constituent une violation des droits de l'homme ancrée dans la discrimination fondée sur le sexe et un frein au développement humain, le Programme global contribue à la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, et en particulier la cible 5.3 : Éliminer toutes les pratiques néfastes, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et les mutilations génitales féminines d'ici à 2030.

Fort des réalisations de la phase II (2014-2017), notamment 24 611 443 personnes dans 8 963 communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF, la phase III du Programme conjoint (2018-2021) a été lancée en 2018 avec un accent sur le renforcement des mécanismes de responsabilité pour que la communauté internationale puisse remplir son engagement d'éliminer les MGF. En conséquence, le Programme Conjoint a réaffirmé son rôle de coordination au plan mondial en mobilisant les organisations intergouvernementales régionales, les gouvernements, les organisations de la société civile (OSC), les mouvements sociaux, les leaders communautaires et religieux locaux, les médias, le secteur privé et les communautés afin de renouveler leur engagement à protéger les droits des filles et des femmes à vivre dans un univers exempt de violence et de discrimination.

En 2018, le Programme conjoint s'est associé à l'Union africaine (UA) pour susciter des interventions constantes axées sur les pays. Une conférence internationale sur les MGF organisée par l'UA, l'UNFPA et l'UNICEF à Ouagadougou, au Burkina Faso, a réuni plus de 400 participants de 34 pays. Les pays ont partagé leurs expériences dans la lutte contre les MGF et appuyé l'adoption de l'« Appel à l'action de Ouagadougou sur l'élimination des mutilations génitales féminines », et un plan d'action pour le déploiement en 2019 de la Campagne de l'UA visant à éradiquer ces pratiques.

La campagne de l'UA marque un engagement renforcé en faveur de l'élimination des MGF en Afrique et dans le monde. L'UA a également annoncé qu'elle adaptera et adoptera la campagne novatrice de marketing social du Programme conjoint, l'Initiative de communication Saleema au Soudan, à travers le continent. L'approche Saleema s'est avérée efficace pour influencer positivement les normes sociales qui conduisent à un changement de comportement durable et à long terme en faveur de l'élimination des MGF.

Au niveau national, le Programme conjoint a donné la priorité aux pays pour les investissements en matière de programmes et de subventions de la phase III en adoptant une approche étagée basée sur un ensemble de critères incluant les tendances démographiques, la prévalence des MGF et le taux de changement (en particulier le taux d'accélération vers l'élimination des MGF d'ici à 2030), et un engagement national. Cette démarche a débouché sur la classification des pays en trois niveaux. En 2018, le Programme conjoint a été mis en œuvre dans huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan. Un soutien technique a été fourni aux pays des niveaux II et III : Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Ouganda et Somalie.

En collaboration avec les pays du niveau 1, le Programme conjoint a renforcé les interventions clés sur la base d'un examen stratégique impliquant un processus participatif et consultatif qui a engagé les principales parties prenantes aux niveaux mondial, régional, national et communautaire à réfléchir aux bonnes pratiques et aux enseignements tirés du Programme conjoint. En 2018, l'effort concerté du Programme conjoint visant à reproduire et élargir les interventions qui ont fait leurs preuves — et à introduire des innovations afin d'accroître l'incidence du programme — a porté ses fruits, comme en témoignent les réalisations suivantes :

- 131 arrestations, 123 affaires portées devant les tribunaux et 30 condamnations et sanctions ;
- 2 455 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF ;
- 83 068 filles ont bénéficié d'un programme de renforcement des capacités et, dans 4 258 communautés, les filles sont devenues des agentes de changement une fois ce programme achevé ;
- 560 271 filles et femmes ont bénéficié de services de santé liés aux mutilations génitales féminines, 231 375 ont bénéficié de services sociaux et 83 812 ont bénéficié de services juridiques.

Pour faire face aux tendances liées aux MGF transfrontalières (c'est-à-dire traverser les frontières pour subir des MGF et éviter les poursuites), le Programme conjoint a facilité la collaboration entre les gouvernements de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. Grâce à cette collaboration, le Programme conjoint soutiendra les efforts en vue de l'élaboration d'une déclaration et d'un plan d'action régionaux sur les MGF transfrontalières en Afrique de l'Est.



Certes, le Programme conjoint a permis de réaliser des progrès considérables pour faire progresser la campagne mondiale visant à éliminer les MGF, mais la mise en œuvre du programme a rencontré un certain nombre de difficultés. En raison des limites de financement, le nombre de pays bénéficiant d'un soutien financier au titre du Programme conjoint a été réduit. Plusieurs pays ont également été aux prises avec des manques de ressources ou de capacités parmi les parties prenantes, tandis que d'autres pays ont connu des environnements politiques et sécuritaires complexes qui ont affecté la mise en œuvre des programmes. En réponse à ces difficultés, le Programme conjoint continue de procéder à des ajustements afin d'assurer que les parties prenantes restent sur la bonne voie quant au soutien qu'elles apportent aux communautés pour l'élimination des MGF.

Les réalisations du Programme conjoint en 2018 ont créé une base solide pour renforcer et établir des partenariats pour les priorités du programme en 2019. Il s'agit notamment du lancement de la campagne de l'UA sur l'élimination des mutilations génitales féminines et du lancement de l'initiative Spotlight — une initiative mondiale pluriannuelle de l'Union européenne (UE) et des Nations Unies visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris les MGF. Le Programme conjoint est en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et a débouché sur un mémoire sur la tendance croissante de la médicalisation. En outre, après une année réussie de mobilisation des ressources, le Programme conjoint travaille dans 16 pays (le Yémen n'a pas été inclus cette année en raison des problèmes de sécurité), et le soutien technique a été étendu à l'Indonésie, au Libéria, au Niger et à la République-Unie de Tanzanie en tant que nouveaux pays.

Alors que la communauté mondiale est aux prises avec la croissance démographique dans les 30 pays où les MGF sont pratiquées, ce qui pourrait se traduire par une augmentation non négligeable du nombre de filles exposées au risque de MGF, le lancement de la phase III du Programme conjoint est arrivé à un moment décisif. Au nom des filles et des femmes, ainsi que de leurs familles et communautés desservies par le Programme conjoint, l'UNFPA et l'UNICEF tiennent à remercier leurs donateurs : l'UE, l'Espagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Suède, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. N'eût été leur généreux soutien, nombre de réalisations de 2018 n'auraient pas été possibles.



© UNFPA/Luca Zordan, Éthiopie

## INTRODUCTION

# Un engagement renouvelé : Lancement de la Phase II du Programme conjoint sur les mutilations génitales féminines

Tout en continuant d'adopter une approche holistique et globale pour créer un environnement favorable par le biais de politiques et de législations, en soutenant l'accès à des services complets et en donnant aux communautés les moyens de stimuler le changement social, la phase III du Programme conjoint sur les mutilations génitales féminines : Accélérer le changement (2018–2021) se penche sur le renforcement des interventions :

- Établir des partenariats avec des organisations intergouvernementales régionales pour créer des mécanismes permettant de tenir les gouvernements responsables du respect de leurs obligations en matière d'élimination des mutilations génitales féminines (MGF) ;

- Renforcer les interventions qui soutiennent les droits, les besoins, et l'action des filles et des femmes ;
- Renforcer l'engagement des hommes et des garçons en faveur de la promotion et la réalisation de l'égalité des sexes et l'élimination des MGF ;
- Améliorer la surveillance communautaire et les mécanismes d'intervention pour le suivi et le signalement des cas de MGF à la suite des déclarations publiques d'abandon des MGF ;
- Créer des opportunités et des mécanismes formels permettant aux jeunes de dialoguer de manière proactive avec les gouvernements pour éclairer les politiques et les programmes sur les MGF ;
- Recenser les bonnes pratiques et les enseignements acquis, et créer un espace pour le partage des connaissances et l'apprentissage ;
- Élaborer un cadre et une boîte à outils pour mesurer le changement des normes sociales ;
- Accroître la proposition de valeur du Programme conjoint en matière d'économie, d'efficacité, d'efficacé et d'équité ; et
- Améliorer les interventions pour lutter contre les tendances croissantes telles que la médicalisation des MGF (c'est-à-dire lorsque les MGF sont pratiquées par un prestataire de soins de santé) et les MGF transfrontalières (c'est-à-dire que les filles et les femmes subissent les MGF dans les pays voisins pour éviter les poursuites dans leur pays).

En plus d'intégrer les recommandations issues de l'examen stratégique des interventions du programme, le Programme conjoint a également introduit un quatrième objectif dans sa théorie du changement axé sur la création d'une base de données factuelles de haute qualité qui saisit et facilite l'apprentissage des politiques et programmes efficaces en matière de MGF, et un cinquième objectif visant à maximiser et soutenir davantage la rentabilité de l'investissement.

La mise en œuvre de la phase III a commencé par un processus de contextualisation qui comprenait des évaluations propres à chaque pays et l'élaboration d'une théorie du changement fondée sur le contexte qui s'aligne sur le cadre de résultats en fonction des priorités propres au pays. Grâce au processus de contextualisation, le Programme conjoint est mieux outillé pour développer et soutenir des interventions qui répondent aux besoins et objectifs spécifiques au contexte afin d'accélérer l'abandon des MGF. Le Programme conjoint a également soutenu l'amélioration du suivi et de l'évaluation en établissant des bases de référence et des objectifs clairs, en pilotant un cadre et une boîte à outils de mesure des normes sociales en Éthiopie et en Guinée, et en introduisant des études plus rigoureuses sur les facteurs des MGF comme moyen d'améliorer l'efficacité des interventions.



© UNFPA/Luca Zordan

## 1 Principales réalisations

### 1.1 Réalisations à l'échelle mondiale

#### Résolutions relatives aux MGF

Le Programme conjoint a appuyé la rédaction de projets de résolutions sur les MGF qui ont été adoptées par le Conseil des droits de l'homme et par l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui a renforcé l'engagement de la communauté internationale à éliminer les MGF. Ces deux résolutions sont des étapes importantes vers la reconnaissance de la nécessité d'accroître les ressources, car la croissance démographique dans les pays où les MGF sont pratiquées signifie qu'un nombre croissant de filles sont et seront exposées au risque de MGF d'ici à 2030.

En juillet 2018, le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution sur « l'élimination des mutilations génitales ».1 Outre le fait qu'elle appelle les gouvernements à fournir un soutien complet à l'élimination de cette pratique, la résolution demande au Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, au Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et à d'autres parties prenantes de tenir une réunion de deux jours en 2019 avec des experts afin de discuter des progrès, des lacunes et des défis dans la prévention et l'élimination des MGF dans différents contextes.

En décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution sur « L'intensification des efforts mondiaux pour l'élimination des mutilations génitales féminines », 2, qui souligne la nécessité d'appuyer les politiques et programmes qui contribuent au respect des obligations en matière d'élimination des MGF. Le Programme conjoint a apporté une contribution technique à l'appui de la résolution, notamment en demandant expressément aux États Membres de l'ONU de s'attaquer aux tendances alarmantes, telles que la médicalisation des MGF et les MGF transfrontalières. La résolution appelle également la communauté internationale à soutenir fermement la phase III du Programme conjoint, ainsi que les programmes nationaux axés sur l'élimination des MGF, notamment en augmentant les contributions financières.

### Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des MGF

À l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des MGF (6 février), l'UNFPA, l'UNICEF, le Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles (CIA), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'OMS, avec le soutien du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni et d'ONU-Femmes, ont organisé une manifestation à l'Office des Nations Unies à Genève. L'événement marquait le 15<sup>e</sup> anniversaire de la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des MGF, et de nombreux participants ont souligné la nécessité de remettre en question les normes et attitudes sociales néfastes, l'importance de l'engagement communautaire en faveur des politiques et des lois criminalisant les MGF, et l'autonomisation des filles et des femmes comme moyen de faire entendre davantage leur voix aux niveaux communautaire et national. L'événement a fait l'objet d'une importante couverture médiatique, avec 60 articles dans les journaux et magazines.

1 Assemblée générale des Nations Unies, « Élimination des mutilations génitales féminines », Conseil des droits de l'homme, trente-huitième session, 2 juillet 2018, A/HRC/38/L.9, <<https://undocs.org/fr/A/HRC/38/L.9>>, consulté le 19 juillet 2019.

2 Assemblée générale des Nations Unies, « Intensification de l'action mondiale pour l'élimination des mutilations génitales féminines », soixante-treizième session, 15 janvier 2019, A/RES/73/149, <<https://undocs.org/fr/A/RES/73/149>>, consulté le 19 juillet 2019.

## Nouvelles estimations mondiales sur les filles en danger

Selon les estimations récentes de l'UNFPA, 68 millions de filles risquent de subir des MGF entre 2015 et 2030. Ces nouveaux chiffres découlent d'une méthode d'estimation plus robuste visant à générer des données sur les risques par âge. Les données ont par la suite été mises ensemble avec les estimations démographiques mondiales des Nations Unies pour faire les projections du risque global. Les nouveaux chiffres tiennent désormais compte des données de l'Indonésie, où la méthode revue a permis de prendre en considération le million de filles qui subissent les MGF au cours de leur première année de vie. Les nouveaux chiffres permettent de projeter que les estimations actuelles de 3,9 millions de filles qui subissent les mutilations génitales chaque année vont augmenter à 4,6 millions d'ici à 2030, à moins que l'on intensifie des efforts à grande échelle pour prévenir cela. Cette augmentation tient à la projection de croissance démographique dans les communautés qui pratiquent les MGF.

## Appui aux bureaux de pays dans la contextualisation de la théorie globale du changement et du cadre des résultats

Pour la phase III du Programme conjoint, la théorie du changement et les axes prioritaires ont été élaborés en étroite consultation avec les bureaux régionaux et de pays au cours de la consultation annuelle de 2017. En outre, un processus de contextualisation approfondi s'est déroulé de janvier à avril 2018, en vue d'adapter le cadre mondial au contexte national, et de mieux tenir compte du contexte et des priorités locales. Un nouveau processus a été utilisé pour adapter le Programme conjoint mondial aux contextes nationaux, ce qui a amélioré l'appropriation locale du Programme conjoint. Le dialogue de base de la mission d'assistance technique avec les équipes de pays de niveau 1, et la nomination des points focaux et des agents de suivi et évaluation (S&E) des deux institutions ont permis d'aboutir à une compréhension commune des concepts qui sous-tendent le cadre mondial de résultats du Programme conjoint et des facteurs contextuels sur le terrain. Il a également permis d'examiner les questions stratégiques telles que l'accélération du changement, le rôle de catalyseur et le rôle du Programme conjoint dans le développement d'une capacité nationale durable en faveur de l'élimination des MGF.

Un guide de gestion et d'apprentissage axé sur les résultats a été élaboré pour guider toutes les parties prenantes tout au long du cycle annuel et des cycles quadriennaux de la « Gestion axée sur les résultats en matière de MGF ». Les résultats des missions d'assistance technique étaient les suivants :

- Des cadres de résultats de haute qualité fondés sur le contexte national spécifique, avec des données de base et des données cibles précises ;
- Des plans de travail de haute qualité et pertinents pour 2018-2019 ;

- Des équipes nationales de personnels motivées en matière de gestion des MGF et de S&E ayant une meilleure compréhension du Programme conjoint de lutte contre les MGF dans leur contexte ;
- Orientation sur les résultats et stratégies d'accélération renforcées.

### Commission de la condition de la femme 2018

Une session interactive intitulée « Forum sur les pratiques néfastes à la 62<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme : Accélérer les efforts pour éliminer les MGF et le mariage précoce et forcé en Afrique d'ici 2030 » a été organisée par les

gouvernements du Canada, de l'Éthiopie, de l'Italie, de l'Ouganda et de la Zambie, avec le soutien de l'Union africaine, de l'UNFPA, de l'UNICEF et d'ONU Femmes, avec la participation des

organisations de la société civile (OSC) et de jeunes représentants. Le principal message de la session était le suivant :

bien que les investissements correspondants sur le plan national aient donné des résultats positifs et que les MGF et les mariages précoces continuent de diminuer, les efforts doivent être orientés vers les facteurs systémiques et sous-jacents tels que la pauvreté, le manque d'éducation, surtout pour les

filles, et la nécessité d'améliorer l'environnement juridique et politique de protection des droits des enfants. Cet événement a été l'occasion pour les pays membres de l'Union africaine de renouveler leurs engagements et d'intensifier leurs efforts en vue d'éliminer les MGF et le mariage précoce en Afrique d'ici 2030.





Représentants de haut niveau à la Conférence internationale sur les mutilations génitales féminines au Burkina Faso. © UNFPA Burkina Faso

## 1.2 Résultats régionaux

### Initiative de l'Union africaine pour l'élimination des MGF

Les taux de croissance de la population sont particulièrement élevés en Afrique, où environ 50 millions de filles sont et seront exposées aux MGF d'ici 2030. Ainsi, le Programme conjoint a privilégié son partenariat avec l'Union africaine (UA) pour soumettre les gouvernements aux obligations qui leur incombent en matière d'élimination des MGF dans le cadre des mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme. En octobre 2018, l'UNFPA, l'UNICEF et l'UA ont organisé conjointement la Conférence internationale sur les mutilations génitales féminines à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le thème « Stimuler l'action politique pour accélérer l'élimination des mutilations génitales féminines d'ici 2030 ». Plus de 400 participants, notamment les membres du gouvernement, la société civile et les représentants des donateurs de 33 pays, ont partagé leur expérience dans le cadre de la lutte contre les MGF et ont soutenu l'adoption de l'« Appel à l'action de Ouagadougou pour l'élimination des mutilations génitales féminines » et du plan d'action pour la mise en œuvre en 2019 de l'Initiative de l'UA pour l'élimination des MGF. La conférence a réussi à mobiliser de hautes personnalités politiques dans la prise d'engagements régionaux et nationaux, et leur amplification, tandis que l'appel à

3 African Union, 'The Ouagadougou Call to Action on Eliminating Female Genital Mutilation, UA, Addis-Abeba, 23 octobre 2018 <<https://drive.google.com/file/d/1vO4VueGdL5qXeeDqc8J06fiGid1VFyio/view>>, consulté le 16 juillet 2019.



L'action a marqué un tournant décisif dans le cadre des efforts visant à accélérer l'éradication des MGF en Afrique et dans le monde. L'Initiative de l'UA pour l'élimination des MGF lancera également une initiative de marketing social à l'échelle continentale s'inspirant du succès de l'initiative de communication Saleema au Soudan,<sup>4</sup> qui encourage les communautés à abandonner les MGF à travers des messages ciblés dans les médias de masse et des outils de marque tels que des vêtements, le cinéma et les pièces de théâtre.

### *Des mécanismes régionaux de responsabilisation renforcés pour assurer un engagement national accru à mettre fin aux MGF*

L'appel à l'action de Ouagadougou pour l'élimination des mutilations génitales féminines

Comme indiqué plus haut, le Programme conjoint a travaillé avec l'UA pour élaborer un plan d'action qui inclut la mise en œuvre de la campagne de l'UA pour l'élimination des MGF. L'adoption de l'« Appel à l'action de Ouagadougou pour l'élimination des mutilations génitales féminines » a constitué une étape décisive dans le renforcement de la responsabilité des pays membres de l'UA, sur la base des cadres normatifs régionaux et des traités internationaux sur les droits de l'homme, en mettant en place un mécanisme fonctionnel d'évaluation par les pairs pour le suivi systématique des actions nationales et des avancées dans le cadre de l'élimination des MGF, et en assurant un suivi du respect des obligations de présentation de rapports des pays membres de l'UA sur les questions relatives aux MGF.

## Résolution des problèmes émergents et des tendances alarmantes

### *MGF transfrontalières*

La dernière décennie a été marquée par une augmentation des MGF transfrontalières en raison du fait que de plus en plus de personnes cherchent à éviter des poursuites dans leurs propres pays et vont dans des pays voisins pour que les MGF soient pratiquées sur leurs filles et femmes. Étant entendu que, pour mettre un terme aux MGF transfrontalières, une approche régionale et l'engagement des organisations intergouvernementales sont nécessaires, le Programme conjoint a appuyé la collaboration multilatérale en matière de politiques et de législation, et la mise en place de stratégies conjointes de communication qui dissuadent les personnes et les familles de traverser les frontières pour pratiquer les MGF. La nécessité d'une coopération renforcée entre les gouvernements du Kenya, de l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie a été abordée lors d'une réunion parallèle à la conférence de Ouagadougou.

Les interventions programmatiques menées en 2018 par le Programme conjoint comprenaient des échanges

<sup>4</sup> [http://saleema.net/saleema\\_initiative.php](http://saleema.net/saleema_initiative.php)

entre des communautés frontalières visant à partager des informations et à sensibiliser aux effets néfastes des MGF, l'apport d'un appui pour la collecte de données sur l'incidence des MGF transfrontalières et le renforcement des capacités des agents chargés de l'application des lois et des assistants sociaux pour améliorer les services de prévention et d'intervention dans les communautés frontalières.

### *Médicalisation des MGF*

Dans le cadre de la lutte contre la médicalisation croissante des MGF — le nombre croissant d'agents de santé qui pratiquent les MGF — en 2018, le Programme conjoint a déployé des efforts pour appuyer la mise en place de politiques et de lignes directrices nationales visant à interdire la médicalisation des MGF dans les pays tels que l'Égypte, le Nigéria et le Soudan, où cette pratique est répandue, tout en travaillant avec des prestataires de soins de santé afin de les sensibiliser à la médicalisation des MGF comme violation de l'éthique médicale. Le Programme conjoint a également soutenu les efforts d'intégration du code de déontologie des soins de santé dans les programmes d'éducation et de formation des prestataires de soins de santé.

Le Programme conjoint, en partenariat avec l'OMS, a élaboré un dossier sur la médicalisation des MGF qui réaffirme que les MGF constituent une forme de violence contre les femmes et les filles, et une violation des droits de l'homme, et propose une série de recommandations qui appellent les gouvernements, les législateurs, les prestataires de soins de santé et les autorités légales et religieuses — tant au niveau national que régional — à mettre un terme à la médicalisation des MGF.<sup>5</sup>

## 1.3 Réalisations à l'échelle nationale

Le but de la phase III du Programme conjoint est d'accélérer les efforts en vue de la réduction des MGF, assurant ainsi le respect des droits des filles et des femmes en réalisant une transformation des normes sociales et liées au genre d'ici 2021.

Au cours de l'année 2018, le Programme conjoint a réalisé des progrès vers l'atteinte des résultats du cadre de résultats : **Résultat 1**, les pays ont un environnement propice à l'élimination des pratiques de MGF sur tous les plans et conformément aux normes relatives aux droits de l'homme ; **Résultat 2**, les filles et les femmes sont habilitées à exercer et à exprimer leurs droits en transformant les normes sociales et fondées sur le sexe dans les communautés en vue de l'élimination des MGF ; **Résultat 3**, les filles et les femmes reçoivent des services de qualité et systémiques dans le cadre de la prévention, de la protection et des soins des MGF ; et **Résultat 4**, les pays sont mieux en mesure de générer et d'utiliser des données factuelles pour l'élaboration des politiques et l'amélioration de la programmation.

5 Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la Santé, « Calling for the End of the Medicalization of Female Genital Mutilation », UNFPA, UNICEF, OMS, 2018, <[https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/FGM\\_Policy\\_Brief\\_On\\_Medicalization\\_Brochure\\_-\\_PDF\\_June\\_18.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/FGM_Policy_Brief_On_Medicalization_Brochure_-_PDF_June_18.pdf)> (en anglais seulement), consulté le 16 July 2019.



La Conférence internationale sur les mutilations génitales féminines au Burkina Faso. © UNFPA Burkina Faso

## RÉSULTAT 1 :

### Les pays ont un environnement propice à l'élimination des pratiques de MGF sur tous les plans et conformément aux normes relatives aux droits de l'homme

#### *Adoption et mise en œuvre de lois érigeant les MGF en infraction pénale*

Un cadre juridique qui établit clairement le caractère inacceptable des MGF peut contribuer à éradiquer la pratique. Dans certains pays, malgré l'existence d'une législation érigeant les MGF en infraction pénale, la mise en application est faible, ou la peur de la répression a contribué à rendre la pratique clandestine. Le Programme conjoint travaille avec les gouvernements, la société civile et les communautés afin d'élaborer, d'adopter et de mettre en application des lois de façon à enclencher un processus de changement social qui vise à pousser les communautés à abandonner cette pratique. À cet effet, il faut assurer la promulgation de lois tout en organisant des sessions d'éducation communautaire à propos des politiques et de la législation sur les MGF.

À l'exception du Soudan, sept des huit pays du niveau 1 disposent d'une législation nationale érigeant les MGF en infraction pénale. Au Soudan, en 2018, on a pu obtenir l'approbation du Conseil des ministres pour l'article 141, un amendement de la Loi pénale (1991) interdisant les MGF. Des émeutes politiques qui ont secoué le pays ont toutefois retardé l'adoption de l'article 141.

FIGURE 1.1

Nombre d'arrestations liées aux MGF, de cas portés devant les tribunaux, de cas de condamnations et de sanctions dans tous les pays du niveau 1 en 2018.



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan.

Le Kenya compte 75 % du nombre total d'arrestations, 80 % du total de cas portés devant les tribunaux et 50 % du total de condamnations signalées. Au Kenya, le Programme conjoint a réussi à appuyer la mise en application d'une législation interdisant les MGF grâce à une approche globale de renforcement des capacités du système judiciaire, à travers le renforcement des mécanismes de surveillance communautaire de signalement des cas de MGF, la création de tribunaux mobiles, la formation d'agents chargés de l'application des lois, ainsi que la garantie d'un accès aux services juridiques gratuits pour les filles et les femmes exposées ou touchées par les MGF — ce qui pourrait avoir contribué à la mise en application réussie de la loi contre les MGF dans le pays.

Le Programme conjoint soutient les gouvernements dans la fourniture d'un continuum de services au sein du système judiciaire en ce qui concerne les procédures judiciaires relatives aux MGF, notamment le renforcement de la dénonciation, les arrestations, le rassemblement des preuves à présenter lors des procès, la garantie de procès équitables, et la condamnation d'auteurs de MGF. En 2018, on a enregistré une augmentation considérable du nombre de personnels chargés de l'application des lois relatives aux MGF dans le cadre des efforts fournis au cours de la phase III en vue de renforcer la mise en œuvre de la législation interdisant les MGF (voir Figure 1.3).

#### *Capacité nationale accrue pour le développement, la promulgation et la mise en œuvre de lois et politiques en matière de MGF*

Une forte volonté politique d'éliminer les MGF doit se traduire en un appui financier, technique et un plaidoyer en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'action et stratégies nationaux, y compris la coordination entre les principales parties prenantes et les communautés cibles. Les plans d'action nationaux doivent être accompagnés d'une ligne budgétaire nationale qui garantit la disponibilité de ressources suffisantes pour la mise en œuvre

FIGURE 1.2

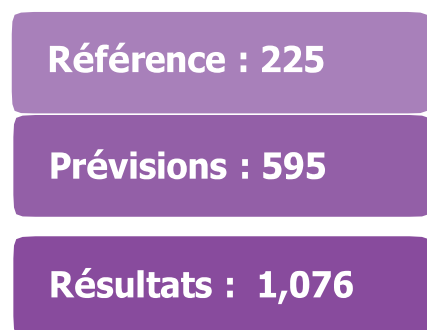
Tendance du nombre d'arrestations, d'affaires portées devant les tribunaux, de condamnations et de sanctions en rapport avec les mutilations génitales féminines, pays du niveau 1, 2018



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 1.3

Nombre d'employés chargés de l'application des lois relatives aux MGF, pays du niveau 1, 2018



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

de la stratégie. Le Programme conjoint travaille également avec les gouvernements pour intégrer les mutilations génitales féminines dans les plans d'action nationaux d'autres secteurs tels que le genre, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation, la justice et la protection de l'enfance, ainsi que les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

En 2018, le Programme conjoint a soutenu le Gouvernement égyptien dans un processus consultatif qui a sollicité la contribution de la société civile et du secteur privé pour élaborer un nouveau plan d'action national sur la santé maternelle et infantile qui inclut une forte composante traitant des MGF

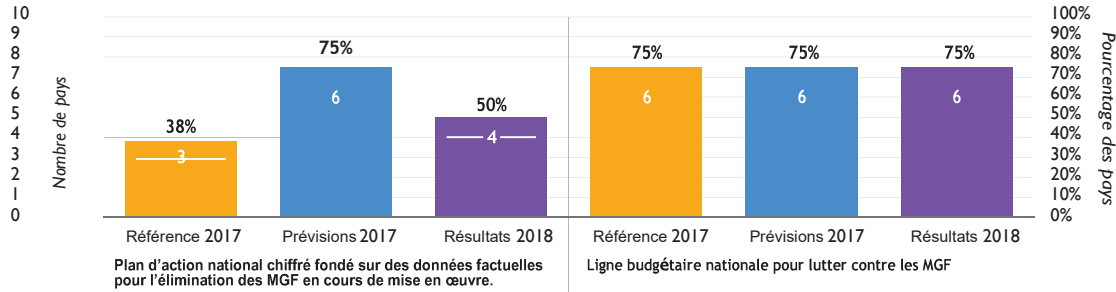
. Le Programme conjoint a également soutenu le Gouvernement djiboutien dans l'intégration de l'abandon des pratiques néfastes dans les directives nationales relatives à la protection de l'enfance, ainsi que dans le système national de protection de l'enfant.

Le Programme conjoint a atteint sa cible pour le nombre de pays disposant d'une ligne budgétaire nationale pour éradiquer les MGF, mais n'a pas atteint la cible pour les pays ayant un plan d'action national chiffré fondé sur des données factuelles (voir Figure 1.4). Alors qu'il y avait des plans au Kenya et au Sénégal pour mettre à jour leurs cadres nationaux de lutte contre les MGF, le plan d'action national du Kenya est en attente d'approbation, tandis que la stratégie nationale du Sénégal est encore en cours d'élaboration.

La proportion de pays disposant de données nationales sur les MGF est passée de 38 % en 2017 à 50 % (quatre pays de niveau 1 sur huit) en 2018 (voir Figure 1.5). Seul le Kenya inclut les données relatives aux mutilations génitales féminines dans le système national de gestion de l'information ; ces données sont communiquées mensuellement par le biais d'un système automatisé appelé Système de gestion des informations sur la protection de l'enfance (Child Protection Information Management System, CP IMS), qui a été déployé dans 15 comtés pour relever et suivre les informations relatives aux MGF et autres violations des droits des enfants. En renforçant les plateformes et la structure gouvernementales existantes, le Programme conjoint continuera de plaider auprès du Département des services à l'enfance et d'autres parties prenantes en faveur du déploiement de ce système dans les 32 comtés restants du Kenya. Les indicateurs de mesure étaient entre autres : (1) le nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services de santé liés à la violence globale à l'égard des enfants, y compris les MGF ; (2) le nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services sociaux

FIGURE 1.4

Nombre et proportion de pays du niveau 1 disposant d'un plan d'action national chiffré sur des données factuelles pour mettre fin aux mutilations génitales féminines mis en œuvre par tous les secteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles et autres acteurs, et nombre et proportion de pays du niveau 1 disposant d'une ligne budgétaire nationale pour mettre fin aux MGF



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

relatifs à la violence globale contre les enfants notamment les MGF ; et (3) le nombre de filles et femmes ayant reçu des services juridiques liés à la violence globale contre les enfants, notamment les MGF.

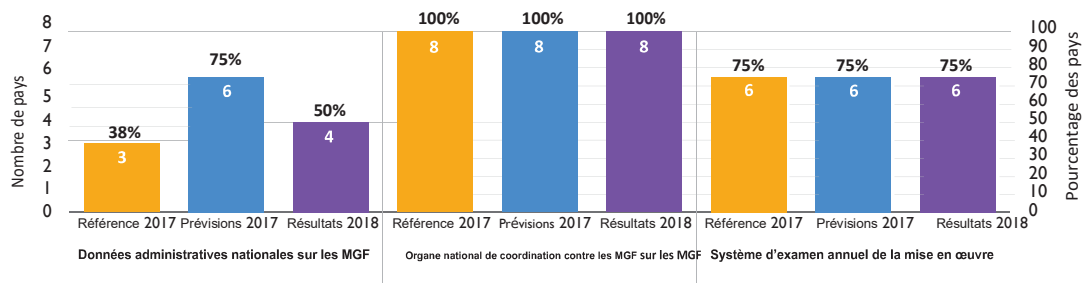
Les huit pays du niveau 1 disposent d'un organe national de coordination qui coordonne la mise en œuvre des interventions relatives aux MGF parmi les principales parties prenantes. Les mécanismes de coordination nationale dirigés par l'État peuvent être des organismes se concentrant uniquement sur les MGF ou faisant partie d'un mécanisme de coordination nationale ciblant les violences sexistes et les pratiques néfastes de manière plus générale, notamment les MGF. En 2018, six pays ont mené un examen annuel de la mise en œuvre des programmes relatifs aux MGF, qui consiste en une évaluation régulière des progrès réalisés par rapport aux résultats de ces programmes, notamment l'identification et l'analyse des goulots d'étranglement, des risques et des nouveaux enjeux, des facteurs de facilitation, ainsi que des enseignements tirés.

#### *Engagement accru de la société civile et des jeunes auprès des décideurs politiques pour l'élimination des MGF*

Reconnaissant le rôle fédérateur essentiel que joue le Programme conjoint en rassemblant les principales parties prenantes dans l'optique d'assurer la coordination, d'optimiser les ressources et l'expertise, et de mettre en place des mécanismes de responsabilisation pour lutter contre les MGF, ce programme soutient l'engagement entre l'État et la société civile, notamment les OSC représentant les jeunes. En 2018, le Programme conjoint a soutenu le renforcement des capacités du gouvernement soudanais en matière d'approches participatives et consultatives pour engager la société civile dans les politiques et programmes liés aux MGF, une démarche qui a conduit à

FIGURE 1.5

Nombre et proportion de pays du niveau 1 disposant de données nationales relatives aux MGF, d'un organe national de coordination et d'un examen annuel des programmes sur les MGF.



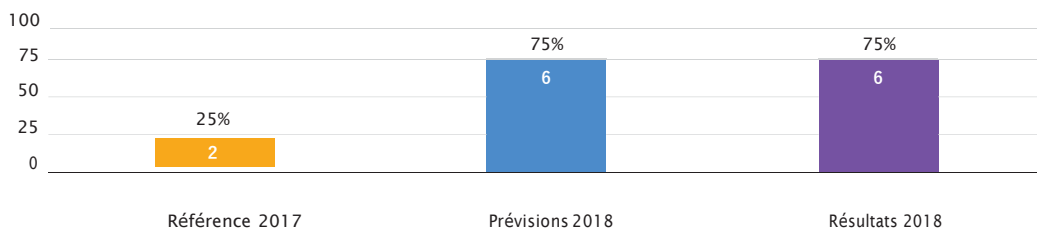
Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

l'élargissement de l'adhésion des OSC de trois à six membres au Groupe de travail national sur la lutte contre les MGF et le mariage précoce. Au Sénégal, le Programme conjoint a soutenu la formation des jeunes aux techniques de plaidoyer et aux outils de communication, qui a conduit à l'élaboration d'un mémorandum à l'intention des autorités étatiques contenant des recommandations visant l'élimination des MGF.

En 2018, un total de 11 organisations de la société civile et de réseaux de jeunes à travers cinq pays (Burkina Faso, Djibouti, Nigéria, Sénégal et Soudan) ont produit des rapports d'avancement annuels fournissant des recommandations visant l'élimination des MGF qui ont été mis à la disposition des décideurs (voir Figure 1.6). Le nombre de pays soutenant l'élaboration des rapports d'avancement annuels produits par les OSC a plus que doublé en 2018 par rapport à 2017. Cette évolution s'explique par le renforcement des capacités techniques des OSC et réseaux de jeunes par le Programme conjoint, en vue de leur permettre de nouer des partenariats, d'améliorer la coordination et de mener des plaidoyers fondés sur des données factuelles pour la programmation et la mobilisation des ressources.

FIGURE 1.6

Nombre et proportion de pays du niveau 1 au sein desquels les organisations de la société civile et les réseaux de jeunes produisent des rapports d'avancement annuels contenant des recommandations visant l'élimination des MGF présentés aux décideurs afin d'influencer l'orientation et la mise en œuvre des politiques.



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.





@ Luca Zordan, UNFPA, Égypte

## RÉSULTAT 2 :

**Les filles et les femmes sont habilitées à exercer et à exprimer leurs droits en changeant les normes sociales et sexistes dans les communautés pour éliminer les MGF**

*Communication pour le développement à l'appui de l'abandon des MGF*

Dans le processus de changement des normes sociales à l'appui de l'abandon des MGF, le Programme conjoint met à contribution l'approche de Communication pour le développement (C4D) de l'UNICEF en matière de communication portant sur le changement social et comportemental. Une partie de cette approche se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la facilitation du changement social et comportemental, dans ce cas en ce qui concerne l'abandon des MGF, est plus susceptible d'être réussie si les individus entendent des messages qui se renforcent mutuellement à partir d'une multitude de canaux de communication sur la durée, avec des messages qui épousent leurs réalités.

Ces canaux de communication utilisés par le Programme conjoint varient d'un pays à un autre et peuvent inclure : les communications interpersonnelles, les médias de masse à savoir la télévision, la radio, la presse écrite et les réseaux sociaux ainsi que les arts de la scène, tels que la musique, la poésie, la danse et le théâtre. L'utilisation de ceux-ci dans le cadre du Programme conjoint permet de présenter des histoires relatives aux normes sociales alternatives qui trouvent écho auprès du public cible afin qu'ils comprennent que des personnes qui à bien des égards leur ressemblent et pensent comme eux prennent la décision d'abandonner les MGF.

Au Sénégal, le Programme conjoint a continué de soutenir #TouchePasAMaSoeur, une campagne de communication ciblant les jeunes. En 2018, des musiciens populaires sénégalais ont joué de la musique pour les jeunes, parmi lesquels Amadou Ndongou qui a fait un slam de poésie — un genre de poésie qui reflète les commentaires sociaux et qui est généralement accompagné de musique hip-hop. Le poème de Ndongou, qui a été filmé et téléchargé sur Facebook, met en exergue les conséquences néfastes des MGF et appelle à la mise en œuvre de la Loi n° 99-05 qui érige les MGF en infraction pénale au Sénégal.

En Égypte, le Programme conjoint a produit des docu-fictions qui seront utilisés par les chefs religieux comme outil de divertissement et d'éducation dans le but d'harmoniser les messages aux niveaux national et international et a lancé le Programme d'infodivertissement à 360-degrés qui associe des campagnes de sensibilisation communautaires inclusives à travers la télévision, la radio et les réseaux sociaux ainsi que les activités de mobilisation communautaire sur le terrain à l'exemple de l'éducation par les pairs animées par des jeunes, des dirigeants communautaires et des éducateurs.

### *Atouts et capacités des filles et des femmes renforcés pour leur permettre d'exercer leurs droits*

Au cours des phases I et II du Programme conjoint, l'appui au changement des normes sociales était axé sur les structures et institutions à savoir les politiques et législations ainsi que les services et processus de changement au niveau communautaire. Dans sa phase III, qui vise à transformer les normes relatives au genre, le Programme conjoint se concentre davantage sur la création d'agences pour les filles et les femmes qui revendiquent leurs droits. Le Programme conjoint a intégré les MGF ou a introduit des dispositifs de renforcement d'atouts et de capacités pour les filles scolarisées ou non scolarisées, principalement au sein des clubs de filles qui autonomisent les filles en leur offrant l'opportunité de développer diverses compétences grâce aux programmes d'éducation sexuelle complète, la formation en droit de l'homme, les Rites de passage alternatifs, les formations en perfectionnement professionnel ainsi que la formation pratique. L'un des principaux objectifs de la mise en valeur des atouts des filles est de les aider à devenir des agents du changement dans leurs collectivités à l'appui de l'abandon des MGF. Le Programme conjoint soutient les activités génératrices de revenus (AGR) dirigées par des femmes dans le but d'améliorer les moyens de subsistance, d'élargir les réseaux de femmes, de renforcer leur confiance en elles-mêmes et d'accroître leur participation dans le processus de prise de décisions dans les ménages et les collectivités.

En Éthiopie, le Programme conjoint a touché 3 960 adolescentes dans la région d' Afar à travers les dialogues communautaires sur les pratiques néfastes facilitées par des adolescents ayant reçu une formation dans le cadre du programme. Au Kenya, 1 600 filles ont participé au programme ARP qui célèbre la transition d'une fille vers la vie de femme

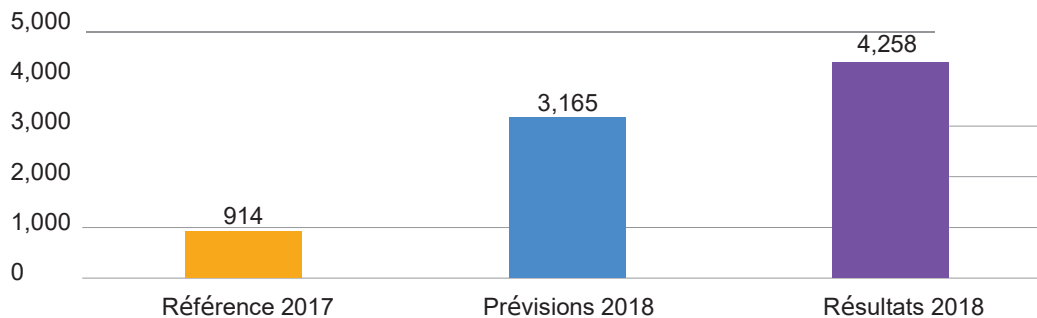
à travers des cérémonies publiques qui n'impliquent pas les MGF. Dans le cadre du programme sur les Rites de passage alternatifs, les filles ont participé à des clubs scolaires, à des programmes d'échange en milieu scolaire, à des séances de dialogue communautaire dirigées par des enfants, à des séances communautaires de sensibilisation, ainsi qu'à des programmes de formation pratique et de mentorat.

Au Kenya, 22 femmes de Sanchawa à Kuria participant à des séances de dialogue communautaire ont participé à des AGR et ont créé un groupe d'épargne, avec 27 filles qui n'ont pas subi de MGF, ce qui a permis d'économiser environ 2 500 dollars des États-Unis. Au cours d'une visite de surveillance, les femmes ont été félicitées par leur famille pour leur revenu qui leur a permis d'améliorer les conditions de logement et la nutrition, et pour l'argent qu'elles ont consacré aux frais de scolarité de leurs enfants. Les femmes ont également affirmé avoir amélioré la prise de décision dans leurs ménages, ce qui a permis de sauver 27 filles des MGF. Étant donné que cette intervention s'est avérée être une pratique prometteuse, le Programme conjoint soutient les femmes de Sanchawa dans la mise en place et la direction de pareilles activités génératrices de revenus dans cinq villages voisins.

Le Programme conjoint a réussi à dépasser son objectif en ce qui concerne le nombre de communautés dans lesquelles les filles ont achevé un programme de renforcement des capacités (qui, selon le contexte, peut inclure un programme complet d'éducation sexuelle, une formation aux droits de l'homme, le Rite de passage alternatif [RPA], le perfectionnement professionnel et la formation aux compétences nécessaires dans la vie courante) qui leur permet de défendre leurs droits, y compris l'élimination des MGF (voir figure 1.7).

FIGURE 1.7

Nombre de communautés dans lesquelles des catalyseurs du changement des normes sociales sont en place : les filles deviennent des agents du changement après avoir achevé un programme de renforcement des capacités, pays du niveau 1



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan.

## Les plus puissants froncements de sourcils récompensés au Nigéria

Ola Oluwatosin était rayonnante au moment où elle traversait la scène pour recevoir son prix en novembre 2018, devant un public de quelque 1 200 personnes, pour la plupart jeunes, réunies dans un auditorium de l'Université de Lagos.

Son sourire éclatant cachait la nature de sa distinction : en tant que gagnante du Nigeria's Frown Challenge (Défi du froncement de sourcils), Ola était reconnue pour la puissance de son froncement de sourcils, un froncement dirigé directement contre les MGF.

Ce prix, dit-elle, lui a donné une meilleure plateforme pour plaider contre les MGF dans sa terre d'origine, l'État d'Oyo, qui enregistre encore l'un des taux les plus élevés de MGF dans le pays.

La cérémonie du Frown Award comptait parmi ses participants Erelu Bisi Fayemi, épouse du gouverneur de l'État d'Ekiti, qui a été honorée pour son rôle dans l'adoption du projet de loi de 2013 de l'État contre la violence sexiste, qui interdit tout particulièrement les MGF. Dans la foule se trouvaient également des représentants de divers médias, des groupes de femmes et d'hommes, ainsi que des enseignants, des agents de santé et des dirigeants communautaires — des personnes issues des nombreux secteurs de la société nigériane qui s'emploient à changer les normes sociales relatives aux MGF.

La cérémonie de remise des prix a été le point culminant de la première saison du Défi du froncement de sourcils, qui a connu un franc succès. Elle a été complétée par une session de formation sur le plaidoyer, la présentation d'un

documentaire sur l'éradication des MGF au Nigéria et une session de discussion. Au cours de la cérémonie, les nombreux organismes de services communautaires qui se sont penchés sur la question ont reçu une reconnaissance, tout comme les 11 autres finalistes mensuels.

Depuis son couronnement, Mlle Oluwatosin organise des dialogues dans sa communauté de la ville d'Ibadan, dans l'État d'Oyo, travaillant en particulier avec les mères et les grand-mères qui, selon elle, sont les principales personnes qui influencent la décision de pratiquer ou non les MGF sur les jeunes filles. Lorsque les membres de

sa communauté l'appellent « l'Ambassadrice du froncement », elle s'empresse de leur expliquer l'histoire qui sous-tend son expression, à savoir une aversion prononcée pour les MGF.

### Point culminant d'une année de large participation et de visibilité

Le Défi du froncement de sourcils, créé par le Programme conjoint et son équipe dynamique de défenseurs sur les réseaux sociaux, a été lancé le 8 mai 2017. Il encourageait les Nigériens à publier sur Twitter ou Instagram une photo du froncement de sourcils, accompagnée de pensées authentiques sur les MGF. Chaque mois, un gagnant du « froncement de sourcils le plus puissant » est choisi en fonction des mentions « j'aime » des téléspectateurs, ainsi que de l'acceptabilité de leur message tel que décidé par l'équipe des réseaux sociaux sur [www.endcuttinggirls.org](http://www.endcuttinggirls.org).

Un message acceptable, selon le site Internet, est un message qui parle des MGF sans être grossier, sans porter de jugement ou blâmer un secteur particulier de la société, une religion ou un groupe ethnique donné. Chaque gagnant mensuel reçoit un certificat de reconnaissance, la possibilité d'être formé en tant que défenseur sur les réseaux sociaux contre les MGF et la possibilité de représenter son puissant froncement de sourcils lors de la grande finale.

L'Autorité de transport de la zone métropolitaine de Lagos a utilement soutenu la campagne, permettant l'installation de « cabines photo » dans les stations de transport public dans toute la ville. La participation de personnalités et de modèles nigériens bien connus a stimulé une participation plus large. Étant donné que



les participants fournissaient le contenu et que les réseaux sociaux amplifiaient le message, la mise en œuvre de la campagne a coûté très peu.

### Une portée large, mais ciblée

Six mois après son lancement en mai 2017, la campagne avait touché plus d'un demi-million de Nigériens et mobilisé 30 célébrités et participants du monde entier. La campagne a connu un tel succès que l'équipe nigériane de défenseurs de la cause sur les réseaux sociaux en est à sa Saison 2, avec l'intention de l'étendre à un public mondial.

La campagne atteint un public critique : Le Nigéria compte 20 millions de filles et de femmes qui ont déjà subi des MGF, soit un dixième du total mondial. On estime à 10 millions le nombre de filles nigérianes qui risquent de subir des mutilations génitales féminines au cours de la prochaine décennie. Le réseautage sur les médias sociaux est particulièrement adapté à ce pays composé en très grande partie de jeunes — 44 % des 200 millions d'habitants du Nigéria sont âgés de moins de 15 ans — et avec une forte diffusion de la téléphonie mobile. Les personnes qui suivent la campagne sont majoritairement âgées de 18 à 34 ans, les années pendant lesquelles ils sont le plus susceptibles d'avoir des enfants. Au Nigéria, les filles sont généralement soumises aux mutilations génitales féminines à un très jeune âge, raison pour laquelle il est important de toucher les nouveaux parents.

### Recueillir les récits des survivants

Au cours de sa première saison, la campagne a bénéficié d'une grande visibilité, suscité des actions et recueilli des histoires. Il a permis de constituer une archive numérique de centaines de témoignages qui apportent clarté et nuances aux nombreuses formes de misère causées par cette pratique. La plateforme du Défi du froncement de sourcils offre aux survivants un espace public,

mais exempt de menaces pour partager leurs expériences uniques, et souvent particulièrement atroces des MGF. Tout comme la campagne mondiale #MeToo, qui permet aux femmes de partager des histoires de violences sexuelles, la campagne Froncement de sourcils aide à déstigmatiser la discussion sur cette question intime. « Cela m'a aidé à m'ouvrir davantage », dit Ola.

Comme l'expliquent les organisateurs, « la campagne Froncement de sourcils permet aux personnes timides de s'exprimer ouvertement sur Internet pour partager leurs expériences en matière de MGF. Au fur et à mesure que les gens s'expriment sur cette plateforme, de plus en plus de gens prennent conscience que les MGF sont encore pratiquées. Les parents innocents comprennent pourquoi ils doivent protéger leurs enfants contre les MGF. »

Le témoignage d'une gagnante du mois, par exemple, révélait à quel point elle était confuse au sujet de son propre manque de réceptivité sexuelle, jusqu'à ce qu'elle en découvre les racines dans la MGF qu'elle avait subie pendant son enfance.

Une autre finaliste, Akande Adeola, de l'État d'Ekiti, a écrit au sujet de l'atrocité de la douleur d'essayer d'uriner après la procédure. « C'est comme une plaie ouverte frottée avec du sel ou du piment. Et puis tu te rends compte que ton pipi ne sort plus comme avant... Tu as un blocage psychologique parce que la seule chose que tu associes à cette partie de toi, c'est la douleur. L'autre partie c'est le traumatisme. »

Et la finaliste de décembre, Anthonia Ngedu, de Lagos, a partagé sa douleur et son sentiment de violation : « Pas d'injection pour soulager la douleur. La douleur traumatisante qui t'a engourdi



pour le restant de tes jours. Mes parties précieuses m'ont été ôtées. J'ai perdu mon bijou précieux. J'ai perdu MON CORPS. »

### Une campagne qui épouse le contexte social des MGF au Nigéria

La diversité des témoignages recueillis par le Défi du froncement de sourcils correspond au contexte social du Nigéria, où la pratique elle-même, la dynamique sociale qui l'entoure et les justifications des MGF varient considérablement d'une communauté à l'autre. Au fur et à mesure que les participants partagent leurs différentes expériences, la communauté en ligne s'engage dans l'échange de connaissances et d'idées, et apprend de nouvelles raisons pour lesquelles les MGF doivent être abandonnées.

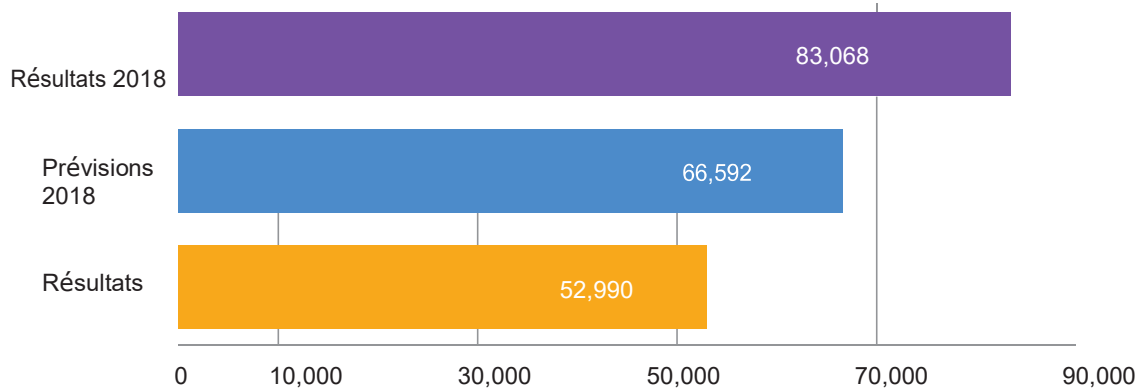
Le contenu étant fourni par les Nigériens sur des plateformes gratuites, la campagne est une modalité particulièrement économique et ciblée de changement social. D'ailleurs, le froncement de sourcils lui-même, automatiquement associé à la désapprobation ou au dégoût, est devenu un signe plus significatif, une sorte d'image de marque, pour la norme sociale changeante autour des MGF au Nigéria.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le Programme conjoint a dépassé son objectif avec 83 068 filles bénéficiant de programmes de renforcement des atouts et des capacités (voir Figure 1.8). Il s'agissait d'un nouvel indicateur introduit au cours de la phase III. En conséquence, les chiffres de référence et les chiffres cibles étaient des estimations, non fondées sur l'expérience antérieure en matière de suivi du nombre de filles ciblées par les interventions de renforcement des capacités.

FIGURE 1.8

Nombre de filles des pays du niveau 1 ayant bénéficié d'un programme de renforcement des capacités



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan.

### *Participation accrue des hommes et des garçons dans l'évolution des normes sociales et sexistes*

Dans le cadre des efforts déployés par le Programme conjoint pour influencer et modifier durablement les normes sociales et sexistes, les hommes et les garçons s'engagent activement à interroger et remettre en cause la dynamique du pouvoir dans leur propre vie, ainsi que dans leurs communautés et leurs sociétés de manière plus générale. Le Programme conjoint a élargi et reproduit des interventions qui ont été identifiées comme des pratiques prometteuses, notamment des hommes et des garçons facilitant des sessions d'éducation et des dialogues communautaires, la sensibilisation entre pairs sur les conséquences néfastes des MGF, ainsi que la participation des jeunes à des campagnes d'information et de sensibilisation impliquant les médias sociaux et de masse et la culture populaire, comme la musique et le théâtre interactif.

Grâce au partenariat du Programme conjoint avec l'Alliance MenEngage, des réseaux et des coalitions ont engagé les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité entre les sexes et l'élimination des

MGF, y compris l'arrêt de la médicalisation des MGF. Grâce à diverses interventions visant à promouvoir une masculinité positive et une meilleure santé au sein de la communauté, des réseaux et coalitions ont été mis en place et déployés dans cinq pays : Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Nigéria et Sénégal. Des réseaux et coalitions d'hommes et de garçons ont activement plaidé en faveur de l'élimination des MGF dans 108 domaines d'intervention du Programme conjoint, dépassant l'objectif fixé pour 2018 (voir Figure 1.9). Étant donné qu'il s'agissait là d'un nouvel indicateur, les chiffres de référence et les objectifs prévus étaient des estimations plutôt que des interventions qui avaient été suivies au cours des années précédentes.

#### *Catalyseurs du changement de la norme sociale*

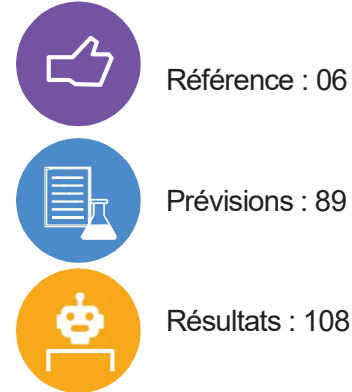
Comme indiqué précédemment, les membres respectés de la communauté, y compris les chefs religieux et communautaires ou les chefs traditionnels, peuvent jouer un rôle clé pour obtenir l'adhésion de la communauté à l'abandon des MGF. Le Programme conjoint a légèrement dépassé les objectifs fixés pour les chefs religieux, et les chefs communautaires ou traditionnels en tant que catalyseurs du changement des normes sociales (voir Figure 1.10).

#### *Déclarations publiques d'abandon des MGF*

Le Programme conjoint soutient le changement des normes sociales par le biais d'interventions qui ciblent les communautés et leur donnent les moyens de réfléchir de manière critique sur les mutilations génitales féminines en tant que violation des droits des filles et des femmes et d'explorer les avantages de l'abandon des MGF. Les leaders d'opinion et les modèles, tels que les leaders communautaires et religieux, jouent un rôle central en catalysant le changement des normes en prenant publiquement position en faveur de l'élimination des MGF. Les sessions d'éducation, le dialogue communautaire, les délibérations sur les valeurs et la diffusion organisée d'informations sur les normes sociales alternatives qui permettent aux filles et aux femmes de rester complètes, sans MGF, aident les communautés à atteindre une « masse critique » et à accepter de participer à une déclaration publique collective d'abandon des MGF afin d'amplifier ce changement de norme.

FIGURE 1.9

Nombre de domaines d'intervention du Programme conjoint dans lesquels les réseaux et coalitions d'hommes et de garçons plaident activement en faveur de l'élimination des MGF, dans cinq pays\*



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

\* Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Nigéria et Sénégal

## Le rap au service du changement au Sénégal

Dans une vidéo qui a été visionnée 52 000 fois (et qui continue de l'être), Baaba Maal, le chanteur superstar sénégalais, élève la voix contre les MGF. Le décor est sobre : une arène extérieure de fortune dans le nord du pays, un microphone à main et un système sonore rudimentaire qui joue les sons chantants de la kora à 21 cordes. Quelques centaines de personnes, des femmes pour la plupart, sont assises dans des chaises pliantes sous des bâches. Mais Baaba Maal semble presque radieux, son boubou bleu ciel tombant sur le sol poussiéreux. Et lorsqu'il chante pour défendre les droits des femmes et des filles, comme il le fait souvent, son pouvoir transparait.

La musique de Maal fusionne la musique traditionnelle africaine avec des éléments de pop, de jazz et de reggae. Le résultat a un été un si large appel qu'il a servi de barème pour l'édition 2018.

Un film à grand succès qui a remporté un Oscar, *Black Panther*. Dans certaines des séquences les plus dramatiques du film, la voix fougueuse de Maal s'élève au-dessus du pays africain magique du Wakanda. Dans son travail de plaidoyer contre les MGF, Maal fait aussi place aux artistes de rap et de slam, des genres qui ont été repris par les jeunes sénégalais comme force de changement. Ouvrir les cœurs et les esprits à travers les générations

Maal se produit et enregistre généralement en pulaar, un dialecte parlé par près de 4 millions de personnes à travers le continent, ce qui explique l'étendue de sa portée, aussi bien linguistique qu'émotionnelle : Avec des chansons comme « Cri de Cœur », qui a été vue environ 33 000 fois sur YouTube seulement), il dénonce la violence faite aux femmes et aux filles, plaidant avec force le rejet des MGF et des autres formes de cruauté. À l'instar de ses modèles, les griots, il présente des messages importants au moyen d'histoires et de mélodies.

Dans toute l'Afrique de l'Ouest, les griots — sortes d'historiens, de troubadours, de conteurs ou d'animateurs — jouent un rôle important dans le maintien en vie des récits et des traditions culturelles locales. Partout sur le continent, cette tradition est utilisée pour vulgariser l'opposition aux MGF.

La musique a un écho favorable auprès des Sénégalais, qu'ils soient ruraux ou urbains, riches ou pauvres, hommes ou femmes. Elle peut parfois déloger des constructions culturelles rigides ou traditionnelles en parlant directement aux émotions et en touchant l'âme. Les chansons peuvent être fascinantes, mémorables et souvent obsédantes. Malgré les dures réalités que les paroles décrivent, la musique peut leur donner une qualité édifiante, peut-être parce qu'elle révèle ou suscite un consensus émergent pour mettre fin à la douleur. Pour Maal, « la langue est une arme ». « Je ne l'utilise pas pour détruire, mais pour construire des ponts et rassembler les gens. Je suis un messenger du peuple, pour que la voix de tous soit entendue. »

### Un savant mélange de l'ancien et du nouveau

À un moment donné, Baaba Maal arrête de chanter et lève la main pour encourager une autre voix, un jeune homme rappant contre l'injustice des MGF à un rythme insistant. Dans la version vidéo de « Cri de Cœur », le micro est également passé à un slammeur.

Ce mélange de styles musicaux, de cadences, de mots et de rythmes est parallèle à l'approche adoptée par le Programme conjoint pour mettre fin aux MGF au Sénégal et en Afrique de l'Ouest : la tâche est multigénérationnelle





et menée sur plusieurs fronts. Il est particulièrement important de toucher la jeune génération dans un langage qu'elle comprend, surtout dans ce pays, où 43 pour cent de la population est âgée de moins de 15 ans. Des milliers de jeunes Sénégalais utilisent les genres musicaux sophistiqués de rap, hip-hop et slam pour exprimer leur créativité, leurs frustrations et leurs rêves d'une vie meilleure. Et le Programme conjoint tire pleinement parti de ce média qui, au Sénégal, est également associé au changement politique et social.

Le partenariat du Programme conjoint avec Parole Aux Jeunes a été particulièrement fructueux à cet égard. Ce groupe dirigé par des jeunes a créé la campagne de longue haleine et efficace #TouchePasAMaSoeur, qui mobilise des personnes de tous horizons contre les MGF et le mariage des enfants. Chaque année, au cours de la campagne annuelle contre la violence sexiste, des centaines de photographies de célébrités (dont Baaba Maal), de fonctionnaires, de politiciens et de femmes, d'hommes, de jeunes et d'enfants ordinaires posant avec des banderoles avec l'avertissement « Touche pas à ma sœur » sont publiés sur Twitter, Instagram et Facebook.

### **Trouver de nouveaux moyens de toucher les législateurs**

En 2018, Parole Aux Jeunes a également produit, avec un rapport plus formel et des recommandations, un Mémoire Slammé

vidéo à l'intention des pouvoirs publics.<sup>1</sup> Ces messages adressés aux législateurs, dans des styles très différents, ont été créés à la suite d'une formation au plaidoyer organisée par le Programme conjoint à l'intention de 30 jeunes dirigeants de trois districts où les MGF sont encore répandues.

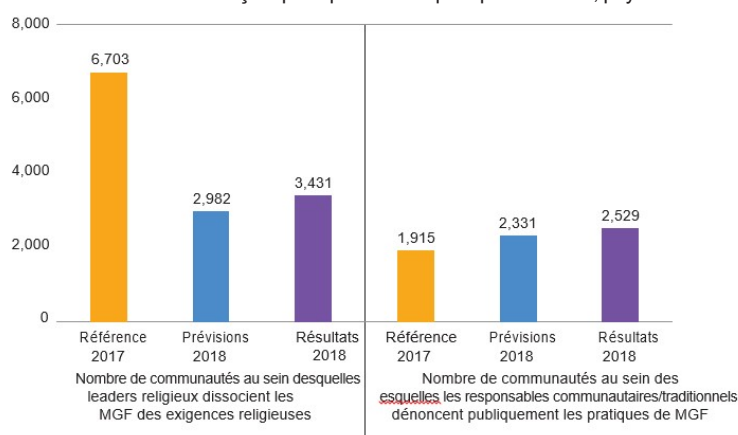


1 <https://www.facebook.com/watch/?v=1805705936208325>

2 <https://www.facebook.com/laparoleauxjeunesdumonde/videos/227906394544697/>

FIGURE 1.10

Nombre de communautés au sein desquelles il existe des catalyseurs de changement des normes sociales : déclarations publiques des chefs religieux qui dissocient les MGF des exigences religieuses ; et des responsables communautaires/traditionnels dénonçant publiquement les pratiques de MGF, pays du niveau 1



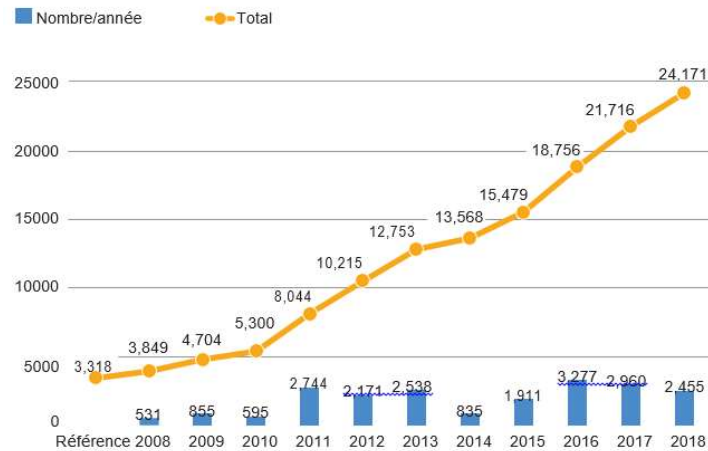
Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan.

En 2018, quelque 2,8 millions de personnes dans 2 455 communautés des huit pays du niveau 1 ont participé à des déclarations publiques d’abandon des MGF (voir Figure 1.11). La figure 1.11 présente le nombre cumulé de déclarations publiques d’abandon des MGF depuis le lancement du Programme conjoint en 2007 jusqu’à la première année de la phase III (2018), montrant les progrès continus réalisés en travaillant avec les communautés pour faire évoluer les normes sociales vers l’abandon des MGF. Depuis la phase I, le Programme conjoint a aidé 20 853 communautés à déclarer publiquement qu’elles avaient abandonné la pratique des MGF. De nos jours, un nombre total de 24 171 communautés ont fait des déclarations publiques d’abandon des MGF.

FIGURE 1.11

Nombre de communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF par an et nombre total



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

### Surveillance communautaire post-déclaration publique

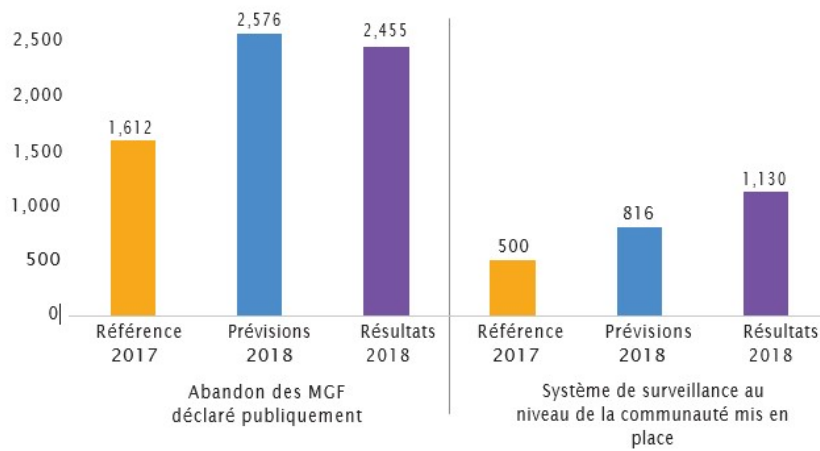
S'appuyant sur une lacune identifiée lors de la phase II dans le suivi et l'appui de la communauté après la déclaration publique, le Programme conjoint a travaillé en 2018 à l'établissement ou au renforcement des mécanismes post-déclaration tels que les systèmes de surveillance au niveau communautaire, les comités de protection des enfants, et les réseaux de soutien pour les filles vulnérables.

Selon le contexte du pays, les mécanismes post-déclaration publique ont été entre autres le soutien des dirigeants communautaires, des groupes de femmes ou de jeunes, des travailleurs sociaux ou des forces de l'ordre pour l'aiguillage aux services et le signalement des cas de MGF pour des poursuites lorsque des lois érigeant les MGF en infraction pénale existent.

Un peu moins de la moitié (46 %) du nombre total de communautés qui ont déclaré publiquement leur abandon des MGF a mis en place une surveillance communautaire pour contrôler le respect de leurs engagements (voir Figure 1.12). Bien que le Programme conjoint n'ait pas véritablement atteint son objectif d'établir des mécanismes de surveillance au niveau communautaire pour le suivi et le signalement des cas de MGF, le nombre de communautés dotées de mécanismes de surveillance a triplé par rapport à 2017. Le Programme conjoint continuera à faire un effort concerté pour s'assurer que les communautés sont soutenues suite aux déclarations publiques d'abandon des MGF.

FIGURE 1.12

Nombre de communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF, et nombre de communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et qui ont mis en place un système de surveillance au niveau communautaire pour contrôler le respect des engagements pris lors des déclarations publiques, pays du niveau 1



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.



@ Luca Zordan, UNFPA, Égypte

### RÉSULTAT 3 :

**Les filles et les femmes bénéficient des services systémiques adéquats de qualité en matière de prévention des MGF, de protection et de soins.**

*Amélioration de la disponibilité et de la qualité des services de MGF dans les zones d'intervention du Programme conjoint*

Grâce à un travail approfondi avec les gouvernements et la société civile, le Programme conjoint permet aux filles et aux femmes à risque et affectées par les MGF d'accéder à des services complets et de qualité pour la prévention, la protection et les soins. Les services complets sont multisectoriels et comprennent les soins de santé, l'éducation, les services de police et de justice et les services sociaux, ainsi qu'un système qui peut coordonner efficacement la prestation de services complets. Les services peuvent également contribuer à la promotion de normes sociales positives qui maintiennent les filles et les femmes saines et complètes. En 2018, le Programme conjoint a collaboré avec les départements ministériels des huit pays du niveau 1 afin de fournir des compétences et des qualifications de haute qualité aux prestataires de services par le biais d'une formation initiale et continue. Divers fournisseurs de services ont reçu une formation, notamment des professionnels de la santé, des enseignants et des administrateurs scolaires, des agents de l'application des lois, des travailleurs sociaux et des procureurs, pour faire en sorte que les services soient adaptés et appropriés.



© GBELL pour UNFPA Tanzanie

En Éthiopie, 210 points de fourniture de services ont bénéficié d'un appui au renforcement des capacités dans le cadre du Programme conjoint pour fournir des services de prévention et d'intervention de qualité aux filles et aux femmes dans le traitement des cas de MGF, de mariage précoce et d'autres types de violence, ainsi que pour renforcer le système de suivi et de signalement et les liens avec les prestataires de services. Le Programme conjoint a dispensé une formation à 940 membres du personnel de 309 points de fourniture de services comprenant le ministère public, les tribunaux, la police, les milices et le mécanisme de surveillance communautaire. Ces services sont essentiels au traitement des dossiers et à la fourniture de conseils et d'assistance juridiques.

Au Kenya, le Programme conjoint a formé des prestataires de services, dont 2 140 hommes et 2 320 femmes, à la protection générale de l'enfance, à la prévention de la médicalisation des MGF, à la violence sexiste, au soutien psychosocial de base, à la gestion des cas, à l'enregistrement des cas adapté aux enfants, à la préservation des données factuelles, aux poursuites et aux parcours de référence. Comme indiqué dans certaines des séances de dialogue communautaire, il y a une amélioration des relations, de l'accueil et de la demande de services liés aux MGF dans les « bureaux de l'enfance et du genre » de la police et les points de services de santé.

Le Programme conjoint a dépassé sa cible en ce qui concerne le nombre de filles et de femmes qui ont accès à la santé et aux services juridiques (voir les Figures 1.13–1.15). Cela peut être attribué au fait que le Programme continue de mettre l'accent sur des services d'appui complets afin que les besoins et les droits des filles et des femmes à risque ou touchées par les MGF soient satisfaits.

FIGURE 1.13

Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services de santé relatifs aux MGF, notamment les services de prévention, pays du niveau 1

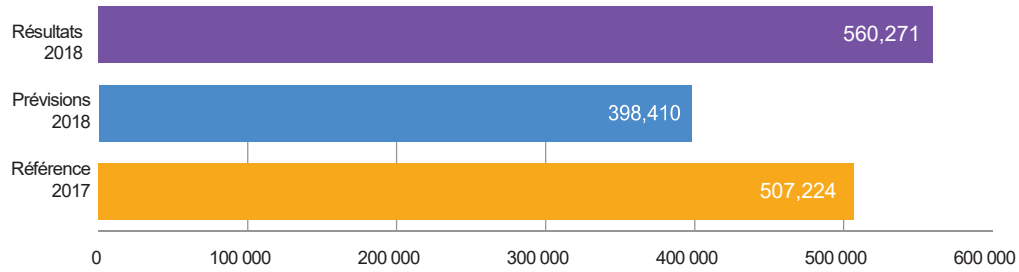


FIGURE 1.14

Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services juridiques relatifs aux MGF, pays du niveau 1

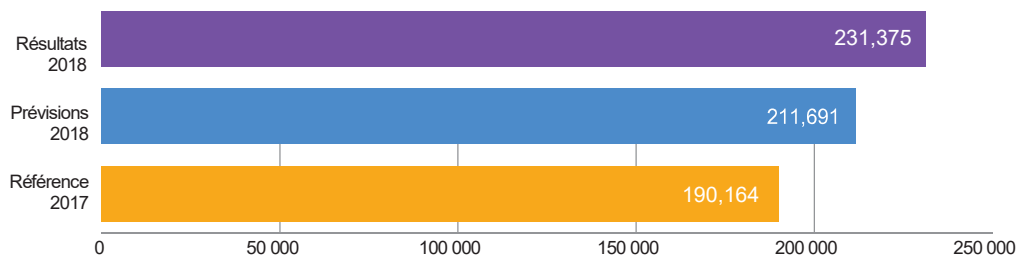
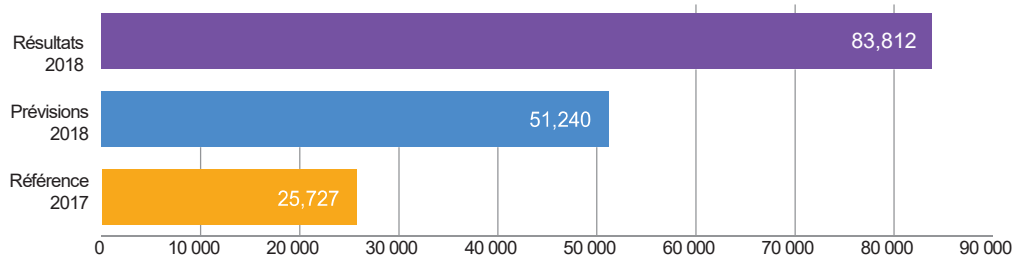


FIGURE 1.15

Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services juridiques relatifs aux MGF, pays du niveau 1



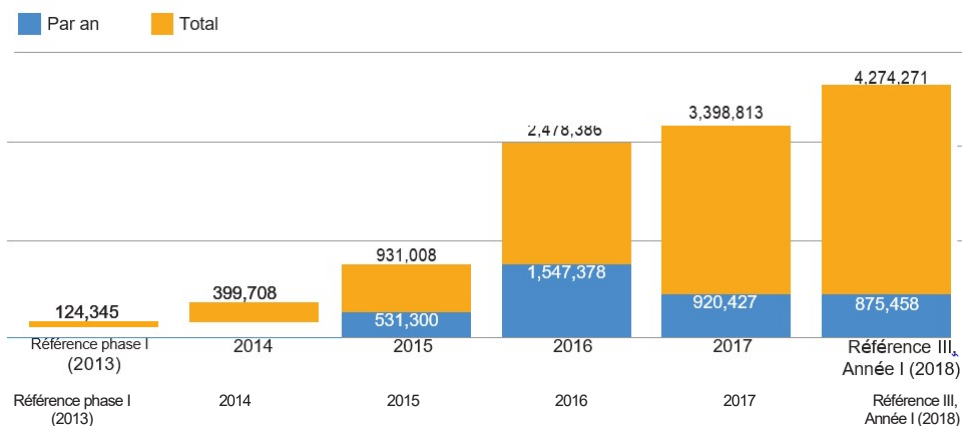
Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria, le Sénégal et le Soudan.

En 2018, 875 458 femmes et filles ont reçu des services de santé, des services sociaux et des services juridiques liés aux MGF, ce qui porte à 4 274 271 le nombre total de femmes et de filles ayant reçu des services depuis la phase I (Figure 1.16).

FIGURE 1.16

Nombre de filles et de femmes qui ont bénéficié de services sanitaires, sociaux et juridiques relatifs aux MGF par an et nombre total



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF, 2018.

Dans le cadre des efforts du Programme conjoint visant à intégrer les services liés aux MGF dans les systèmes de soins de santé plus larges, le renforcement des capacités en matière de prévention, de protection et de prise en charge des MGF, et l'application des protocoles de gestion des cas de MGF sont assurés au personnel des points de fourniture des services de santé. Le Programme conjoint a été légèrement inférieur à ses objectifs dans ce domaine, ce qui peut être attribué à des facteurs contextuels tels que les urgences de santé publique et l'évolution de la situation politique qui a entraîné un changement de priorités (voir Figures 1.17 à 1.19).

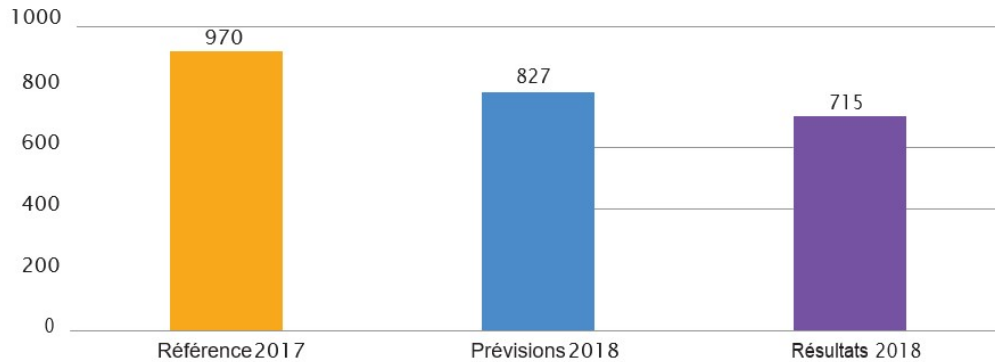
*Existence d'un groupe de défenseurs parmi les prestataires de services liés aux MGF, y compris les travailleurs sociaux, les enseignants, les sages-femmes, les infirmières et les médecins*

Reconnaissant que les prestataires de services sont également soumis aux normes sociales qui soutiennent la pratique de la MGF, le Programme conjoint a intégré la MGF dans les programmes de formation des prestataires de services afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences liées à la pratique néfaste, ainsi que pour donner aux travailleurs sociaux, enseignants, sages-femmes, infirmières et médecins les moyens de servir de modèles communautaires, de conseillers et de défenseurs qui se font les champions de l'élimination des MGF.



FIGURE 1.17

Nombre de points de fourniture de services de santé dans les domaines d'intervention du Programme conjoint qui fournissent aux filles et aux femmes des services relatifs aux MGF, pays du niveau 1

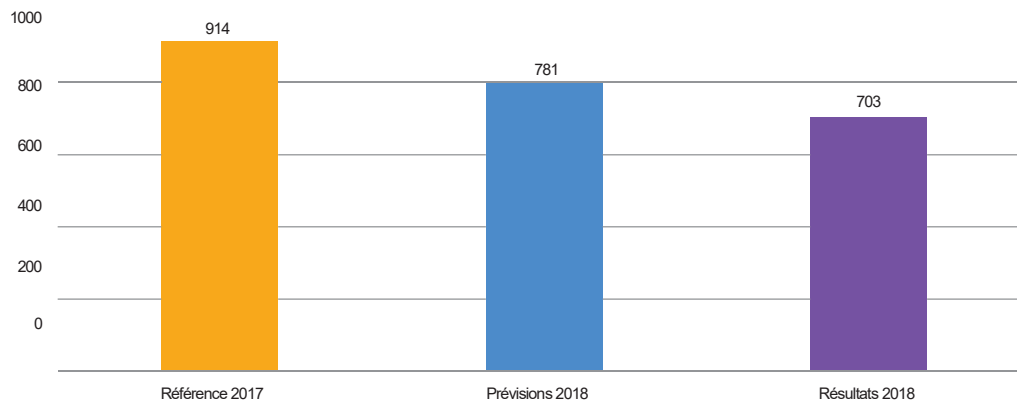


Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan.

FIGURE 1.18

Nombre de points de fourniture de services de santé dans les domaines d'intervention du Programme conjoint où au moins un fournisseur de soins est formé à la fourniture de services de prévention, de protection et de soin en rapport avec les MGF, pays du niveau 1



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan.

## La médicalisation des MGF/E en Égypte :

Bien qu'elle ait grandi en Haute-Égypte à une époque où les MGF étaient pratiquées sur presque toutes les filles, la Dre Eman Hashim, âgée de 37 ans, a été épargnée.

Sa mère avait tellement souffert de l'intervention qu'elle a refusé de la faire subir à sa fille. « Elle a été mutilée deux fois. C'était assez traumatisant, alors elle s'est battue avec mon père. »

C'était avant l'interdiction officielle des MGF en Égypte. Cette interdiction a été promulguée quelques années après que la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) du Caire, en 1994, a ébranlé le monde avec ses messages puissants sur la santé et les droits en matière de reproduction.

Cependant, une brèche dans la loi qui permettait de pratiquer la « circoncision médicale nécessaire » dans les hôpitaux publics n'a été éliminée qu'en 2008. Cette échappatoire douteuse — les MGF ne sont jamais médicalement nécessaires — a donné aux médecins une couverture légale pour continuer la pratique.

La bonne nouvelle, c'est que les MGF, autrefois pratiquées presque universellement en Égypte, sont en déclin. Selon l'Enquête démographique et de santé (EDS) de 2014, plus de 92 % des femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont déjà été mariées en Égypte ont subi une MGF, contre seulement 61 % des filles âgées de 15 à 17 ans. On pense que la prévalence est encore plus faible chez les jeunes filles.

### L'essor de la médicalisation

La mauvaise nouvelle, c'est que la médicalisation de l'intervention est à la hausse, avec

plus de 80 pour cent de MGF désormais effectués par des professionnels de la santé, notamment des médecins et infirmiers.

Une partie du problème semble résider dans le tabou persistant qui entoure les discussions franches sur la sexualité féminine.

Le sujet des MGF n'a pas été abordé tout au long de ses nombreuses années d'études en santé publique et en gynécologie, a déclaré la Dre Hashim, qui a travaillé avec l'UNFPA en Haute-Égypte sur la violence sexiste, y compris les MGF. « Il y avait un cours de sexologie, se souvient-elle, mais il n'était pas bien vu. C'était plus pour les "mauvaises filles et les mauvais garçons". »

La relation entre les MGF et la sexualité féminine fait rarement l'objet de discussions, même parmi les femmes médecins, a-t-elle ajouté. « Elles ne connaissent pas leur propre corps — les diplômées en médecine !

J'avais l'habitude de supposer qu'elles en sauraient plus, mais elles ne savent rien. » Elle a dit qu'elle avait dû expliquer à une collègue que son manque de réceptivité sexuelle était probablement lié aux MGF.

### Rompre le silence dans les écoles de médecine

Le Programme conjoint, en collaboration avec le Conseil national de la population égyptien, s'est efforcé de changer cette situation. En 2017, après des années de lobbying et d'élaboration d'un programme approprié pour mettre fin aux MGF, le Conseil suprême des universités a approuvé l'intégration des MGF dans le programme d'études. Après une phase pilote dans plusieurs universités, le travail se poursuit pour intégrer le sujet dans les programmes de formation

médicale à travers le pays. « C'est un début », a affirmé la Dre Hashim.

Le Dr Mostafa El Sheikh, diplômé de l'école de médecine il y a à peine trois ans, a déclaré qu'il avait lui aussi appris « très, très peu de choses sur les MGF » dans ses cours d'obstétrique ou de médecine interne. Ses connaissances sur les complications liées aux mutilations génitales féminines proviennent de sa formation auprès de l'UNFPA et d'autres organisations non gouvernementales, ainsi que de sa pratique clinique en Haute-Égypte, où les mutilations génitales féminines restent répandues, malgré les sanctions légales qui leur sont imposées.

En Haute-Égypte, les médecins essaient de ne pas pratiquer de MGF, car ils ne veulent pas perdre leur licence, a-t-il dit. Mais il a fait remarquer qu'il était tacitement entendu que les infirmières qui travaillent pour lui feraient cette intervention. « Les médecins acceptent que les infirmières le fassent », a-t-il dit. « Ils n'y mettent pas un terme. »

Il est devenu plus difficile de trouver des médecins qui pratiquent les mutilations génitales féminines au Caire, selon les deux médecins, à moins que l'on sache où chercher. « Au Caire, c'est strictement "sous la table" », a déclaré le Dr Hashim. Les MGF sont pratiquées dans le secret, probablement en dehors des heures ouvrables, avec des paiements en espèces, souvent dans les quartiers les plus marginalisés de la ville. Mais en Haute-Égypte, la coutume et l'opinion des autres membres de la communauté ont plus d'influence que la loi, a-t-elle dit, et il n'est pas difficile de trouver un médecin disposé à le faire.

Les deux médecins ont dit que les problèmes associés à la MGF sont aujourd'hui

bien connus partout en Égypte. Pour souligner ce point, les cartes d'assistance médicale délivrées à tous les nouveaux-nés sont désormais accompagnées d'un message anti-MGF.

Des sanctions plus sévères contre les mutilations génitales féminines ont été adoptées en Égypte à la suite du décès d'une fillette de 13 ans qui a subi l'intervention dans un hôpital rural en 2013. Beaucoup se sont indignés du fait que le médecin, le premier à avoir été reconnu coupable d'avoir pratiqué la MGF, ait été libéré après avoir purgé seulement trois mois de prison.

En août 2016, à la suite d'intenses activités de plaidoyer et de lobbying, la MGF, précédemment considérée comme un délit, a été érigée en infraction majeure, avec des peines allant de cinq à sept ans, ou jusqu'à 15 ans si cette pratique entraîne la mort ou une invalidité permanente. En outre, toute personne accompagnant la jeune fille pour subir ladite pratique pourrait être condamnée à une peine d'un à trois ans de prison.

Toutefois, les nouvelles peines sévères sont imposées contre le maintien de la tolérance sociale à l'égard des MGF, comme l'a montré le cas en 2017 d'une fillette de 12 ans admise dans un hôpital pour le traitement des saignements vaginaux graves suite à une MGF pratiquée par un médecin dans une clinique publique dans un village rural.

Le groupe de travail sur les MGF s'est dit choqué que le médecin et le père aient été initialement libérés. Selon son communiqué de presse, « la libération du médecin envoie un message tacite d'encouragement à tous les autres médecins qui pratiquent les MGF et lui donne la possibilité d'

échapper pour éviter la responsabilité légale, comme nous l'avons vu dans des cas similaires. » La déclaration indiquait également que « le mépris des aspects sociaux de la pratique conduit au laxisme persistant dans l'application de la loi et à l'impunité des auteurs de ce crime ».

Une fatwa émise en mai 2018 par l'Égyptien Dar Al-Iftaa est un pas vers un changement des normes sociales autour des MGF. La fatwa a déclaré que les MGF sont interdites en raison de leurs effets néfastes sur l'organisme. « Cet acte n'a pas d'origine religieuse, » dit le jugement. « Elle ne remonte qu'à des traditions et coutumes héritées du passé. » Le travail visant à amener les chefs religieux à faire entendre leur voix contre cette pratique a été l'une des stratégies clés du Programme conjoint depuis sa création.

### La médicalisation empêche que des progrès réels soient réalisés

Le Représentant permanent de l'Égypte aux Nations Unies s'adressant à un groupe d'experts des Nations Unies, a dit avoir entendu parler de médecins qui prennent en charge certains cas de MGF parce qu'ils ont le sentiment que s'ils ne le font pas, cela sera fait par une personne moins qualifiée. Les médecins prétendent ne faire qu'une excision minimale, dans le but de satisfaire les parents, sans nuire aux filles.

Mais cela est contre-productif, selon les experts du Programme conjoint. « Lorsqu'elles sont pratiquées dans un cadre clinique, les mutilations génitales féminines violent l'éthique médicale et peuvent conférer un sentiment de légitimité aux mutilations génitales féminines ou donner l'impression qu'elles n'ont pas de conséquences sur la santé », a déclaré

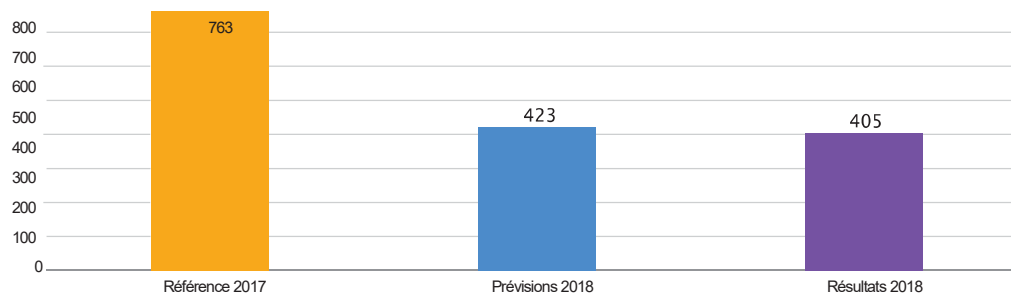
Nafissatou Diop, coordinatrice du Programme conjoint. « Cela peut saper les efforts d'abandon. »

Ayant intégré les mutilations génitales féminines dans le programme de formation médicale et ayant réussi à renforcer la loi contre ce phénomène, le Programme conjoint UNFPA-UNICEF a plus récemment mis l'accent sur l'application des lois. En 2018, quelque 360 procureurs ont été formés sur la violence sexuelle. En collaboration avec le Ministère de la Justice, des professionnels spécialisés du système judiciaire ont appris à traiter les affaires concernant les enfants victimes, y compris les survivants des MGF. Le Programme conjoint a également dispensé une formation à 175 juges et 18 travailleurs sociaux sur la manière d'appliquer la loi sur les enfants et les lois érigeant les mutilations génitales féminines en infraction pénale. Le Programme conjoint a également soutenu un effort visant à activer les comités de protection de l'enfance et à renforcer leur coordination avec les procureurs.

Une étude rigoureuse et examinée par les pairs en 2013 suggère que la véritable réponse à la fin de la MGF en Égypte pourrait se trouver du côté de la demande de l'équation et de l'impact intergénérationnel de l'éducation des filles. L'analyse des données disponibles a montré que le niveau de scolarité de la mère et son statut économique peuvent être le facteur le plus important pour déterminer si une fille est épargnée ou non. Étant donné que les filles égyptiennes sont habituellement soumises aux MGF avant 12 ans, l'analyse indique que les investissements dans l'éducation des filles peuvent avoir eu des effets d'écho sur le risque des MGF des filles une génération plus tard.

FIGURE 1.19

Nombre de points de fourniture de services de santé dans les domaines d'intervention du Programme conjoint où le personnel de santé applique les protocoles de prise en charge des cas des MGF, pays du niveau 1



Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Note : On dénombre huit pays du niveau 1 : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan.

Au Burkina Faso, la capacité des prestataires de services a été renforcée par l'intégration de la prévention des MGF dans d'autres secteurs tels que la santé et l'éducation. Les efforts du Programme conjoint ont touché plus de 12 600 prestataires de services dans les centres de santé, les écoles, les maisons des jeunes, les mosquées et mahadras (écoles coraniques). Dans la région du Centre-Ouest (Boulkiemdé, Sanguié, Sissili et Ziro), 62 sages-femmes et 75 travailleurs sociaux ont participé à des conférences organisées par le Programme conjoint dans le but de les sensibiliser en ce qui concerne leurs rôles dans la promotion de l'élimination des MGF. Deux déclarations d'engagement ont été signées par les membres de ces associations professionnelles afin de promouvoir l'abandon des MGF dans leurs localités respectives.

En partenariat avec le Centre de la population et de santé de la reproduction, le Collège de médecine, l'Université d'Ibadan au Nigéria ainsi que 13 associations professionnelles de médecins ont signé une déclaration soulignant que la médicalisation des MGF est contraire à l'éthique. Les 13 associations professionnelles de médecins se sont engagées dans la mise en œuvre des systèmes de surveillance afin de suivre les professionnels de la santé qui violent cette déclaration.



UNFPA Burkina Faso

## RÉSULTAT 4 :

### Les pays sont mieux à même de générer et d'utiliser des données factuelles pour élaborer des politiques et améliorer la programmation

#### *Mesure des résultats du Programme conjoint*

En 2018, le Programme conjoint a fourni un Guide de gestion et d'apprentissage afin de faciliter l'établissement des rapports mondiaux sur les progrès tout en tenant compte du contexte sociopolitique local, des capacités de prestation de services et des progrès accomplis dans la modification des normes sociales en vue de l'abandon des MGF. Ce guide soutient le processus participatif impliquant les parties prenantes en adaptant la théorie globale du changement et du cadre des résultats à des énoncés de résultats adaptés un contexte spécifique, des indicateurs sur les références et les cibles, ainsi que des moyens de vérification.

#### *Amélioration de la collecte des données et de l'analyse au niveau national*

La collecte des données sur les MGF et l'analyse de ces dernières sont des parties essentielles des efforts du Programme conjoint en matière de santé, de protection sociale et de consolidation du système judiciaire. Les systèmes de collecte des données conçus de manière spécifique pour soutenir la planification, la gestion et la prise de décision de l'État.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

FIGURE 1.20

Proportion de pays du niveau 1 qui ont amélioré les programmes d'équité et d'efficacité fondés sur des données factuelles en 2018



Les huit pays du niveau 1 ont déclaré utiliser des données factuelles en vue d'améliorer les politiques et les programmes ciblant l'élimination des MGF



75 % des pays ayant dirigé des recherches, des études, des analyses approfondies et des évaluations sur les MGF



Dans tous les pays, le Programme conjoint englobe les zones « laissées pour compte » (vulnérables et marginalisées) où les MGF sont fréquentes (ÉQUITÉ)



Tous les pays du niveau 1 où il existe une planification, un suivi, un examen et des rapports conjoints entre l'UNFPA, l'UNICEF et d'autres parties prenantes des MGF (EFFICACITÉ)

Source : Base de données conjointe UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018.

Au Sénégal, le ministère de la Santé a été soutenu dans le processus d'intégration des indicateurs des MGF dans le système de gestion des informations sur la santé (DHIS2). Les outils de rapport ont été révisés afin d'inclure les lignes directrices à l'intention des professionnels de la santé au niveau local pour suivre les informations collectées relatives aux MGF. En partenariat avec l'Université de Georgetown à Washington DC, le Programme conjoint élabore un guide méthodologique et des outils d'intervention communautaire afin d'améliorer la qualité et l'incidence de ces interventions communautaires.

Afin de mesurer l'évolution des changements d'attitudes et de perceptions au sein des communautés, notamment la transformation des normes sociales, le Programme conjoint a élaboré le Projet d'innovation sociale MALIKA en Mauritanie. Le projet MALIKA, mis en œuvre en partenariat avec l'Institut national de la statistique, devrait améliorer les sources et les analyses des données relatives à l'abandon des MGF et collecter en temps réel des données permettant de suivre l'exécution des activités de la phase III du Programme conjoint. En Éthiopie, le Programme conjoint a travaillé sur les systèmes des partenaires pour la collecte, l'analyse et l'application des données administratives, notamment le Bureau des femmes,

Les enfants et jeunes, et le Bureau de la justice à Afar, ainsi que les régions des nations et peuples du Sud. Un exercice de cartographie du flux de données a été réalisé pour la région d'Afar et des modèles de rapport ont été examinés pour s'assurer qu'ils reflètent les indicateurs clés qui répondent aux besoins en matière de données de l'État et d'autres partenaires.

#### *Soutien à l'élaboration et l'analyse des enquêtes nationales*

Le Programme conjoint fournit des directives techniques aux États qui dirigent des enquêtes nationales et joue un rôle majeur dans l'analyse des données des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (EGIM). En 2018, l'Institut national de la statistique du Kenya a inclus des indicateurs des normes sociales dans la section MGF des enquêtes nationales et régionales menées chaque année, ce qui assurera des données opportunes qui mettront en exergue la programmation des MGF.

En plus de fournir un appui technique pour la réalisation de projets de recherche analysant les données des EDS, le Programme conjoint s'associe à des parties prenantes clés afin de développer des études thématiques et des lignes directrices à l'appui de l'amélioration des interventions liées aux politiques et aux législations, à la prestation de services ou au changement communautaire des normes sociales. En Éthiopie, l'UNICEF, avec le soutien de la Section des données et d'analyse de l'UNICEF, a procédé à une analyse plus approfondie de l'Enquête démographique et de santé éthiopienne (EDSE) de 2016 des données sur les MGF pour comprendre la situation des MGF tant au niveau national et régional afin d'éclairer les initiatives de promotion des programmes et des politiques. Les données couvertes comprennent les caractéristiques et les tendances des MGF dans les régions, le taux de changement annuel observé et l'accélération nécessaire pour atteindre les cibles nationales et mondiales. Sur la base des conclusions de l'analyse approfondie des EDSE, une brochure statistique sur la situation des MGF en Éthiopie sera élaborée et diffusée en 2019.

Grâce aux contributions du Programme conjoint, des protocoles de recherche biomédicale permettant de mesurer le taux de prévalence des MGF au Burkina Faso ont été élaborés en concertation avec le Comité d'éthique pour la recherche en santé du Burkina Faso. Cette étude devrait être lancée en 2019. Suite aux consultations entre le Secrétariat permanent du Comité national de lutte contre la pratique de l'excision, l'Institut national de statistique et de démographie (INSD) et le Programme conjoint, un cadre de références a été réalisé en 2018 pour l'élaboration d'un rapport thématique sur les MGF et le mariage précoce fondé sur les résultats de l'Enquête multisectorielle continue de 2015. Le rapport sera publié par l'INSD en 2019.

## Cartographie des points chauds en vue d'aider les survivantes des MGF

Lorsque Valery (nom fictif) âgée de 13 ans s'est échappée d'un mariage forcé insupportable dans le West Poko au Kenya, elle aurait pu utiliser une carte.

Au lieu de cela, elle est partie sans savoir où elle allait dans les forêts d'arbustes, les lits de rivières asséchés et les champs de maïs. Lorsqu'elle a été reconnue par des voisins, elle a laissé entendre qu'elle était à la recherche de ses chèvres. Quand elle a atteint la clôture de sécurité, elle a voyagé des semaines durant et a parcouru des centaines de kilomètres.

Valery n'avait pas été assez puissante pour résister lorsque trois personnes l'ont retenue et ont coupé ses parties génitales, en prélude au mariage avec un homme plus âgé qui a apporté des cadeaux à sa famille.

Cependant, elle a été très forte et courageuse en saisissant l'occasion de s'enfuir le jour où sa belle famille l'a laissée seule.

Le premier jour, elle a continué de marcher jusqu'au coucher du soleil, dormant seule à la belle étoile. Au lever du jour, elle a continué à se déplacer rapidement, se dirigeant vers le sud à travers le terrain accidenté vers des zones plus peuplées.

Elle est restée quelques nuits chez une famille nantie qui lui a parlé du centre de secours Morpus et de son internat — et lui a tout aussi proposé de l'y conduire compte tenu de la distance éloignée du centre. Quelques jours après, rien ne s'étant produit, Valery est repartie seule. Elle s'est finalement rendue à l'internat et les autorités en place l'ont conduite au centre de secours le plus proche aidant les fugueuses à revendiquer leurs droits.

Bien que Valery n'ait pas pu en tirer parti, une initiative de cartographie ouverte, décrite ci-dessous, aide d'autres centres de secours et les filles qui ont besoin d'aide à se retrouver.

### Un voyage long et solitaire

Le Directeur adjoint de l'école a révélé que Valery s'épanouit au centre et excelle dans ses études. Elle est la vedette d'une troupe de danse locale et tient à devenir un modèle et une ambassadrice luttant contre les MGF et le mariage précoce. Pourtant, après avoir courageusement raconté son voyage en détail à un groupe de visiteurs, elle s'est effondrée, sanglotante, la tête dans les mains, se remémorant le traumatisme.

Selon plusieurs sources, l'histoire de Valery, bien qu'extrême, fait écho à des expériences de plusieurs autres filles dans la région qui se sont échappées des MGF. Au Kenya tout comme en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et dans d'autres pays où les MGF sont généralement pratiquées autour de l'âge pubère, les filles sont suffisamment matures pour comprendre le mal causé par la pratique des MGF et opposer une résistance, bien qu'elles n'y réussissent pas toujours. De plus en plus,

ces jeunes filles — du moins celles qui sont scolarisées — comprennent les dangers des MGF et les lois qui s'y rapportent, et sont habilitées à faire respecter leurs droits de la personne.

Nous croyons qu'environ 1 000 centres et foyers refuges travaillent en synergie avec le Kenya afin de répondre aux besoins de ces fugueuses désespérées. Ils ont été déterminants dans le sauvetage de 5 030 filles en 2018. Bien que tous ces endroits ne soient pas un idéal ou une solution à long terme aux MGF, il est clair qu'ils répondent à un besoin temporaire, et qu'ils constituent un volet de l'approche multisectorielle et multidimensionnelle du Programme conjoint.

### Le pouvoir des cartes

Une carte — du paysage, de l'infrastructure physique, des services et des zones abritant divers groupes culturels — est un outil précieux pouvant résoudre une multitude de problèmes liés au développement dans de nombreux contextes.

La cartographie s'avère utile dans la lutte pour l'élimination des MGF en répondant aux questions suivantes : Quels sont les foyers de résistance ? Quelles sont les structures de pouvoir social ? Quels services sont-ils disponibles ? Où les fugueuses peuvent-elles trouver secours ? L'information, c'est le pouvoir, et les cartes sont un moyen efficace visant l'ajout de la dimension spatiale à la connaissance qui, actuellement, ne réside que dans l'esprit des populations locales. La collecte des données seule peut également aider à focaliser l'attention sur une problématique.

Les cartes sont surtout utiles dans les districts ruraux tels que West Pokot au Kenya et dans les zones transfrontalières





de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie où les routes sont très peu nombreuses. Cependant, la technologie libre et les smartphones permettent aux populations locales d'identifier les villages et les routes sur un territoire auparavant non cartographié.

Au cours de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2018, un événement organisé par Crowd2Map, l'UNFPA et YouthMappers a attiré l'attention sur cette nouvelle technologie et sur son influence. « Nous construisons un réseau mondial pour unir des peuples à travers le monde », a déclaré Janet Chapman, fondatrice de Crowd2Map en République-Unie de Tanzanie, lors du « mapathon » organisé par l'UNFPA le 28 septembre. Depuis 2015, l'organisation coordonne un réseau de bénévoles afin de remplir les espaces vides des cartes rurales de la République-Unie de Tanzanie, grâce à OpenStreetMap, une application libre de cartographie — pour permettre aux activistes sur place de mieux protéger les jeunes filles.

### Archivage des connaissances locales

Le processus s'enclenche lorsque les activistes locaux identifient des zones à cartographier. Ensuite, des bénévoles à travers le monde les cartographient grâce à la plateforme en ligne de Humanitarian OpenStreetMap Team.<sup>1</sup> Pour finir, des bénévoles



locaux ajoutent des détails tels que les noms des quartiers, des écoles, des cliniques ou des rues.

Au cours du mapathon de septembre, plus de 6 000 bénévoles de plus de 60 pays ont cartographié plus de 49 000 immeubles et près de 7 000 kilomètres de routes.<sup>2</sup> Les données générées seront utilisées par un éventail de services liés aux MGF et de programmes de sensibilisation destinés aux filles, aux familles et aux communautés qui en ont le plus besoin.

À mesure que de plus en plus de communautés abandonnent les MGF, la programmation doit cibler les zones sensibles restantes, explique Nafissatou Diop, coordinatrice du Programme conjoint. Étant donné que les enquêtes auprès des ménages n'apportent au mieux que des données à l'échelle régionale, les données au niveau des districts obtenues grâce au projet de cartographie sont indispensables pour identifier les

communautés où sont encore pratiquées les MGF.

Rhobi Samwelly, elle-même survivante des MGF, dirige deux refuges pour filles dans les districts de Butiama et de Serengeti dans la région principalement rurale de Mara, en République-Unie de Tanzanie. Elle ne veut pas que d'autres filles traversent la même épreuve qu'elle a elle-même traversé à l'âge de 13 ans, lorsqu'elle a failli se vider de son sang. « Au cours de la période d'excision, les filles informées accourent vers les refuges », explique-t-elle dans une vidéo.<sup>3</sup>

Toutefois, Rhobi a ajouté que même lorsque les services de protection de l'enfant savent qu'il existe des filles en danger, ils ne savent parfois pas comment arriver dans les petits villages afin de mettre les filles en sécurité. Ces bénévoles font plus que cartographier le paysage, ils le changent.

1 <https://crowd2map.wordpress.com/>

2 <https://www.openstreetmap.org/about>

3 <https://www.hotosm.org/>

4 Chapman J, « Mapathon at the United Nations », Crowd2Map Tanzanie, 2018, <<https://crowd2map.wordpress.com/2018/10/01/mapathon-at-the-united-nations/>>, consulté le 16 juillet 2019.

5 [INSÉRER L'URL DE LA VIDÉO]

### *Études et évaluations par pays*

En plus de recueillir et d'analyser les données dans le cadre du suivi-évaluation en cours du Programme conjoint, les pays lanceront des études et des évaluations spécifiques visant à approfondir leur connaissance des facteurs des MGF qui pérennisent la pratique, dans le but de s'assurer que les interventions soutiennent effectivement un changement des normes sociales en luttant contre les attitudes répandues. En 2018, les études suivantes ont été menées grâce au soutien technique et financier du Programme conjoint.

Au Kenya, l'UNICEF a produit le Rapport de référence : Female Genital Mutilation/Cutting and Child Marriage among the Rendille, Maasai, Pokot, Samburu and Somali Communities in Kenya (Mutilations génitales féminines/excision et mariage précoce dans les communautés Rendille, Maasai, Pokot, Samburu et Somali au Kenya), publié en 2018.<sup>6</sup> L'étude montre l'influence des pays/communautés frontalières dans la poursuite des pratiques néfastes par ceux qui assurent l'offre et la demande de celles-ci. L'étude a été récompensée par l'UNICEF pour avoir été l'une des meilleures études de recherche de l'année menée par l'organisation.

- Pour mieux comprendre les facteurs des MGF, une étude a été commandée par l'UNFPA en Guinée-Bissau et menée par l'Institut national d'études et de recherche (Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa). Les conclusions de l'étude ont été utilisés pour améliorer les interventions du Programme conjoint, notamment veiller à ce que les activités des normes sociales soient conçues pour aborder les avantages perçus des MGF, améliorer les documents décrivant les conséquences associées à la pratique et sensibiliser les communautés à la législation liée aux MGF en Guinée-Bissau. Des études similaires ont été menées à Djibouti et en Guinée.
- En Égypte, le Programme conjoint fait partie d'une étude multinationale soutenue par l'UNFPA et menée par l'université Johns Hopkins à Baltimore, aux États-Unis, sur le mariage précoce dans les situations d'urgence. L'étude vise notamment à déterminer si les populations de réfugiés subissent des MGF en Égypte en raison des normes sociales existantes liées à l'aptitude au mariage.
- Dans le cadre d'un partenariat avec une organisation axée sur les jeunes, une étude sur le statut actuel de la programmation des MGF au Nigéria a été révisée et validée dans les cinq États cibles du Programme conjoint, dans le but de mieux orienter la programmation.

6 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Female Genital Mutilation/Cutting and Child Marriage among the Rendille, Maasai, Pokot, Samburu and Somali Communities in Kenya », UNICEF, Nairobi, 2017, <[http://antifgmboard.go.ke/wp-content/uploads/2018/12/KE\\_2017\\_Summary\\_Baseline\\_Report\\_on\\_FGM\\_and\\_Child\\_Marriage.pdf](http://antifgmboard.go.ke/wp-content/uploads/2018/12/KE_2017_Summary_Baseline_Report_on_FGM_and_Child_Marriage.pdf)>, consulté le 19 juillet 2019.

- Au Soudan, une cartographie à petite échelle dans les communautés ciblées et proposées a été réalisée et une étude de données basée sur la méthode d'enquête spatiale simple (S3M) a été menée dans 17 États. Les conclusions comprenant des informations au niveau des ménages ont été enregistrées et analysées. Le Programme conjoint et l'OMS ont mené un projet de recherche de mise en œuvre axée sur la communication axée sur les patients visant à mettre un terme aux MGF.

### Apprentissage et partage des connaissances

La Conférence internationale de l'UA sur les mutilations génitales féminines organisée conjointement avec l'UNFPA et l'UNICEF en octobre 2018 à Ouagadougou, au Burkina Faso, comprenait un dialogue technique de deux jours qui a servi de forum d'apprentissage et de partage des connaissances sur les bonnes pratiques d'élimination des MGF. Avec environ 400 participants dont le personnel du Programme conjoint, les représentants des gouvernements, la société civile et les donateurs, le dialogue technique a porté sur des questions d'actualité telles que la médicalisation des MGF, les MGF transfrontalières et les mouvements des populations.

Le pôle de gestion des connaissances a été construit en 2018 avec deux principales interfaces :

- Pôle de connaissances de gestion de l'UNFPA–UNICEF pour les résultats des MGF (voir Figure 1.21)
- La Communauté des praticiens (CdP) sur les MGF.

FIGURE 1.21

Page d'accueil du pôle de connaissances de gestion de l'UNFPA–UNICEF pour les résultats des MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

En partenariat avec l'Associazione italiana donne per lo sviluppo (AIDOS), Equilibres & Populations et le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles en Belgique, le Programme conjoint a soutenu la Communauté des praticiens sur les MGF (CdP MGF),<sup>7</sup> un réseau en ligne de professionnels (chercheurs, décideurs, prestataires de soins, experts techniques et société civile) d'Afrique et d'Europe qui partagent leurs connaissances sur les efforts pour éliminer les MGF. La CdP MGF vise à : faciliter l'échange des connaissances à travers divers secteurs au niveau local et international ; permettre l'accès aux matériels, outils et informations ; identifier les bonnes pratiques pour améliorer la qualité des programmes de lutte contre les MGF ; et partager les informations avec les décideurs à l'échelle nationale et internationale.

En 2018, AIDOS a posté huit vidéos en ligne réalisées par de jeunes activistes formés à des techniques de narration et utilisant leurs voix pour dénoncer les MGF. Les vidéos de formation ont été financées par le Programme conjoint. Les vidéos ont servi d'outils lors d'événements de formation et de sensibilisation en Belgique, au Burkina Faso, en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni et au Sénégal.

### **Le Programme conjoint vise à atteindre une économie, une efficacité, une efficacité, et une égalité maximales et durables.**

Les Nations Unies s'engagent à utiliser au mieux les ressources pour atteindre les résultats escomptés grâce au Programme conjoint. La proposition de valeur du Programme conjoint comprend quatre éléments : l'économie, l'efficacité (coût), l'efficacité et l'équité.

Ces éléments sont représentés par des interventions visant les populations les plus vulnérables/marginalisées telles que les groupes minoritaires et les populations rurales, et par une planification et une coordination conjointes des interventions entre le Programme conjoint et les acteurs clés comme le gouvernement, la société civile et les donateurs, ainsi que par le taux élevé d'utilisation du budget atteint et les économies réalisées.

Tous les huit pays de niveau 1 ont déclaré cibler les régions rurales, éloignées et difficiles d'accès ainsi que des populations vulnérables considérées comme étant « laissées pour compte », où les MGF sont répandues.

Les femmes, les filles, les habitants des zones rurales, les peuples autochtones, les minorités ethniques et les personnes

<sup>7</sup> Disponible sur : <https://copfgm.org/a-propos/about/community/>

handicapées font partie des personnes systématiquement exclues par les barrières économiques, politiques, sociales et culturelles. Ces catégories de personnes sont touchées de façon disproportionnée par ces barrières et laissées pour compte. À l'aide de critères pertinents tels que les indicateurs de pauvreté, la prévalence des MGF, le nombre de filles en danger et d'autres indicateurs sociaux, le Programme conjoint a examiné les personnes exclues et les raisons de cette exclusion, et s'est concentré sur les communautés avec les niveaux les plus élevés d'indicateurs de pauvreté chez les enfants et les femmes et dont le taux de prévalence des MGF est plus élevé que le niveau de prévalence national des MGF.

En ce qui concerne l'efficacité des interventions, le Programme conjoint a évalué si l'UNFPA, l'UNICEF et d'autres parties prenantes des MGF ont effectué une planification, un suivi, un examen et des rapports conjoints. Tous les huit pays de niveau 1 ont mené des activités conjointes en 2018. Le Programme conjoint en consultation avec les parties prenantes des MGF a organisé des réunions de planification et d'examen trimestrielles, semestrielles et annuelles au cours desquelles l'élaboration d'analyses situationnelles sur les MGF a été analysée et finalisée, la théorie globale du changement et les cadres des résultats ont été contextualisés (notamment la conception de la base de référence et des cibles pour 2018–2021), et des plans de travail annuels ont été constitués.

L'UNFPA, l'UNICEF et d'autres parties prenantes clés ont mené un suivi conjoint et une supervision de soutien dans les zones d'intervention ; toutefois, le suivi a été bien moins coordonné, principalement en raison d'une faible planification, mais aussi des troubles et de l'instabilité politiques dans certains pays comme l'Éthiopie. Les systèmes de surveillance communs sont actuellement en cours d'étude, en particulier dans les zones d'intervention commune et le Programme conjoint a continué à renforcer les capacités des gouvernements dans la coordination des actions visant à éliminer les MGF.

Malgré les retards dans le déblocage des fonds du siège vers les bureaux de pays et les partenaires de mise en œuvre et dans la contextualisation, la mise en œuvre du processus du plan d'action, la planification, le suivi, l'examen et les rapports conjoints entre l'UNICEF et l'UNFPA ont accru le pouvoir des deux organisations à organiser, à influencer et à réduire les coûts liés à la programmation et aux questions administratives.

## 1.4 Suivi et évaluation

### Suivi

Le suivi et l'évaluation dans le cadre du Programme conjoint ont continué à s'améliorer, malgré les différences de contextes dans lesquels le programme a été mis en œuvre en termes de capacité des systèmes de suivi du gouvernement et des partenaires de la société civile. Certains pays ont entrepris des efforts afin de renforcer les systèmes de collecte, d'analyse et d'utilisation des données administratives des partenaires de mise en œuvre. Ces efforts incluent l'incorporation des indicateurs des MGF dans les annuaires statistiques sectoriels, dans le but d'obtenir des données d'incidence. Le Système de programmation global de l'UNFPA permet aux partenaires de mise en œuvre d'inclure les indicateurs du Programme conjoint dans leurs plans d'action annuels. Les partenaires sont appuyés dans la production de rapports sur les indicateurs prévus grâce à des données quantitatives et de rapports narratifs. Le système couvre la production trimestrielle de rapports programmatiques et financiers.

Sur la base du cadre mondial de résultats, les pays ont élaboré des plans de suivi et d'évaluation avec un suivi et une production de rapports trimestriels des progrès sur le terrain par les partenaires de mise en œuvre respectifs. Le cadre de suivi inclut également des révisions régulières de programme auxquels participent les principales parties prenantes.

En Éthiopie, le Programme conjoint et le Programme global sur le mariage précoce ont procédé à une première cartographie et un premier examen du système de partenaires existant, du flux des données, de l'identification des besoins d'informations des partenaires ainsi que des exigences du rapport du Programme conjoint. La prochaine étape consiste à établir un consensus sur la liste des indicateurs qui répondent aux besoins d'information des principales parties prenantes et à élaborer un guide bref du suivi et de l'évaluation comprenant la définition des indicateurs, la source des données/moyens de vérification, le délai et organe responsable au sein de chaque agence, et l'assurance de la qualité/nettoyage des données. Une réunion d'information sera ensuite organisée pour le personnel responsable.

En réponse à la nécessité de développer une approche unifiée et une boîte à outils afin de mesurer les changements des normes sociales, le cadre de mesure ACT a été mis en place en partenariat avec l'Université de Drexel à Philadelphie aux États-Unis. La mise à l'essai du cadre aura lieu en Éthiopie et en Guinée en 2019.

Les systèmes de surveillance communautaires, mécanisme essentiel de suivi dans la prévention des MGF peuvent être utilisés pour recueillir les informations sur les interventions communautaires relatives aux MGF. À Djibouti, les comités de gestion communautaire chargée de cette surveillance ont reçu à une formation sur la collecte des données des filles sauvées des MGF et des enfants (filles et garçons) protégés de toute forme de violence.

### Renforcement des « Données pour tous »

La plateforme « Données pour tous » (DFA), plateforme de planification, de suivi et de rapport a été mise à jour pour utilisation en 2018, la première année de la phase III du Programme conjoint. Les plans aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux ont été élaborés en fonction du cadre des résultats de la phase III et téléchargés dans le système. Le processus de contextualisation et les webinaires de formation ont été organisés afin de doter les points focaux des compétences requises pour l'utilisation des DFA. Tous les pays du niveau 1 ont utilisé les DFA afin d'établir les références, planifier les objectifs et faire un rapport sur les réalisations. En conséquence, le Programme conjoint a renforcé son approche de gestion son approche de gestion en suivant le progrès sur les références, des cibles et réalisations.

### Évaluation

Une évaluation externe de la phase II (2014-2017) du Programme conjoint a été dirigée en 2018 et son rapport a été achevé en 2019. Les conclusions de cette évaluation serviront à orienter les interventions du programme au cours des dernières années de la phase III.

## 1.5 Les défis

### Les défis mondiaux

Avec le lancement de la phase III en 2018, le Programme conjoint a continué de faire face aux défis mondiaux : des taux élevés de croissance de la population dans les zones touchées entraînant ainsi une augmentation importante du nombre de filles exposées aux MGF ; et les difficultés liées à la mesure de la décroissance des taux de prévalence des MGF basés sur les enquêtes nationales (p. ex. EDS et EGIM) qui ne reflètent pas les réalités locales ou communautaires — ces enquêtes mesurent la prévalence au niveau national et au niveau régional tandis que le travail du Programme conjoint vise le plus souvent des zones plus petites.

### Défis propres au programme

- Allocation du budget national insuffisant : Bien que la plupart des pays aient mis en place des plans d'action nationaux et des lignes budgétaires pour lutter contre les MGF, le niveau des allocations budgétaires est faible et insuffisant pour soutenir une mise en œuvre significative du programme ; de plus, moins de pays réalisent ces budgets. Les systèmes permettant de suivre et de faire un rapport sur les allocations budgétaires réelles et les dépenses n'ont pas encore été mis en place. La campagne de l'UA sur l'élimination des MGF devrait mettre en place un mécanisme de responsabilisation afin de contrôler les allocations de ressources nationales par les États.
- Systèmes de gestion des données faible : Dans certains pays, les systèmes de gestion de données faibles sont attribuables au manque de bases de données informatisées permettant une collecte des données et l'établissement de rapport en temps réel. À l'effet d'aborder cette question, le Programme conjoint continuera à plaider en faveur du renforcement des capacités des systèmes de données nationaux afin d'intégrer les indicateurs des MGF, de mener une étude sur les normes sociales et comportementales et d'apporter des solutions innovantes à l'instar de RapidProtection au Sénégal qui fournit la collecte des données en temps réel sur les MGF. La cartographie du système existant et la création de synergies avec d'autres programmes pourraient également être une opportunité de partenariat et un moyen d'éviter le chevauchement des efforts.
- Nécessité d'investissements accrus pour intensifier les interventions : Les grands pays tels que l'Éthiopie et le Nigéria nécessitent une augmentation accrue d'investissements pour une intensification des interventions visant l'accélération de l'élimination des MGF.



- Roulement du personnel au sein des institutions étatiques : Le haut niveau de roulement du personnel parmi les institutions étatiques peut créer des déficits dans la mise en œuvre et compromettre la qualité des prestations de services. Le Programme conjoint et les partenaires d'exécution accordent une priorité à l'amélioration des systèmes d'enregistrement et au flux d'informations au sein des institutions afin de garantir la durabilité et le transfert sans heurt, si nécessaire.
- Manque de politiques claires ou de lignes directrices sur la médicalisation des MGF : Les professionnels de santé qui font face aux demandes de MGF manquent souvent de politiques ou de lignes directrices claires concernant la médicalisation des MGF ou ne comprennent pas que le personnel de santé qui pratique les MGF ne réduit pas les risques pour la santé associés à cette pratique néfaste. Le Programme conjoint travaille avec les associations professionnelles et les syndicats du personnel de santé au Nigéria afin d'adopter un règlement disciplinaire interne interdisant à leurs membres de s'engager dans la pratique des MGF et d'appuyer les associations de santé dans le contrôle et la surveillance du personnel de santé. En Égypte, le Programme conjoint élabore des lignes directrices et donne lieu à la formation à l'intention du personnel de santé en matière de risques pour la santé liés aux MGF.
- Le signalement des cas de MGF demeure bas : Malgré l'existence des politiques et la législation en place interdisant les MGF, le signalement et la poursuite des cas demeurent un défi dans la plupart des pays. En Éthiopie, un plan a été élaboré pour lancer, en partenariat avec la Cour suprême fédérale, une évaluation rapide des obstacles et des facteurs permettant l'accès aux services juridiques, notamment le signalement des cas au niveau communautaire et des prestataires de services, afin d'éclairer les efforts de programmation fondés sur des données factuelles et de contextualiser les initiatives en fonction de la dynamique sociale locale. De plus, le renforcement supplémentaire des mécanismes de surveillance au niveau communautaire devrait contribuer à l'amélioration du contrôle et du signalement des cas.

Système d'orientation faible : Il existe un système d'orientation faible associant les membres d'une communauté et les services relatifs aux MGF (c.-à-d., sur les plans sanitaire, social et juridique) Le Programme conjoint a commencé à recenser les interventions stratégiques comme faisant partie intégrante de son approche de renforcement de systèmes afin d'institutionnaliser et de soutenir la prestation de services relatifs aux MGF.



© UNFPA/Luca Zordan, Burkina Faso

## 2 Priorités pour 2019

### Initiatives régionales

Les priorités en 2019, deuxième année de la phase III du Programme conjoint se résument au lancement de la campagne de l'UA sur l'élimination des MGF et à l'Initiative Spotlight en Afrique, décrits ci-dessous.

### *Initiative de l'Union africaine pour l'élimination des MGF*

Lors de la Conférence de Ouagadougou en 2018, l'UA a désigné Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, Président du Burkina Faso, pour soutenir l'élimination des MGF en Afrique et au niveau international. Le Président Kaboré a été invité à organiser une réunion de haut niveau au Sommet de l'UA 2019 afin de mettre en place la campagne de l'UA sur l'élimination des MGF de manière officielle, y compris une campagne sociale à travers le continent fondée sur l'Initiative de communication Saleemale du Programme conjoint. Les États membres de l'UA s'engageront à mettre en œuvre cette initiative de communication en mettant l'accent sur les normes sociales et les dimensions culturelles des MGF, les MGF transfrontières et à consolider l'implémentation des cadres législatifs existants, allouer des ressources financières nationales, promouvoir l'utilisation des preuves et données, faire des rapports d'avancement de manière régulière en ce qui concerne l'élimination des MGF et à accroître leur engagement auprès de la société civile et des groupes communautaires dans le processus d'élimination des MGF.

### *Initiative Spotlight en Afrique*

L'UNFPA et l'UNICEF ont fait des propositions en ce qui concerne l'Initiative Spotlight, partenariat entre l'UE et l'ONU qui entend éliminer toutes formes de violence faite contre les femmes et les filles à travers le monde, notamment les MGF, en renforçant le soutien politique et en instaurant un mécanisme de responsabilisation fonctionnel au niveau régional afin d'améliorer une intervention nationale multisectorielle relative aux MGF. Avec le lancement de l'Initiative Spotlight en 2019, l'UNICEF et l'UNFPA vont nouer des partenariats, et renforcer la collaboration entre l'UA et les groupes de promotion des droits des femmes au niveau régional, les mouvements sociaux autonomes et les organisations de la société civile et à vocation confessionnelles, notamment celles qui représentent les jeunes et les groupes confrontés aux formes de discriminations multiples et convergentes, et à la marginalisation.

### **Suivi et évaluation**

En 2019, les priorités du suivi-évaluation seront axées sur la réflexion sur les conclusions et les recommandations de l'évaluation conjointe de la phase II, notamment l'élaboration d'une réponse de la direction en ce qui concerne l'adoption des mesures jugées appropriées. La concertation annuelle organisée en 2019 sera une circonstance opportune d'engagement au sens large des points focaux du Programme conjoint aux niveaux national, régional et international.

L'amélioration de la plateforme des DFA se poursuivra, notamment la création d'un tableau de bord interactif et innovant, et des contes illustrant les données seront construits pour mieux visualiser l'analyse des données.



© UNFPA, Luca Zordan, Éthiopie

### 3 Profils de pays

Les profils de pays suivants offrent des instantanés des principales réalisations et des enseignements tirés dans les huit pays du niveau 1 (priorité absolue) soutenu la première année de la troisième phase (2018-2021) du Programme conjoint (Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan).

Ces profils de pays sont principalement basés sur des rapports annuels reçus des pays avec des informations complémentaires provenant des initiatives internationales. Ces profils comprennent des descriptions détaillées de chaque pays portant sur la prévalence des MGF, le calendrier des initiatives nationales clés, les questions et le contexte ainsi que les réalisations programmatiques dans différents domaines de résultats du Programme conjoint.

Les profils de pays sont le reflet ici de l'intensité des interventions du Programme conjoint en 2018, qui variaient d'un pays à un autre, se fondant sur le contexte national et les priorités locales. Les profils de pays sont également le reflet de certaines approches novatrices, et de l'amélioration tout aussi des techniques de suivi et d'évaluation entreprises en 2018.

BURKINA FASO .....	60
DJIBOUTI.....	66
ÉGYPTE .....	70
ÉTHIOPIE .....	74
KENYA .....	80
NIGÉRIA .....	86
SÉNÉGAL.....	92
SOUDAN.....	98

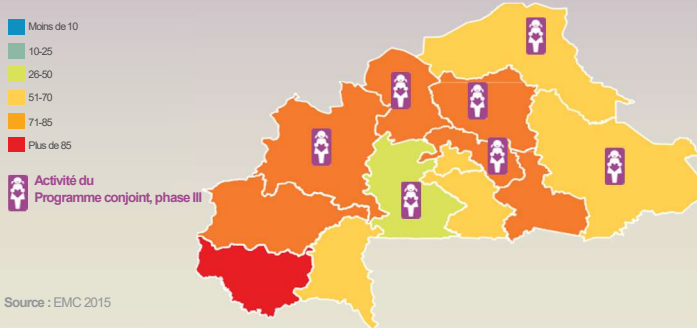
# Burkina Faso

42%

de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EMC 2015

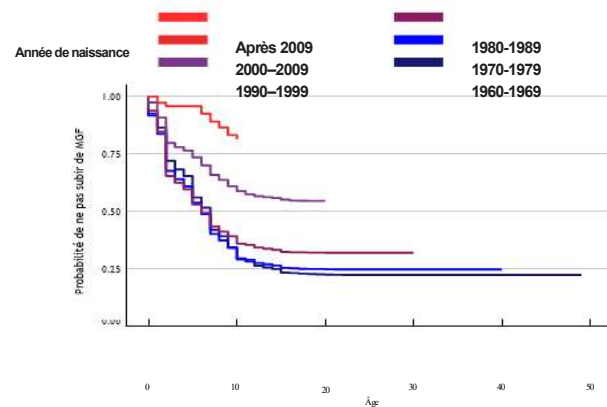
- 11 pour cent de filles âgées de 0-14 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF).<sup>1</sup>
- 42 pour cent de filles et femmes âgées de 15-19 ans ont subi des MGF au Burkina Faso .<sup>1</sup>
- 68 pour cent de filles et femmes âgées de 15-49 ans ont subi des MGF au Burkina Faso .<sup>1</sup>

La Figure 3.1 illustre la probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines âgées par tranche d'âge d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans

Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la coupe, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 25 % des filles ont subi une MGF à l'âge de 2 ans et 50 % à l'âge de 5 ans, tandis que pour la génération plus jeune (2000-2009), 25 % des filles sont coupées à l'âge de 1 an, mais 50 % sont encore coupées plus tard à l'âge de 6 ans. Cependant, cette différence devrait être confirmée par des tests de signification statistique.

FIGURE 3.1

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Burkina Faso

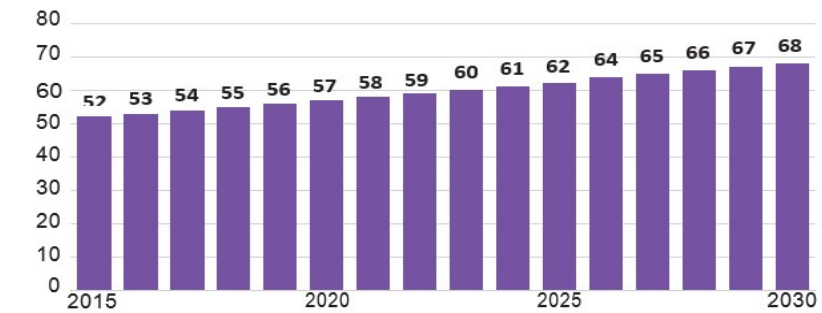


Source : UNFPA 2018

1 Source : EMC (2015)

Des estimations récentes indiquent qu'environ 957 000 filles seront exposées aux MGF entre 2015 à 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF continue (voir Figure 3.2).

FIGURE 3.2 : Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Burkina Faso

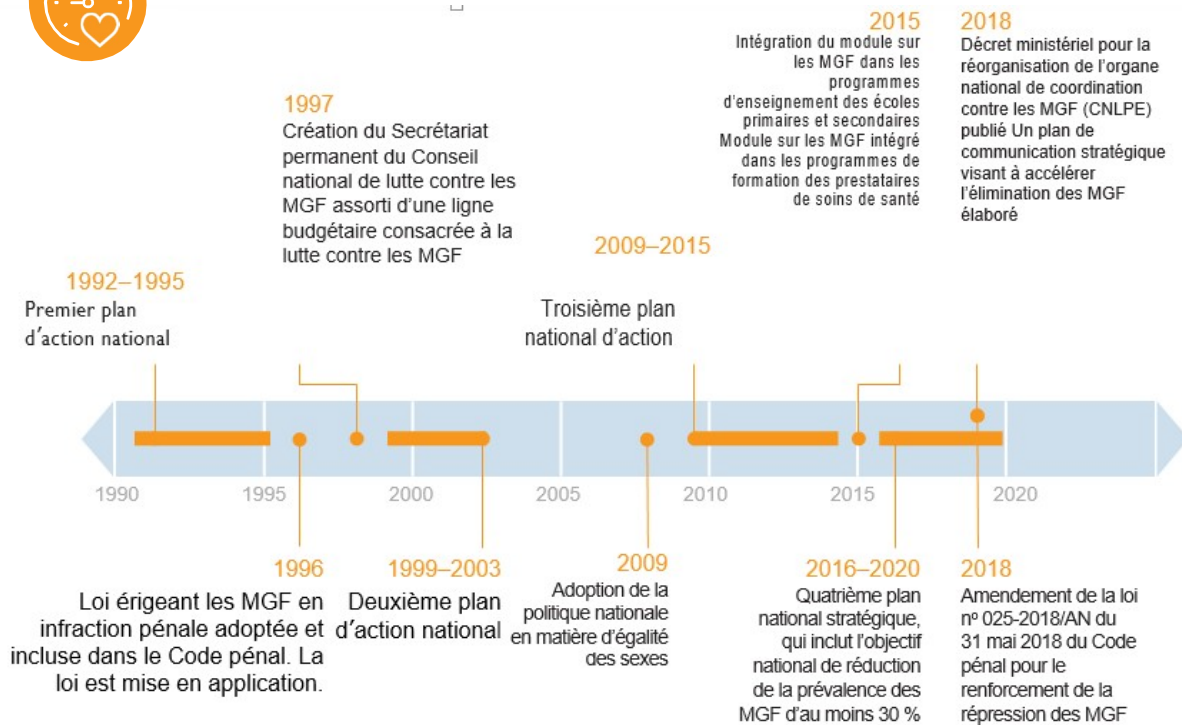


Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.3



### Calendrier des principales initiatives et actions au Burkina Faso



## Réalisations nationales en 2018

Depuis plusieurs années, le Burkina Faso a constamment renforcé la mise en œuvre d'une législation érigeant les MGF en infraction criminelle grâce à des initiatives telles que les tribunaux mobiles. En 2018, le gouvernement

a pris d'autres mesures en amendant le Code pénal afin de renforcer les sanctions contre les coupables et de réorganiser le corps national de coordination contre les MGF (CNLPE).

### La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

Des initiatives de sensibilisation ont été entreprises dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de tolérance zéro contre les MGF (6 février 2018). La sensibilisation des décideurs politiques à l'échelle infranationale a donné lieu à un plus grand nombre d'engagements à :

- Intégrer les MGF dans les plans de développement local conformément à la Charte des maires signée le 6 février 2014 ;
- Signaler aux autorités tout cas ou tentative de MGF, et suivre l'affaire pour en connaître l'issue ;
- Diriger les survivantes des MGF vers les services compétents (Ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille, et Ministère de la Santé).

FIGURE 3.4 : Nombre d'arrestations, de cas portés devant les tribunaux et de condamnations, 2018



**Arrestations : 10**  
(2015–2018 total : 188)



**Cas portés devant les tribunaux : 10**  
(2015–2018 total : 161)



**Condamnations et sanctions : 10**  
(2015–2018 total : 119)

### La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

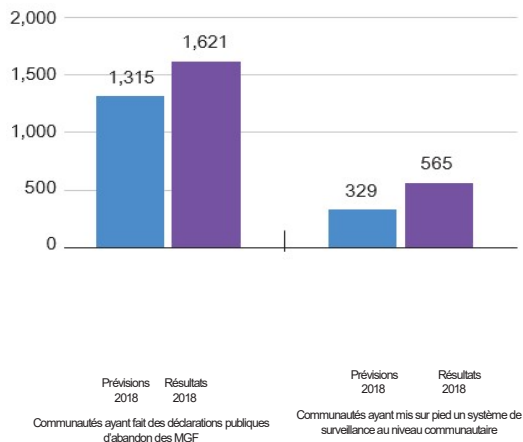
- 1 621 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF en 2018 dont 451 520 personnes.
- 1 884 communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF ont mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire afin de veiller au respect des engagements.
- 11 associations d'hommes (comprenant 330 membres au total) dans les villages d'interventions sont sensibilisées à l'intégration d'activités d'abandon des MGF dans leurs plans d'action en 2019.
- 978 communautés ont mis en œuvre un programme de renforcement des capacités de 2 265 clubs composés de 56 954 filles dans les régions du Centre, du Plateau-Centre, du Sahel,

du Centre-Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre-Ouest.

Le Programme conjoint a aidé l'Institut national pour la formation des travailleurs sociaux (INFTS) à concevoir un module d'éducation parentale sensible au genre. Ce module servira de base au renforcement des capacités des travailleurs sociaux à autonomiser les familles et les communautés sur les droits des enfants et des femmes, et sur l'éducation parentale sensible au genre (« éducation liée au genre ») pour lutter contre les conséquences néfastes des MGF et du mariage précoce.

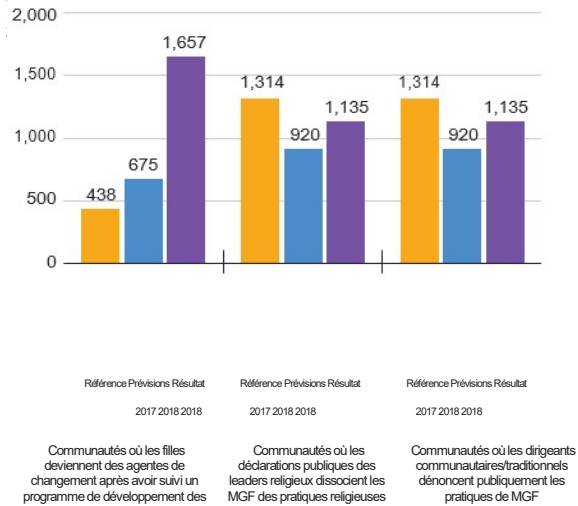


FIGURE 3.5 : Nombre de communautés :  
(a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Burkina Faso



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.6 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

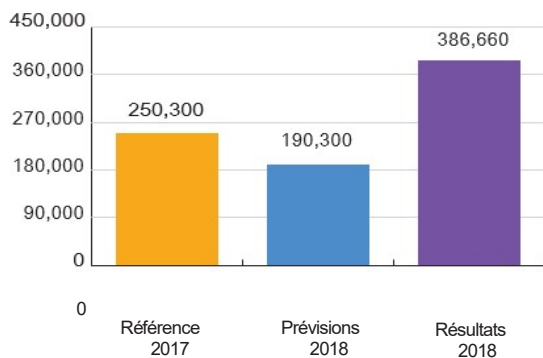
La prestation des services aux femmes et aux filles exposées ou touchées par les MGF est un domaine d'intérêt prioritaire pour le Programme conjoint. En 2018, le Burkina Faso a obtenu les résultats suivants :

- 387 088 femmes et filles ont bénéficié des services sanitaires, sociaux et juridiques liés aux MGF (voir les Figures 3.7, 3.8 et 3.9).
- 56 954 filles ont été directement concernées par les interventions de prévention des MGF.
- 40 assistants sociaux, membres d'associations, gendarmes, officiers de police et gardiens de pénitenciers dans les zones d'intervention du programme conjoint ont reçu une formation en prise en charge psychosociale et juridique des femmes et filles victimes des complications liées aux MGF.
- 3 275 agents de santé communautaires (ASC), dont 999 femmes, ont été formés. Le renforcement des compétences des ASC a été assuré par les autorités sanitaires de district et les directions provinciales pour les femmes sous la

supervision du corps de coordination nationale (CNLPE). Les ASC, dont le rôle comprend la promotion de la santé des populations, doivent utiliser les connaissances reçues pour sensibiliser les communautés aux MGF, intégrer les aspects liés aux MGF dans les activités quotidiennes, promouvoir la dénonciation préventive des cas de MGF et orienter les survivantes vers les services de prise en charge appropriés.

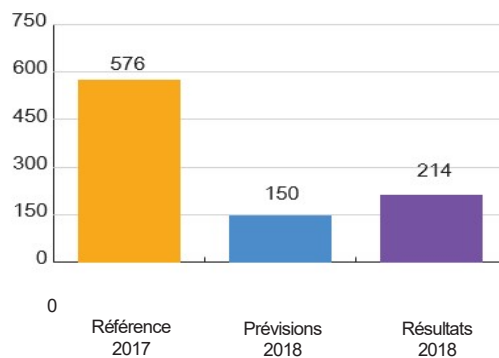
62 sages-femmes des régions du Centre-Ouest (Boulkiemdé, Sanguié, Sissili et Ziro) et 75 assistants sociaux de la région du Centre ont participé à des conférences avec la contribution des victimes de MGF, l'Association burkinabè des Sages-femmes et le Centre d'Études et d'appui-conseil en travail social. Ces conférences avaient pour but d'accroître la prestation de services de prévention et de prise en charge des victimes des MGF et de sensibiliser les acteurs à leur rôle de promotion de l'élimination des MGF.

FIGURE 3.7 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.8 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



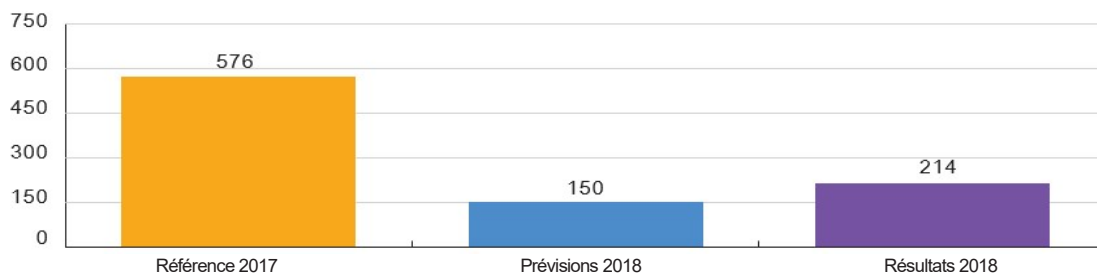
Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Informations et données factuelles

Des informations et des données factuelles sont générées pour appuyer le plaidoyer et la programmation. Les résultats suivants ont été obtenus en 2018.

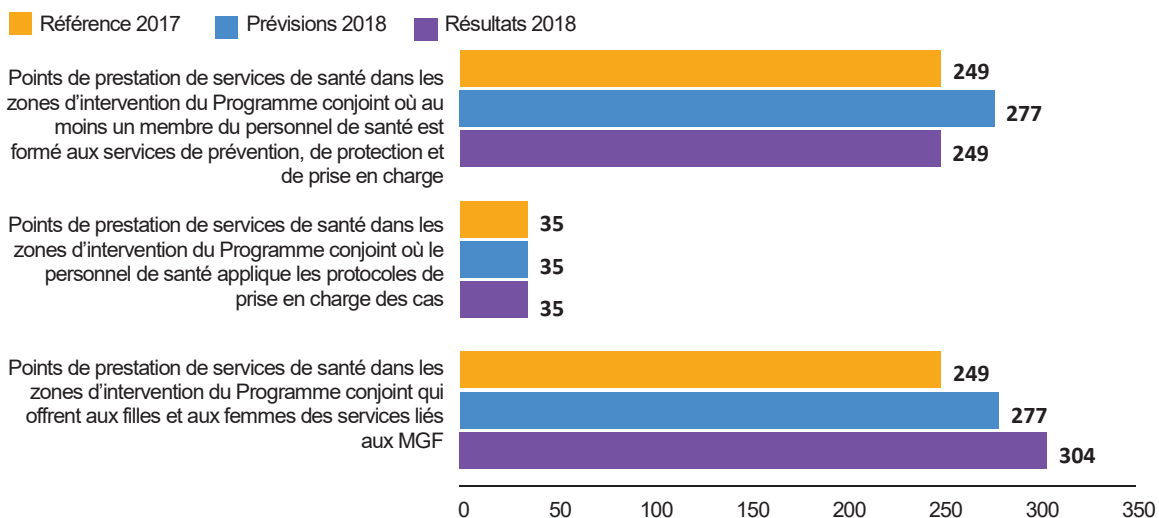
- Achèvement du rapport d'examen de mi-parcours du Plan national stratégique pour l'élimination des MGF (2016–2020).
- Achèvement d'un projet de protocole de recherche biomédicale sur la prévalence des MGF.
- L'annuaire statistique d'action, de santé et de justice sociales comprend les indicateurs liés aux MGF et fournit des données sectorielles sur les interventions du Programme conjoint. Toutefois, les données ne concernent que les cas cliniques et ne fournissent pas de données sur la prévalence de la pratique.

FIGURE 3.9 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services juridiques liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.10 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

### Les défis

1. Les partenaires de mise en œuvre ont été confrontés à des difficultés d'accès aux zones les plus affectées en raison de l'insécurité croissante. Pour faire face à ce défi, le Programme conjoint a renforcé l'engagement des acteurs communautaires et des associations locales en tant qu'agentes de changement afin qu'ils continuent à fournir des services pour la construction d'un consensus social visant à éliminer la pratique des MGF.
2. L'insuffisance des budgets alloués à la prise en charge urgente des survivantes en cas de dénonciation.
3. L'absence d'un protocole chirurgical pour la prise en charge des urgences médicales demeure également un défi.

# Djibouti

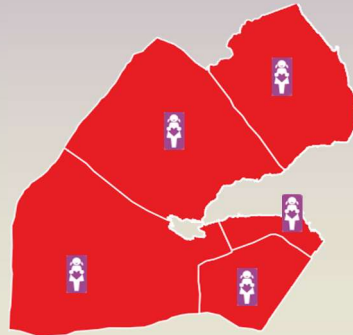
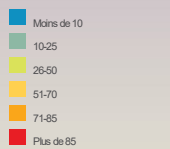
94 %

de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF



## FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EDIMS 2006

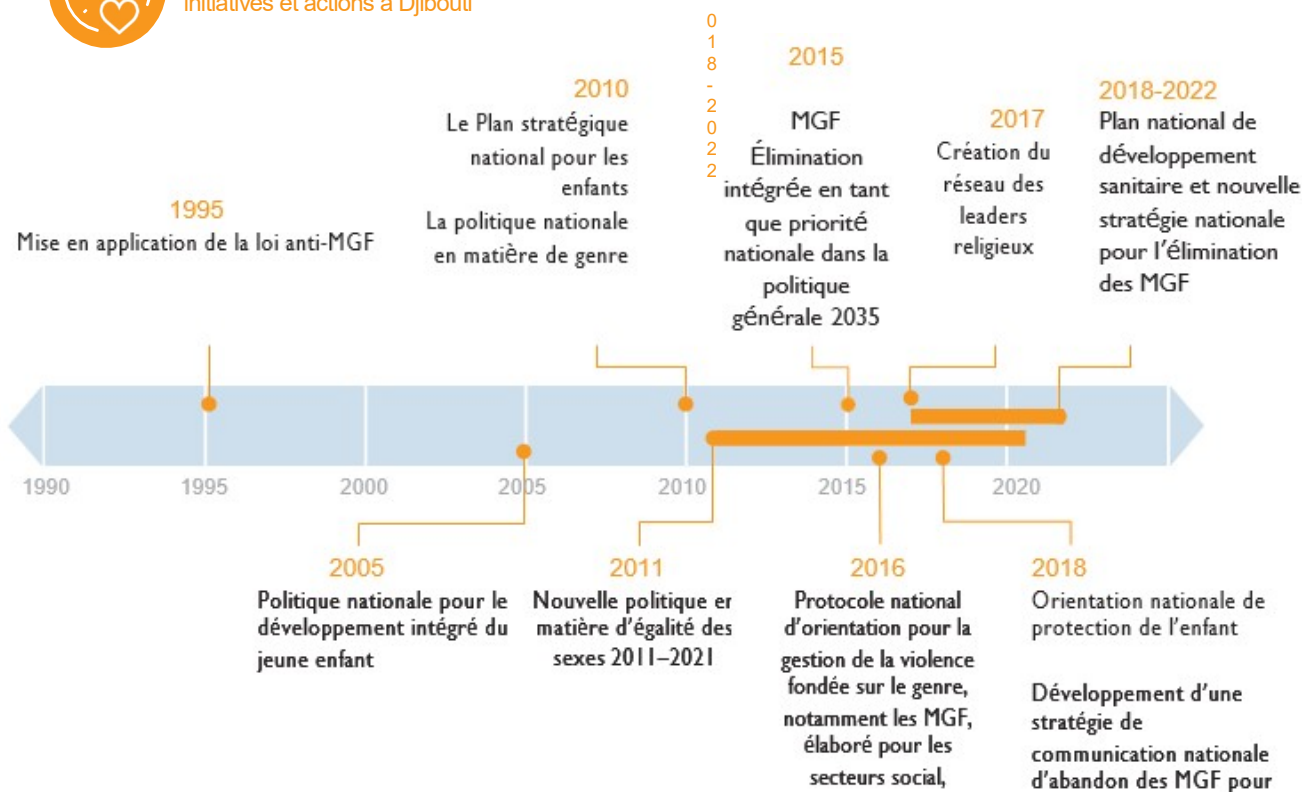
Activité du Programme conjoint, phase III

- Les mutilations génitales féminines (MGF) restent très répandues à Djibouti : près de 9 adolescentes sur 10 âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF, soit un peu moins que les femmes plus âgées.<sup>1</sup>
- Éléments de preuve d'une légère réduction de la prévalence des MGF à Djibouti au cours des trois dernières décennies : 88 % de prévalence chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans contre 98 % chez les femmes âgées de 45 à 49 ans.
- Plus de 9 adolescentes et femmes sur 10 vivent chaque jour avec les conséquences de la pratique ; 62 % des filles à Djibouti ont subi des MGF entre 5 et 9 ans.
- Plus d'une fille sur cinq a subi une MGF avant l'âge de 5 ans, comme l'ont signalé les mères.

FIGURE 3.11



## Calendrier des principales initiatives et actions à Djibouti



## Une approche multisectorielle intégrée à Djibouti

À Djibouti, le Programme conjoint a adopté une approche intégrée et multisectorielle qui promeut l'adoption de normes et pratiques sociales positives avec un accent sur les deux étapes de vie critiques où les filles sont le plus exposées aux MGF : les 1 000 premiers jours (de la conception à l'âge de deux ans) et l'adolescence. Cette approche est intégrée dans les secteurs de la santé, de la nutrition ; de l'éducation et de la protection de l'enfant.

Le Secrétariat d'État chargé des Affaires sociales a mis sur pied un Programme national de Solidarité Famille qui intègre un service d'appui à l'efficacité parentale — des modules d'éducation parentale pour le développement et l'expansion des connaissances, des compétences et des attitudes appropriées visant le développement de la petite enfance (DPE). Il favorise également la demande et l'utilisation

des services. Les familles qui reçoivent des transferts en espèces sont censées participer aux dialogues communautaires animés par des comités de gestion communautaire sur le programme essentiel de services et d'appui aux DPE intégrés. Grâce à son programme de préparation à la vie active, l'UNICEF cible les adolescents scolarisés et non scolarisés avec pour but de les autonomiser en leur apportant des compétences en réflexion critique, en négociation et en prise de décision. Ce programme vise à renforcer l'estime de soi et à accroître la capacité à assumer des choix plus sains, à résister aux pressions négatives et à éviter des comportements à risque. Le programme de préparation à la vie active œuvre à améliorer les connaissances et à sensibiliser les adolescents aux MGF, à la transmission du VIH/SIDA, à la consommation de stupéfiants et d'alcool, ainsi qu'à identifier et lutter contre les stéréotypes fondés sur le genre et les attitudes discriminatoires.

## Réalisations nationales en 2018

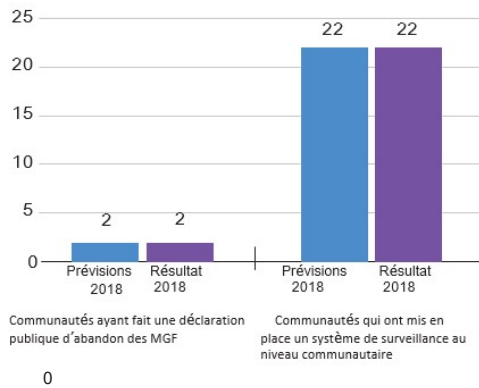
### La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- La Commission nationale des droits de l'homme a contribué à améliorer le système judiciaire en renforçant les capacités des juges et des officiers de police judiciaire. Le Programme conjoint a également élaboré une stratégie de sensibilisation des services judiciaires à la dénonciation des MGF. Elle vise à renforcer l'application de la législation qui est actuellement faible, avec seulement deux cas d'arrestations en 2018.
- L'élaboration d'un document d'orientation en matière de protection de l'enfant qui met un accent stratégique sur l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes, notamment les MGF, afin de s'assurer que les interventions du Programme conjoint soient intégrées au système national de protection de l'enfant.

### La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

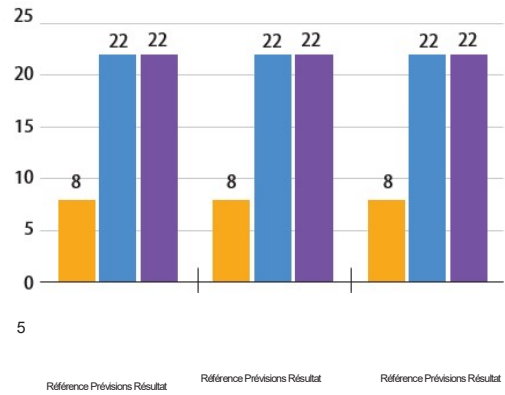
- Une stratégie de communication a été élaborée pour le changement durable de mentalités afin d'abandonner les MGF grâce au travail de sensibilisation des jeunes filles et des leaders traditionnels et religieux.
- Le Ministère des affaires musulmanes a constitué un réseau de leaders religieux (Shamikat) afin de parvenir à un consensus sur la position des enseignements islamiques par rapport aux MGF. Le Shamikat mène également des dialogues de sensibilisation communautaires.
- Deux déclarations publiques d'abandon des MGF incluant 284 personnes ont été faites avec la société civile, les leaders religieux et les parlementaires pour mettre un terme aux MGF.
- 396 dialogues communautaires encourageant l'abandon des MGF avec l'aide d'un groupe de 33 leaders religieux et des comités de gestion communautaire ont atteint 33 128 personnes.
- 160 des 414 filles en danger de MGF ont été identifiées et sauvées de la pratique par les comités de surveillance établis à l'échelle communautaire.
- 7 717 adolescents et jeunes (3 410 filles et 4 307 garçons) ont été sensibilisés à travers un programme de préparation à la vie active.

FIGURE 3.12 : Nombre de communautés :  
(a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire à Djibouti



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.13 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

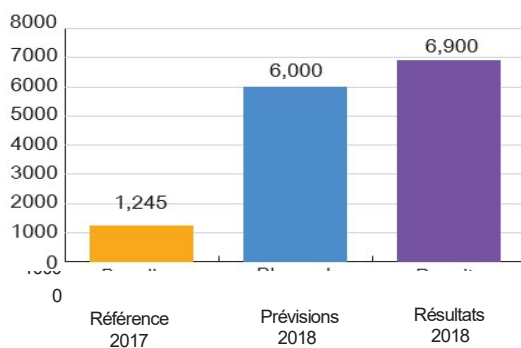
### L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

Dans le cadre du renforcement de la prestation de services, des initiatives de renforcement de capacités ont été menées en 2018, avec les résultats suivants.

- 7 803 filles et femmes ont bénéficié de services sociaux et de santé.
- Le protocole et les normes du programme essentiel en matière de santé sexuelle et reproductive/MGF ont été mis à jour ; les normes ont été intégrées dans les programmes des écoles de sages-femmes

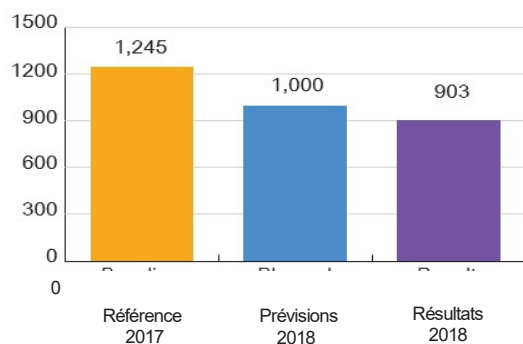
- Conformément au document d'orientation sur la protection de l'enfant, les capacités des assistants sociaux chargés de la protection de l'enfant, des affaires sociales et de la jeunesse de différents ministères, ont été renforcées. Les assistants sociaux soutiennent désormais les jeunes survivantes à la violence et aux MGF.
- La Commission nationale des droits de l'homme a formé 25 officiers de police judiciaire et magistrats afin qu'ils servent de défenseurs dans les systèmes judiciaires.

FIGURE 3.14 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié de services de santé liés aux MGF



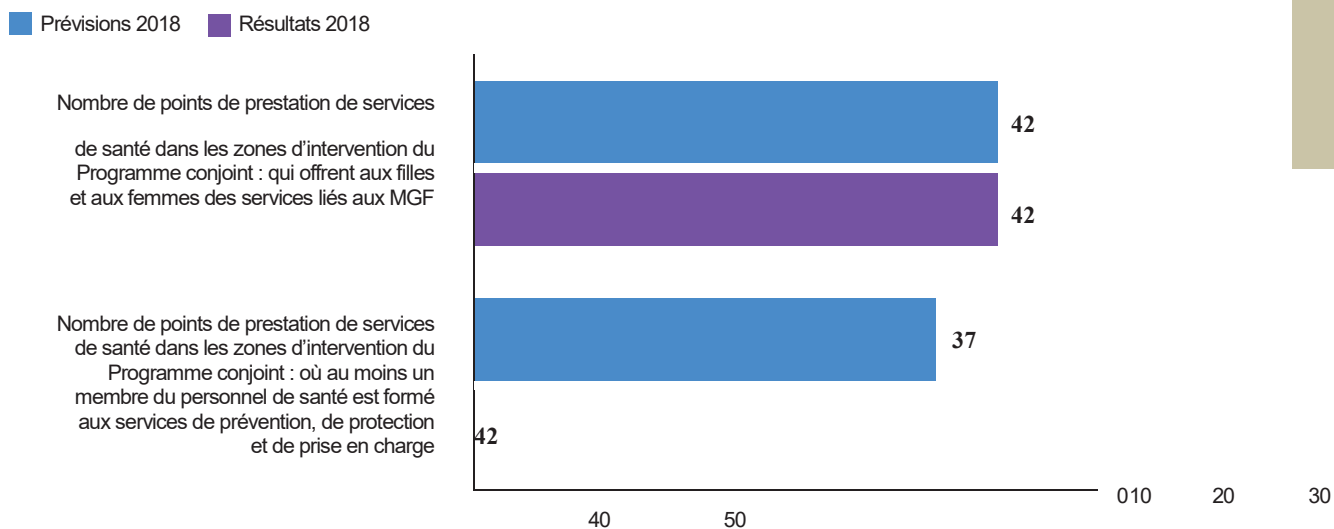
Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.15 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.16 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF

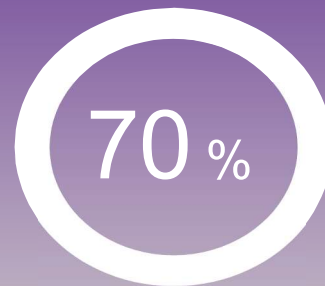


Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

### Les défis

1. Les difficultés à obtenir des données fiables limitent les capacités à programmer les actions de façon effective. À l'heure actuelle, les capacités des institutions du gouvernement chargées de la collecte des données sont en plein renforcement.
2. Bien que l'abandon complet des MGF constitue la vision de tous des programmes sur les MGF, les communautés ont tendance à considérer le changement de pratique du type III au type I comme une réussite. Ceci représente un défi pour les efforts déployés en faveur de la tolérance zéro et l'abandon total des MGF.

# Égypte

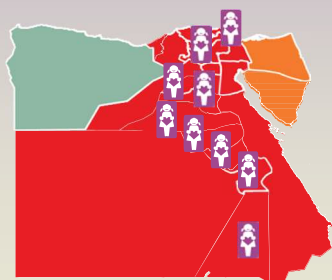
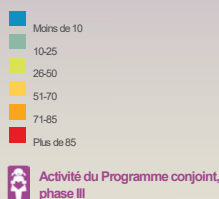


de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



## FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EDS 2014

- 70 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF).
- 97 % des femmes âgées de 45 à 49 ans ont subi des MGF.
- Une baisse de la prévalence de 74 % en 2008 à 61 % en 2014 a été observée chez les adolescentes âgées de 15 à 17 ans.
- Presque toutes les filles et les femmes d'Égypte (96 %) ont subi des MGF avant l'âge de 12 ans, la majorité d'entre elles (64 %) entre de 9 et 12 ans.
- Les attitudes des filles et des femmes face aux MGF ont changé tout doucement, tandis que celles des garçons et des hommes n'ont montré aucun changement significatif.

La FIGURE 3.17 illustre la probabilité pour les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas subir de mutilation génitale féminine, par année d'âge. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans

des années 1960 aux années 2010.

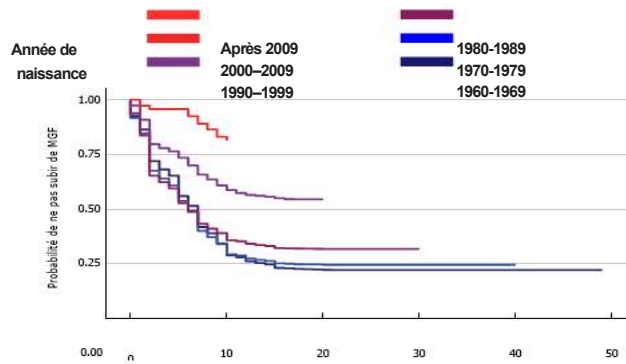
Les données semblent également indiquer une baisse de l'âge à l'excision : pour les groupes des générations précédentes (nées de 1960 à 1969), 25 % des filles ont subi des MGF à l'âge de 8 ans et 75 % à l'âge de 11 ans, tandis que pour les jeunes générations (nées après 2009), 25 % des filles sont excisées à 1 an et 75 % à 2 ans. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

En Égypte, les estimations indiquent qu'environ 7,1 millions de filles seront exposées aux MGF de 2015 à 2030 si les tendances actuelles des MGF continuent

(voir Figure 3.18).

FIGURE 3.17

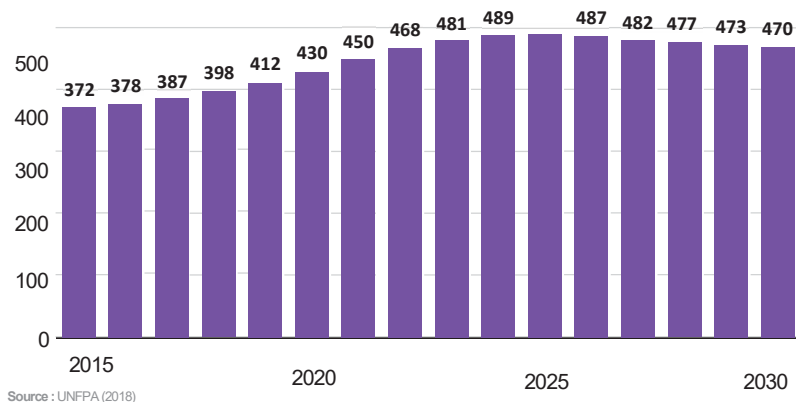
Probabilité pour les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas subir de MGF en Égypte



Source : UNFPA 2018



FIGURE 3.18 : Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) en Égypte

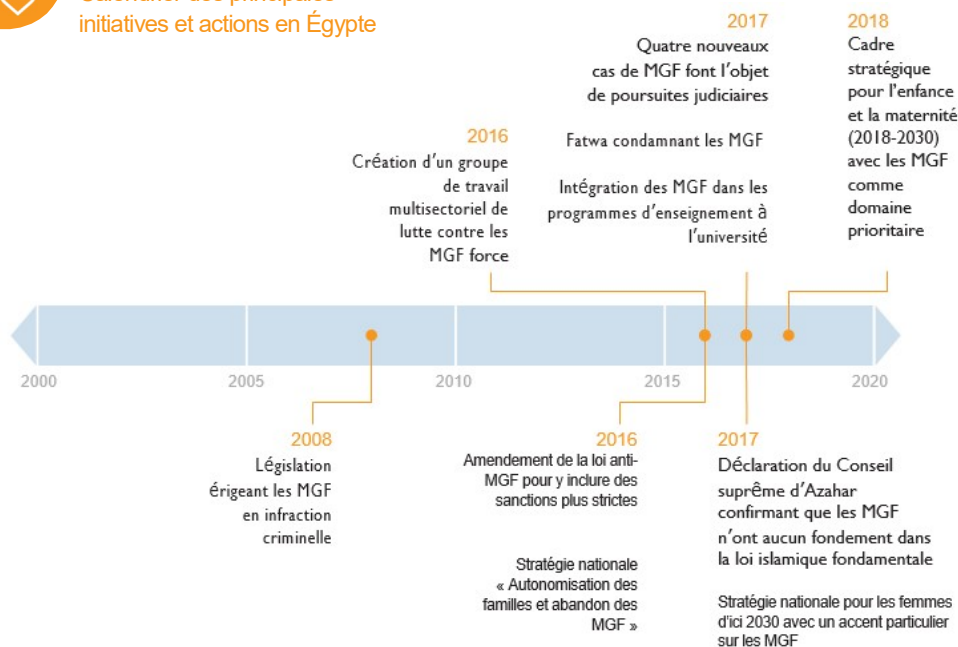


Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.19



### Calendrier des principales initiatives et actions en Égypte



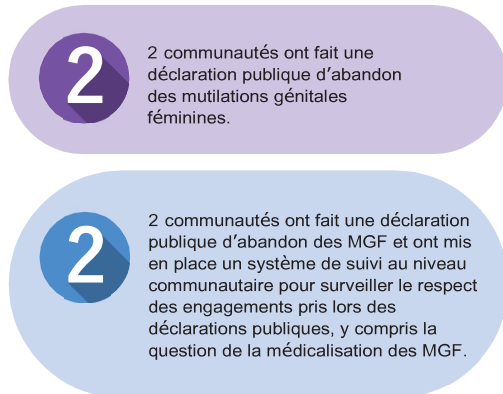
## Réalisations nationales en 2018

### La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- Le Conseil national pour l'enfance et la maternité du gouvernement égyptien a lancé le Cadre stratégique pour l'enfance et la maternité (2018-2030) qui met l'accent sur les MGF comme secteur prioritaire. Cette stratégie comprend cinq piliers avec des indicateurs de performance : la santé, l'éducation, la protection de l'enfant, la pauvreté infantile et la santé maternelle.
- Une nouvelle circulaire du procureur général a été publiée pour renforcer la coordination entre les procureurs publics et les comités de protection de l'enfant afin de répondre à tous les cas d'enfants en danger, y compris en cas de MGF.
- Afin de renforcer l'application de la législation sur les MGF, les MGF et la violence fondée sur le genre ont été intégrés dans les programmes de renforcement des capacités d'application de la loi avec pour but d'augmenter le nombre de cas détectés et déferés devant les tribunaux. En 2018, 360 procureurs, 175 juges et 18 assistants sociaux ont été formés.

## La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

FIGURE 3.20 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire en Égypte



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.21 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



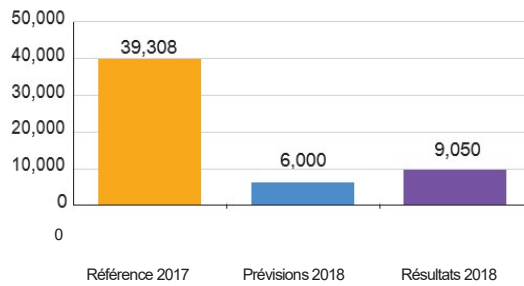
Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

- Environ 8 361 membres de communautés ont été sensibilisés grâce à des dialogues communautaires, des pièces de théâtre interactives et des programmes d'éducation pour adultes qui ont conduit à des déclarations publiques d'abandon des MGF par 2 215 familles. Des déclarations publiques ont été tenues dans les districts de Sedfa et d'Assiut.
- L'Égypte a lancé le Programme d'infodivertissement à 360 degrés, qui combine les campagnes de sensibilisation communautaires inclusives à l'aide de la télévision, de la radio et des médias sociaux, et des activités de mobilisation communautaires sur le terrain telles que des sessions d'éducation animées par la jeunesse, les chefs des communautés et les éducateurs.
- Y-PEER (réseau électronique d'éducation des jeunes par leurs pairs) a organisé 23 camps de sensibilisation en partenariat avec 18 universités, 15 lycées et 125 organisations non gouvernementales locales, et a atteint 2 018 jeunes. En 2018, 1 490 pairs ont acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour former d'autres pairs sur les MGF et sensibiliser 6 281 pairs.
- Le Programme conjoint a soutenu l'Initiative de la jeunesse égyptienne en collaboration avec le Conseil national des populations et le Ministère de la Santé et de la population pour constituer un réseau de 1 200 étudiants dans 12 universités. Le réseau a réussi à rejoindre 27 200 pairs et 62 800 membres des communautés en plus de consigner les pratiques à l'échelle communautaire et de créer une plateforme numérique dédiée.
- 1 215 leaders religieux ont été formés sur les questions liées à la violence contre les enfants, la violence fondée sur le genre, les questions démographiques et les pratiques préjudiciables dans 17 gouvernorats.
- 1 020 membres du personnel des partenaires de mise en œuvre ont été formés sur la participation des hommes et des garçons par le biais de modules Champions du changement pour les garçons dans les gouvernorats d'Assiut, de Qena et de Sohag.

## L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

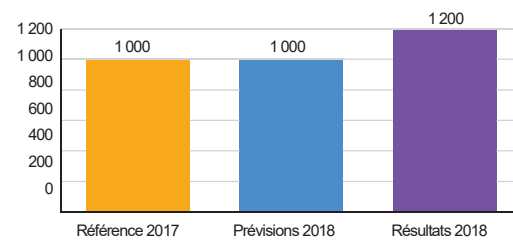
- 10 250 filles et femmes ont bénéficié de services sanitaires et sociaux.
- Les capacités des 51 dispensaires adaptés aux jeunes ont été renforcées par des prestataires de services de formation sur les services adaptés aux jeunes et sur les compétences communicationnelles nécessaires pour faire face aux MGF.
- Tous les carnets de santé pour les nouveau-nées portent des messages liés à la prévention et à la protection contre les MGF. Compte tenu du taux de croissance actuel de la population, on prévoit que 1,5 million de familles auront accès à ces messages de sensibilisation chaque année.

FIGURE 3.22 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF



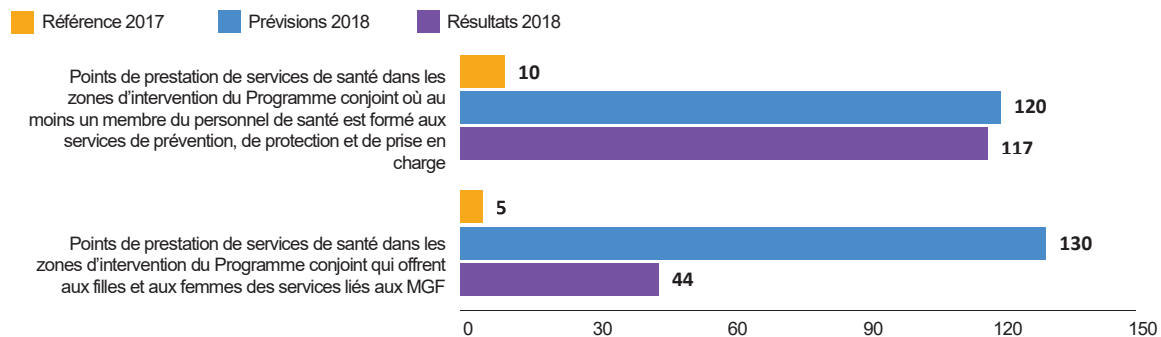
Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.23 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.24 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Une approche innovante

Une initiative appelée « Musique pour le développement » avec un fort accent sur les MGF a été mise en œuvre. L'idée est de concevoir des chansons et d'engager des groupes de jeunes non connus pour diffuser des messages sur la croissance de la population, les MGF et le mariage précoce d'une manière adaptée aux jeunes qui peuvent être répétés sans paraître

redondants et didactiques. La participation des jeunes chanteurs a joué un rôle clé dans la sensibilisation des jeunes et la promotion de modèles positifs pour lutter contre les pratiques néfastes, et faire participer la jeunesse dans le développement et la prospérité communautaires.

## Les défis

1. Il y a eu des changements dans la réaction nationale à la structure, le financement et le leadership des MGF qui ont eu des répercussions sur la campagne anti-MGF dans le pays.
2. Une absence de politiques et directives claires pour le corps médical. Le suivi des prestataires et des cliniques est également essentiel pour la protection des filles en danger. Le Programme engage le Syndicat médical ainsi que le Ministère de la Santé afin de veiller à ce qu'ils assurent leur rôle réglementaire sur les praticiens. Le soutien de l'initiative

« Médecins contre les MGF » devrait se poursuivre et la sensibilisation des professionnels de santé est recommandée.

Les campagnes médiatiques devraient aborder les MGF selon une approche fondée sur les droits, et non seulement sur les risques pour la santé.

3. La plupart des efforts autour de l'abandon des MGF sont fragmentés et non documentés. Il est recommandé de soutenir la force opérationnelle nationale sur les MGF dans la coordination des initiatives et la mise en œuvre des stratégies nationales.

# Éthiopie

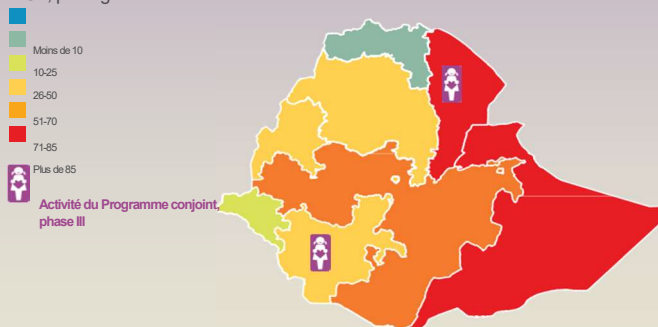
47 %

de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



## FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EDS 2016

La pratique des mutilations génitales féminines (MGF) évolue dans la mesure où le nombre d'adolescentes ayant subi des MGF est inférieur à celui des générations plus âgées. 75 % de femmes âgées de 35 à 49 ans ont subi des MGF par rapport aux 47 % de filles âgées de 15 à 19 ans.

**Âge auquel sont pratiquées les MGF** Les MGF sont pratiquées tout au long de l'enfance. En Éthiopie, la moitié des filles et femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF avant l'âge de 5 ans (49 %), alors que 22 % d'entre elles ont subi des MGF entre 5 et 9 ans. L'âge auquel sont pratiquées les MGF varie, avec schémas de base et une dichotomie entre le nord et le sud. Dans le nord de l'Éthiopie, les MGF peuvent être pratiquées peu après la naissance, alors que dans le sud, les MGF sont généralement relatives au mariage, entre 16 et 20 ans.

La Figure 3.25 illustre la probabilité que les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines par tranche d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans entre 1960 et 2010.

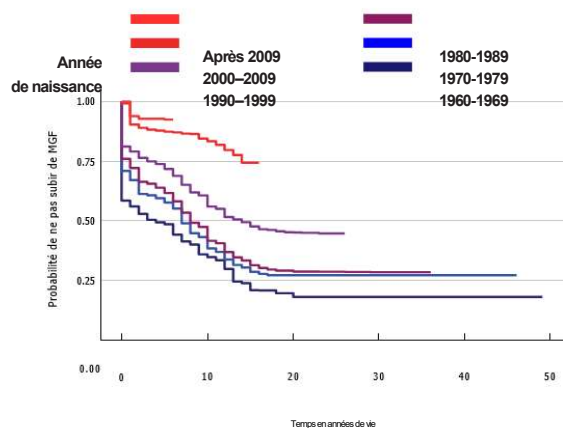
Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la coupe, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 75 % des filles ont subi une MGF à 9 ans, tandis que pour la génération plus jeune (après 2009), la même proportion a subi la coupe à 1 an. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

Les récentes estimations indiquent que près de 6,3 millions de filles seront à risque des MGF entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles à l'

incidence des MGF continue (voir Figure 3.26)

FIGURE 3.25

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans n'aient pas subi des MGF en Éthiopie



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.26 : Nombre prévu de filles à risque des MGF de 2015 à 2030 (des milliers) en Éthiopie

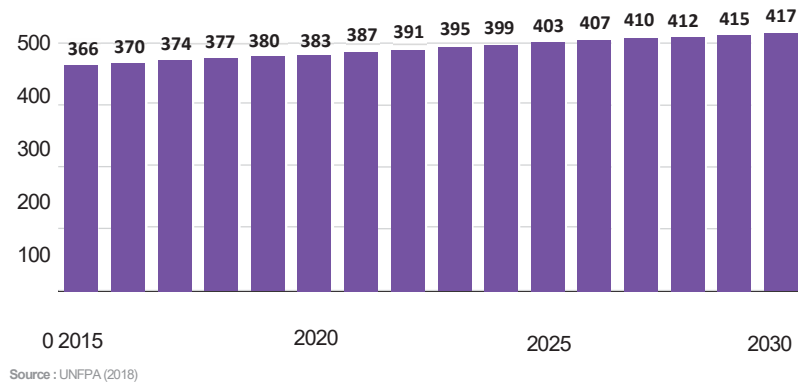
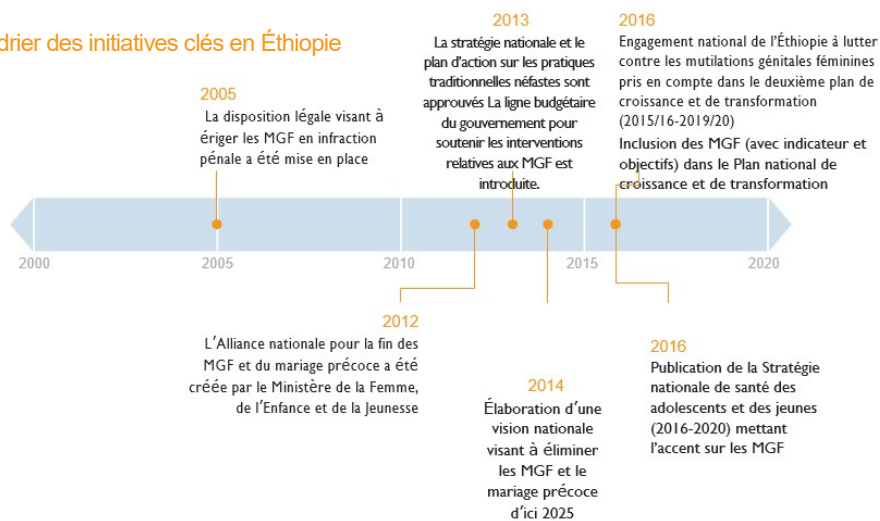


FIGURE 3.27



### Calendrier des initiatives clés en Éthiopie



### Renforcement national de l'environnement favorable

L'Éthiopie a jeté un nombre important de jalons en matière de renforcement national de l'environnement favorable afin de lutter contre les MGF et d'autres pratiques néfastes. Parallèlement aux engagements et mesures politiques, des efforts sont également faits en matière de sensibilisation à une large échelle du grand public sur les questions liées aux MGF. Ces efforts

ont été déployés à travers diverses approches, notamment l'engagement des communautés dans le processus de dialogue afin de parvenir à un consensus visant l'abandon de la pratique des MGF, la construction d'un consensus avec les dirigeants religieux en dissociant la pratique des MGF des exigences religieuses et l'autonomisation des filles.



## Réalisations nationales en 2018

### La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF



**Arrestations : 13**  
Total 2015-2018 : 293



**Cas portés devant les tribunaux : 9**  
Total 2015-2018 : 86



**Condamnations et sanctions : 4**  
Total 2015-2018 : 6

En partenariat avec la Cour suprême fédérale, une évaluation des obstacles et facteurs permettant la mise en œuvre de la législation sur les MGF sera exécutée pour mieux éclairer la programmation au niveau national.

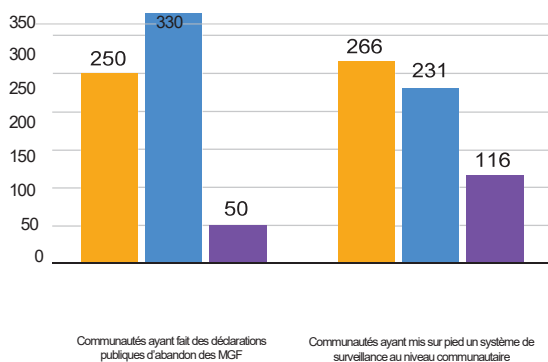
- L'élaboration d'une feuille de route chiffrée à l'effet d'éliminer les pratiques néfastes a connu une hausse significative en 2018 et est passée par divers processus consultatifs (achèvement prévu en 2019). La feuille de route comporte une analyse de la situation complète au niveau fédéral et au niveau régional, ainsi que le suivi et l'évaluation du cadre.
- L'Alliance nationale pour la fin des mutilations génitales féminines et du mariage précoce, l'agence de coordination nationale du Ministère de la Femme, de l'enfance et de la jeunesse a continué de diriger avec succès plusieurs initiatives nationales. En outre, les mécanismes de coordination au niveau régional d'Afar et des régions nations, nationalités et peuples du Sud (SNNPR) ont été mis en place afin de favoriser la coordination des efforts déployés des parties prenantes travaillant au niveau infranational.
- Le Sommet annuel national des filles a été organisé, en tant que mécanisme mondial structuré afin d'examiner les progrès, de partager les expériences et de réfléchir sur les mesures à prendre.
- Un partenariat continu entre les députés nationaux et régionaux pour renforcer la responsabilisation, notamment l'initiative du Comité permanent des affaires de femmes et enfants (voir au-dessus).

- Le Ministère de la femme, de l'Enfance et de la Jeunesse a élaboré une liste de contrôle permettant l'accès et l'identification des districts où au moins un tiers des *qebelés* (la plus petite unité administrative du pays) exempts de MGF ; ces districts recevront un drapeau blanc à titre de repère visible. Cette action encouragera et mettra également au défi les districts voisins.
- L'État a lancé un nouveau mécanisme de reddition de comptes qui oblige tous les secteurs à présenter leurs plans pour les 100 prochains jours. Au terme des 100 jours, ils vont rapporter leurs réalisations et les défis auxquels ils ont dû faire face. Ce mécanisme est tout aussi bénéfique au travail sur les MGF, car c'est l'une des questions prioritaires.

### La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

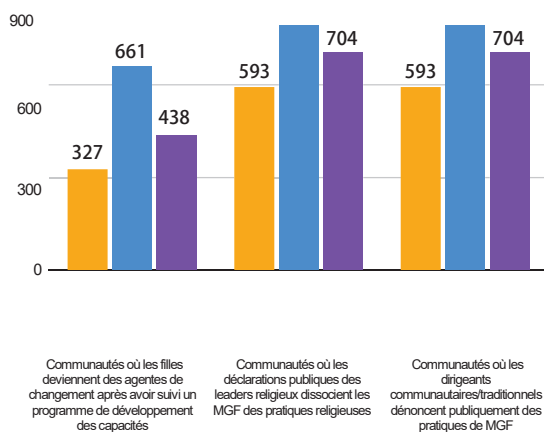
- 50 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF impliquant 15 200 individus.
- 595 362 membres d'une communauté ont été rejoints grâce aux interventions éducatives afin de constituer une masse importante soutenant le changement des normes sociales. 246 521 personnes ont été rejointes dans les régions d'Afar et dans les régions SNNPR par les médias dans les *woredas* cibles (districts) En outre, on estime que plus de 121 160 personnes ont regardé la télévision ou écouté la radio dans les deux régions cibles au-delà des districts cibles.
- 14 140 adolescentes ont participé à des plateformes pour filles (clubs de filles victimes de coupe ou non et compétences pratiques) qui sont principalement axées sur l'autoconscience, la résolution des problèmes, la prise de décision, la gestion de cycle de reproduction, et les questions de santé sur le sexe et la reproduction.
- 740 dirigeants religieux ont été formés et ont pris part à des séances consultatives d'élaboration d'un consensus, et publiquement dénoncer la pratique des MGF.
- 660 filles ont été sauvées des risques de subir des MGF grâce à l'engagement des communautés, notamment à travers un mécanisme de surveillance communautaire.
- Une nouvelle initiative de reconnaissance et de remise de prix aux femmes qui n'ont pas soumis leurs filles aux MGF, et qui ont maintenu leurs scolarisations a été lancée en 2018. Ces femmes se déplacent maintenant de village en village pour sensibiliser leurs communautés respectives à l'élimination des MGF, en étroite collaboration avec les structures communautaires. Elles jouent un rôle important au sein de leurs communautés en créant des groupes de défense contre les MGF et autres pratiques néfastes.

FIGURE 3.28 : Nombre de communautés : (a) publient la déclaration d'abandon des MGF et (b) met en place un système de surveillance communautaire en Éthiopie.



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.29 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Indicateur de progrès moyen

- Les filles n'ayant pas subi de MGF ont commencé à s'exprimer publiquement sur les effets néfastes des MGF, brisant ainsi les croyances traditionnelles : Ces 1 969 filles se sont portées volontaires pour travailler avec différents groupes communautaires pour éliminer les MGF.
- Les écoles établissent des règles pour punir ceux qui agressent verbalement/insultent les filles n'ayant pas subi de MGF.
- De plus en plus d'hommes de la région d'Afar se marient avec des jeunes femmes des communautés environnantes n'appartenant pas à la région d'Afar, et n'ayant pas subi de MGF ou ayant subi un type moins sévère de MGF. Ce qui précède confirme le point de vue selon lequel, pour certaines communautés, les MGF ne sont plus considérés comme un critère principal de mariage. De plus en plus de recherches sont nécessaires afin de mieux comprendre le contexte et les raisons derrière une pareille décision au niveau communautaire.

## L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

Des efforts visant à fournir des services aux femmes et aux filles ont été renforcés au cours de l'année et les résultats suivants ont été obtenus en Éthiopie.

- 453 485 filles et femmes ont bénéficié de services sanitaires, sociaux et juridiques.
- Plus de 47 centres de santé ont été soutenus quant à l'intégration des MGF dans leurs prestations de services, ainsi que leurs systèmes d'éducation en santé,

a également renforcé leurs capacités en matière de gestion et d'identification des cas.

- 210 points de fourniture de service offrant des services sociaux ont été appuyés afin de fournir des services de prévention et d'intervention de qualité. Ces services comprennent les informations relatives aux services disponibles, les liens de référence et la gestion des cas ainsi que l'apport préalable d'orientation et de conseil, le soutien

et l'encouragement des femmes et des filles à risque et/ou survivantes aux MGF à solliciter d'autres services tels que des services médicaux et juridiques.

- 286 sages-femmes et 709 agents de vulgarisation pour la santé ont été formés sur leurs rôles dans le processus de prévention des MGF et

FIGURE 3.30 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF

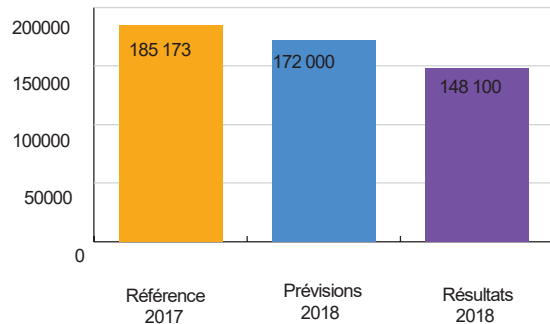
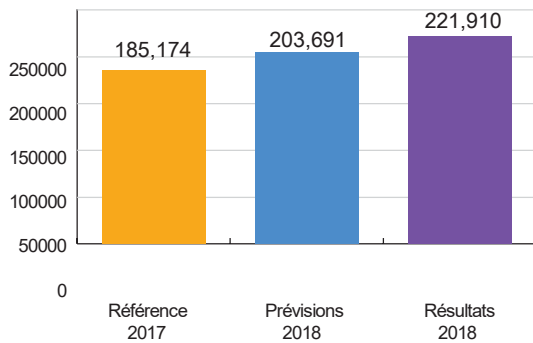


FIGURE 3.31 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

soins.

Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018



FIGURE 3.32 : Nombre de filles et de femmes ayant bénéficié de services de santé liés aux MGF 2018

Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

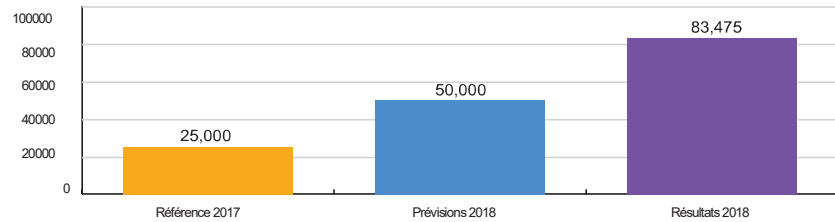
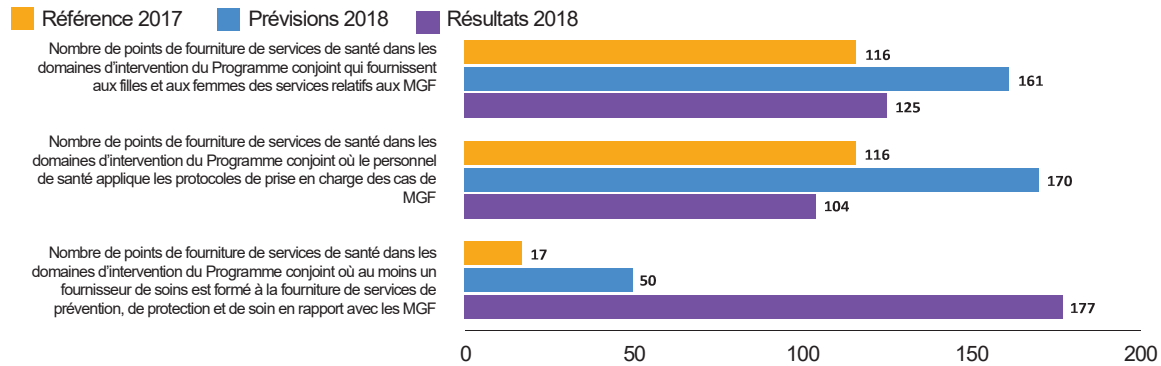


FIGURE 3.33 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Informations et données factuelles

Une analyse approfondie des résultats de l'EDSE (Enquête démographique et de santé éthiopienne ou Ethiopian Demographic and Health Survey) a été menée en 2016. Cette analyse porte sur les caractéristiques et tendances des MGF au niveau régional, le taux de changement annuel et le taux de changement requis

afin de réaliser ses objectifs nationaux et internationaux d'élimination. Les résultats de cette analyse éclairent la feuille de route nationale chiffrée (en cours d'achèvement), le dialogue politique et les efforts de programmation.

## Innovation

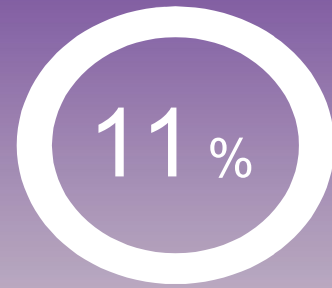
L'équipe de la surveillance communautaire a commencé à enregistrer les nouveau-nées et à effectuer un suivi régulier de maison en maison sur le statut des filles. Cette innovation a renforcé les efforts de protection des enfants au

niveau des ménages et a ouvert le débat sur la nécessité de collaborer avec divers organismes œuvrant à l'enregistrement des événements vitaux.

## Les défis

1. En raison du nombre important et croissant de personnes déplacées et de réfugiés en Éthiopie, les stratégies et les interventions du programme doivent pouvoir s'adapter à ce contexte pour atteindre les populations affectées.
2. Les agents chargés de l'application des lois n'atteignent pas de façon adéquate les communautés rurales éloignées et moins accessibles situées loin du centre, ce qui rend
3. les filles et les femmes plus vulnérables à la pratique des MGF. Les parents ont également tendance à emmener leurs filles dans des districts voisins pour leur faire subir des MGF.
3. Les femmes et les filles victimes de MGF ont un accès limité aux services en raison du faible niveau de sensibilisation des professionnels de la santé à l'identification et au traitement des cas de MGF.

# Kenya

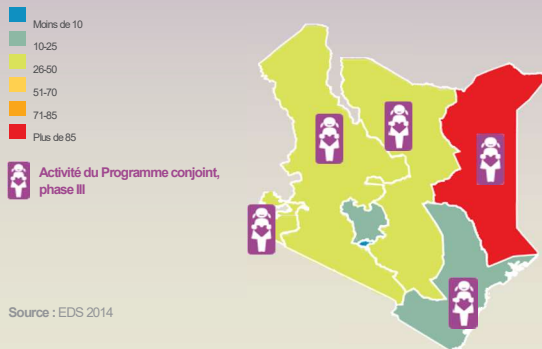


de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



## FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EDS 2014

- 21 % des adolescentes et des femmes au Kenya âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF).
- 43 % des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF entre 10 et 14 ans.
- Au Kenya, la prévalence des MGF en tant que pratique néfaste varie à travers le pays et est concentrée dans certaines régions.
- Des éléments de preuve montrent que les MGF sont pratiquées sur de jeunes filles : 28 % des femmes âgées de 20 à 24 ans ont subi des MGF entre 5 et 9 ans, contre 17 % de celles âgées de 45 à 49 ans. Les communautés qui pratiquent encore des MGF veulent éviter la résistance et la dénonciation.

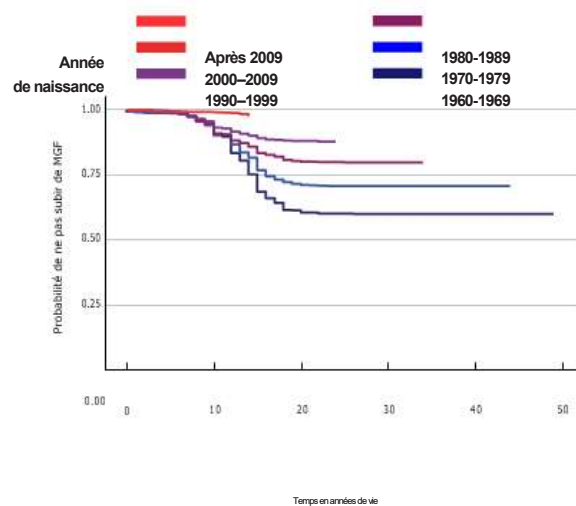
La **FIGURE 3.34** illustre la probabilité pour les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas subir de mutilation génitale féminine, par année d'âge. Les courbes sont affichées par tranches d'âges de 10 ans des années 1960 aux années 2010.

Les données semblent également indiquer une baisse de l'âge à l'excision : pour les groupes des précédentes générations (nées de 1960 à 1969), 25 % des filles ont subi des MGF à l'âge de 11 ans et 50 % à l'âge de 14 ans, tandis que pour les jeunes générations (nées après 2009), 75 % des filles sont excisées à l'âge de 2 ans. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

De récentes estimations indiquent que 813 159 filles sont en danger de subir des MGF entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF se poursuivent (voir Figure 3.35).

FIGURE 3.34

Probabilité pour les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas subir de MGF au Kenya



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.35 : Nombre de filles à risque de subir des MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Kenya

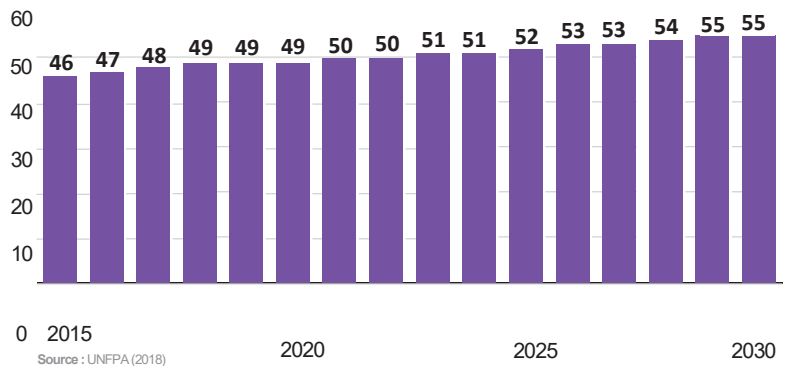
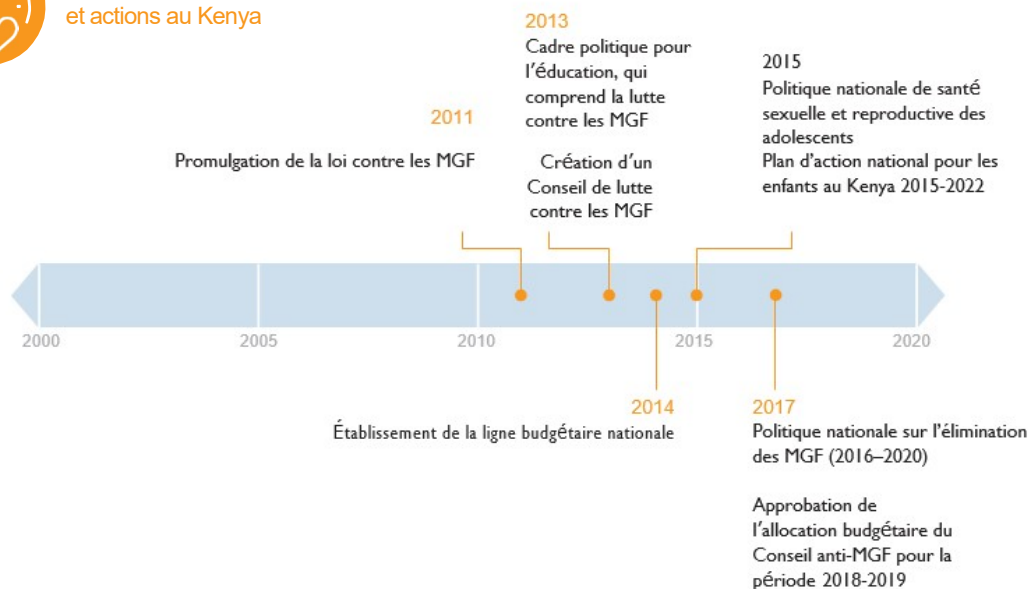


FIGURE 3.36



### Calendrier des principales initiatives et actions au Kenya



## Réalisations nationales en 2018

- Le Kenya a tenu une conférence sur l'élimination des MGF en février 2018 avec une résolution confirmant l'engagement des acteurs étatiques et non étatiques à éliminer les MGF au Kenya. Lors de cette conférence, qui a rassemblé

500 parties prenantes au total, le Programme conjoint des Nations Unies sur l'élimination des MGF s'est distingué et a reçu la distinction de « meilleur programme conjoint » pour mettre fin aux MGF au Kenya.

### La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- Une affaire en instance déclarée par un médecin remet en cause la Loi de 2011 sur l'interdiction des MGF et la création du Conseil anti-MGF. Alors que la constitution du Kenya soutient la protection et la célébration des rites culturels individuels, la loi sur les MGF a été introduite pour interdire les rites culturels (néfastes) sur les filles et les femmes. Le

Programme conjoint a soutenu l'émission d'une déclaration publique liée au cas par le Conseil anti-MGF diffusée sur les stations de radio et les chaînes de télévision. Le cas a été cité comme affaire constitutionnelle, ce qui a conduit le

Programme commun a aidé les avocats de l'État et les avocats bénévoles chargés du procès à

FIGURE 3.37 : Nombres d'arrestations, de cas portés devant les tribunaux et de condamnations



**Arrestations : 98**  
Total 2015-2018 : 131



**Cas portés devant les tribunaux : 98**  
Total 2015-2018 : 272



**Condamnations et sanctions : 15**  
Total 2015-2018 : 105

juge en chef à constituer un banc de trois juges pour trancher l'affaire.

- Le Kenya a élaboré et mis en œuvre des documents stratégiques clés, notamment la Stratégie de mobilisation des ressources, les lignes directrices pour les rites de passage alternatifs (RPA) et le dialogue communautaire, ainsi que le Guide des ressources sur l'élimination des MGF. Tout cela a été possible parce que le Programme conjoint a renforcé

les capacités de 130 personnes (dont 85 hommes et 45 femmes) issues des organisations de la société civile et des réseaux des jeunes, et a ciblé 50 membres (dont 35 hommes et 15 femmes) des assemblées (MCA) des comtés cibles. Ces forums de défense avec les MCA ont souvent donné lieu à des plans d'action assortis de feuilles de route claires pour l'élaboration de politiques propres aux comtés sur l'élimination des MGF et le mariage précoce, y compris l'allocation budgétaire.

### La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

83 773 personnes (dont 40 051 hommes et 43 722 femmes) ont été sensibilisées par le biais de dialogues communautaires, de prestations de services, de formations, de programmes d'échanges communautaires et scolaires, de théâtres communautaires pour mettre fin aux MGF et de la commémoration des jours civils internationaux.<sup>1</sup> En outre, 400 000 personnes (dont 180 000 hommes et 220 000 femmes) ont été directement sensibilisées à partir de chaînes de radio communautaires et d'émissions-débats. Tout ceci résulte de ce qui suit.

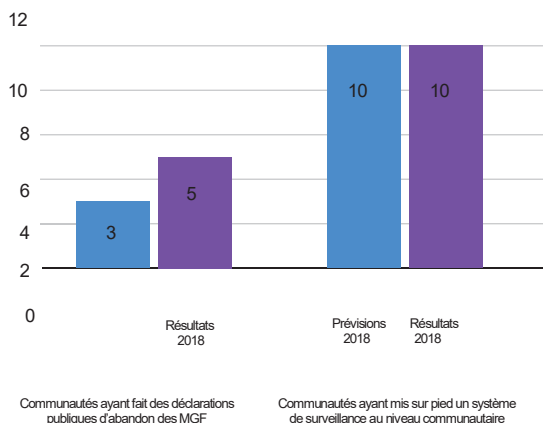
- Des conversations/dialogues communautaires durables. Au cours de la période couverte par le rapport, 820 séances de dialogue communautaire ont été organisées dans les comtés ciblés par le Programme commun. 63 806 personnes au total (dont 26 240 hommes et 37 566 femmes) ont été directement atteintes.
- 2 300 filles ont été identifiées comme étant en danger de subir des MGF en raison de leurs antécédents familiaux et de leurs lieux de résidence. Ces filles sont suivies et soutenues régulièrement par des surveillants communautaires formés, notamment des hommes, des jeunes, des femmes et d'autres filles.
- 5 030 filles ont été sauvées des MGF et aidées à accéder aux services de conseil, de refuge temporaire, d'éducation, de santé et d'assistance juridique. Cette aide a été possible parce que le Programme conjoint a réussi à mobiliser directement 87 957 personnes (dont 40 899 hommes et 47 058 femmes) et indirectement 400 000 personnes

(dont 180 000 hommes et 220 000 femmes) à travers le dialogue communautaire, la prestation de services, la formation en matière de survie et de mentorat, les rites de passage alternatifs et les programmes de sensibilisation, ainsi que les stations de radio communautaires et les émissions-débats.

- 110 exciseuses actives ont été identifiées, formées et engagées dans la mise en œuvre du programme. Dans le cadre des mesures de prévention, leurs coordonnées ont été communiquées aux membres du Nyumba Kumi (comités locaux de sécurité) ainsi qu'aux agences gouvernementales de sécurité pour la surveillance, afin de les suivre et de les empêcher de pratiquer des MGF. Les exciseuses réformées ont également participé aux activités de sensibilisation communautaire et ont pu atteindre 1 450 femmes et jeunes filles dans les villages cibles.
- À Kuria, il existe 50 refuges communautaires (enregistrés localement auprès des chefs locaux) pour protéger les filles qui s'échappent de leurs familles pendant la saison des MGF. Ces refuges interviennent dans le cadre d'une intervention du Programme conjoint visant à renforcer les structures de protection communautaires et à réduire l'institutionnalisation des filles secourues. En 2018, 28 filles ont été secourues et accueillies dans les refuges et plus tard réunies avec leurs familles à la fin de la saison des MGF. Le programme vise à mettre en valeur cette

<sup>1</sup> Journée internationale de tolérance zéro aux MGF ; 16 jours d'activisme ; Journée internationale des filles.

FIGURE 3.38 : Nombre de communautés :  
(a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF  
et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au  
niveau communautaire au Kenya



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

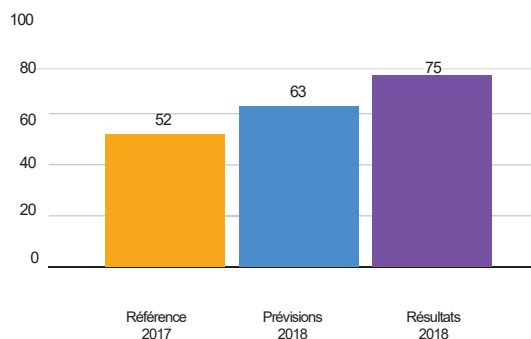
intervention communautaire innovante et à accroître sa visibilité.

- 620 membres de Nyumba Kumi (dont 390 hommes et 230 femmes) ont participé aux séances de dialogue communautaire et ont reçu une formation sur les effets néfastes de la MGF. Les membres formés ont également été mis en relation avec des surveillants communautaires des MGF afin de renforcer la détection, la prévention et la réponse aux cas de MGF.
- 210 chefs religieux (dont 180 hommes et 30 femmes) ont été formés à Garissa, Kisii, Kuria, Tana River et Wajir sur les effets néfastes des MGF. Ils ont participé à la mise en œuvre du programme et ont animé six rencontres de sensibilisation. À Garissa, à Tana River et à Wajir, un forum de dialogue des chefs religieux et traditionnels entre 230 hommes soutenant les interventions contre les MGF et ceux qui soutiennent les MGF a été organisé pour discuter des MGF et de l'islam. L'idée était d'influencer et de convaincre les chefs religieux et les anciens (les hommes) que les MGF n'ont aucun fondement dans la foi islamique ou dans toute autre foi.
- Programme d'échanges communautaires et scolaires : 10 programmes d'échanges communautaires et scolaires ont été mis en œuvre pour atteindre 2 565 personnes (dont 1 387 hommes et 1 178 femmes).<sup>2</sup> Cette action

<sup>2</sup> Abagusii, Abakuria, Massai, Orma, Pokot, Rendille, Samburu, Somali (2 sites) et Wardei.

<sup>3</sup> Stations de radio communautaires Egesa, Kalya FM, Nossim, Serian, Star FM, Togotane FM et Wajir.

FIGURE 3.39 : Nombre de communautés où les filles deviennent des agentes de changement après avoir suivi un programme de développement des capacités

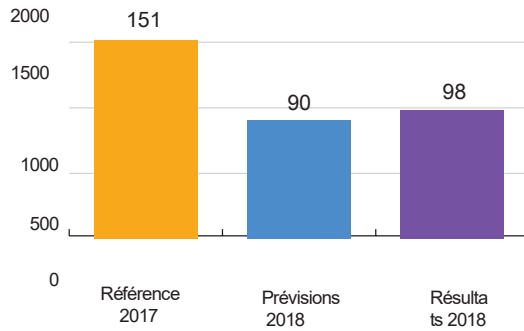


Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

porte haut les voix des communautés à travers le partage des bonnes pratiques.

- Communication pour le développement : Le programme a continué d'utiliser et de bénéficier de Communication pour le développement afin d'amplifier les voix des femmes et des filles, de faciliter une participation significative et de favoriser le changement social au sein des communautés pratiquant les MGF. Le programme a révélé les attitudes sous-jacentes et la sagesse traditionnelle, et a aidé à développer, tester et diffuser de nouveaux messages sociaux liés aux MGF à environ 400 000 personnes (dont 180 000 hommes et 220 000 femmes) à travers sept stations de radio communautaire<sup>3</sup> et des émissions-débats.
- Constitution et renforcement de neuf réseaux de mobilisation des hommes : Grâce à des approches adaptées à la culture et au genre, les hommes et les garçons ont été mobilisés pendant la mise en œuvre du programme pour discuter de questions considérées comme taboues dans certaines communautés. Les discussions durent six mois jusqu'à ce que les membres prenant part aux séances de dialogue sur les MGF soient libres d'exprimer ouvertement leurs opinions. 1 200 hommes et 1 200 garçons sont mobilisés au total pour veiller à ce que les initiatives primaires de prévention aboutissent à une avancée significative dans la réduction globale des

FIGURE 3.40 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF

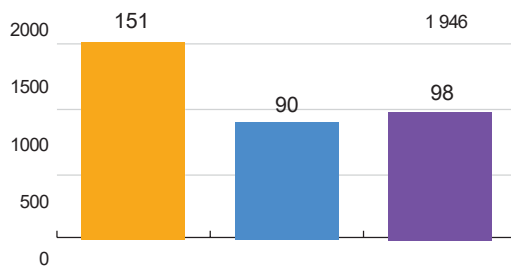


Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

MGF et la sensibilisation accrue aux conséquences sociales négatives de la violence (notamment les MGF) contre les femmes et les filles.

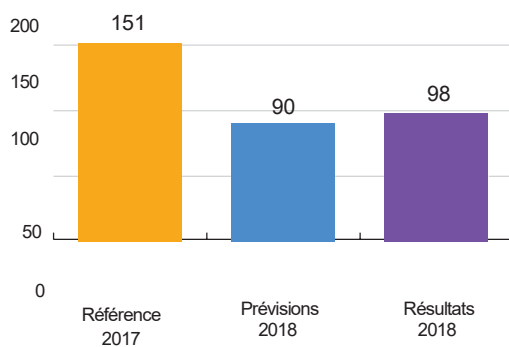
Quelque 5 030 filles ont eu accès à des services essentiels, notamment un abri temporaire, l'éducation, la santé et un soutien psychosocial. Tout ceci résulte de ce qui suit :

FIGURE 3.41 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.42 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services juridiques liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Indicateur de progrès moyen

Des changements positifs ont été signalés au cours de nombreuses séances de dialogue communautaire, notamment l'amélioration des relations, de la réception et de la demande de services liés aux MGF dans les bureaux de police pour les enfants et les femmes, et dans les points de services de santé.

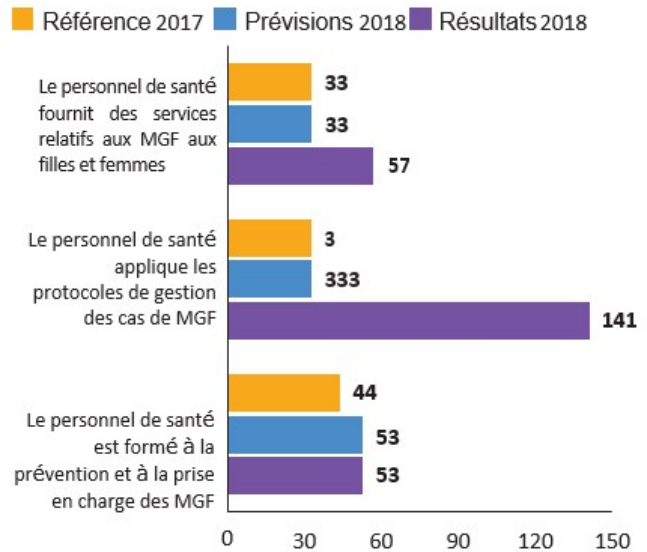
L'année a également été marquée par une augmentation globale du signalement (le suivi médiatique du Programme conjoint indique 57 occasions) des cas de MGF et des discussions dans les journaux, à la radio et à la télévision.

## Évaluations et études formelles

L'étude menée en 2018 par l'UNICEF sur les MGF et le mariage précoce, montre l'influence des pays/communautés frontaliers sur la continuité des pratiques néfastes par ceux qui assurent l'offre et la demande de ces pratiques. Les conclusions indiquent qu'environ 60 % des personnes interrogées en Éthiopie, 71 % en Ouganda, 17 % en République-Unie de Tanzanie et 14 % en Somalie se sont rendues au Kenya pour des services de MGF.

Plus précisément, environ 4 % des femmes interrogées ont indiqué qu'elles ne s'étaient rendues au Kenya qu'une seule fois, 8 % s'y sont toujours rendues pour des besoins de MGF et 30 % ont déclaré s'être rendues au Kenya de temps à autre à la recherche de services de MGF. 54 % des femmes interrogées en Éthiopie, 50 % en Somalie et 22 % en Ouganda se sont rendues au Kenya au moins trois fois pour des services de MGF. L'accessibilité et la disponibilité des exciseuses ainsi que la clémence des lois liées aux MGF sont à l'origine de l'augmentation des cas transfrontaliers de MGF.

FIGURE 3.43 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Les défis

Comme indiqué plus haut, un procès en instance intenté par un médecin remettant en cause la Loi de 2011 sur l'interdiction des MGF et la création du Conseil anti-MGF est l'un des principaux défis à l'élimination des MGF dans le pays. Alors que la constitution du Kenya soutient la protection et la célébration des rites culturels individuels, la loi sur les MGF a été introduite pour interdire les rites culturels (néfastes) sur les filles et les femmes. La réponse nationale a aidé les avocats de l'État et les avocats bénévoles chargés du procès à élaborer une stratégie pour l'avenir et elle poursuivra ses efforts de défense pour lutter contre de types de points de vue.

4 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Rapport de référence : Female Genital Mutilation/Cutting and Child Marriage among the Rendille, Maasai, Pokot, Samburu and Somali Communities in Kenya*, UNICEF, New York, 2017, <<http://uni.cf/2E7m5JN>>, consulté le 17 juillet 2019.

# Nigéria

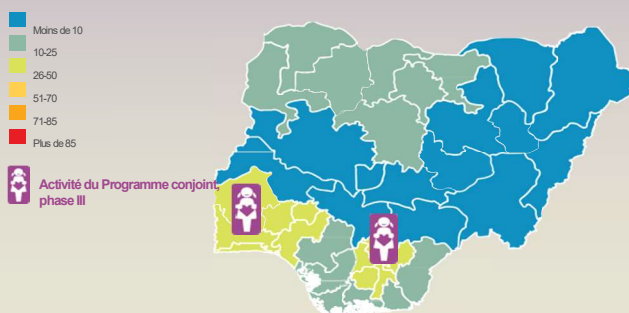
12 %

de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



## FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source: UNFPA 2016-2017

- 12 % de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF
- 18 % de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF
- 14 808 519 filles sont exposées au risque d'excision entre 2015 et 2030 (UNFPA 2018)
- La prévalence des MGF chez les femmes âgées de 15 à 49 ans a diminué de façon constante dans les États ciblés par les interventions du Programme conjoint de 2007 à 2016-17.

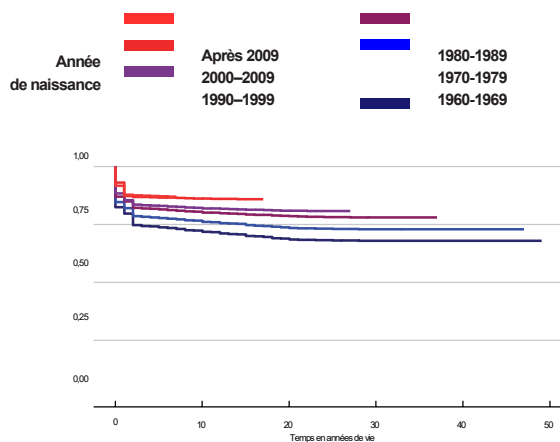
La Figure 3.44 illustre la probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines âgées par tranche d'âge d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans entre 1960 et 2010.

Les données semblent également indiquer une baisse de l'âge à l'excision : pour les groupes des précédentes générations (nées entre 1960 et 1969), 75 % des filles ont subi des MGF à l'âge de 2 ans, tandis que pour les jeunes générations (2000 -2009), 75 % des filles sont excisées à l'âge de 1 an. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

De récentes estimations indiquent que 14 808 519 de filles seront en danger de mutilations génitales féminines (MGF) entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF se poursuivent (voir Figure 3.45, page 85).

FIGURE 3.44

Probabilité pour les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas subir de MGF au Nigéria



Source : UNFPA 2018



FIGURE 3.45 : Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Nigéria

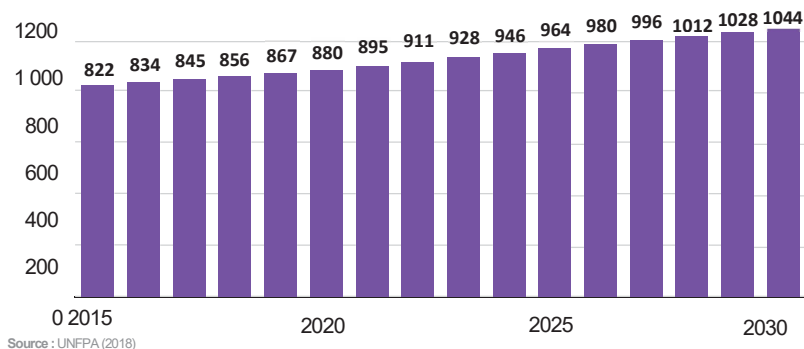
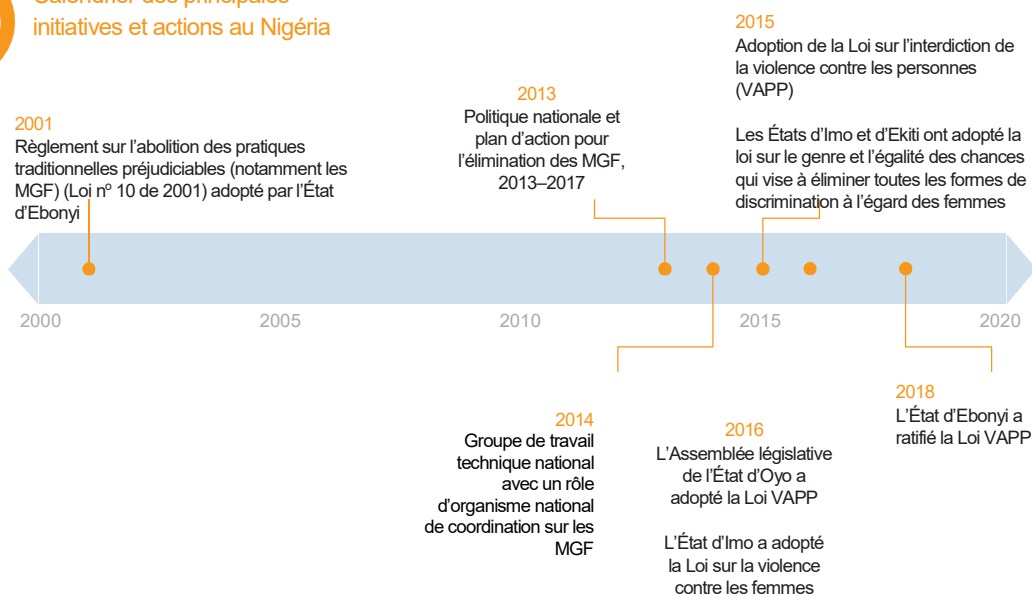


FIGURE 3.46



### Calendrier des principales initiatives et actions au Nigéria

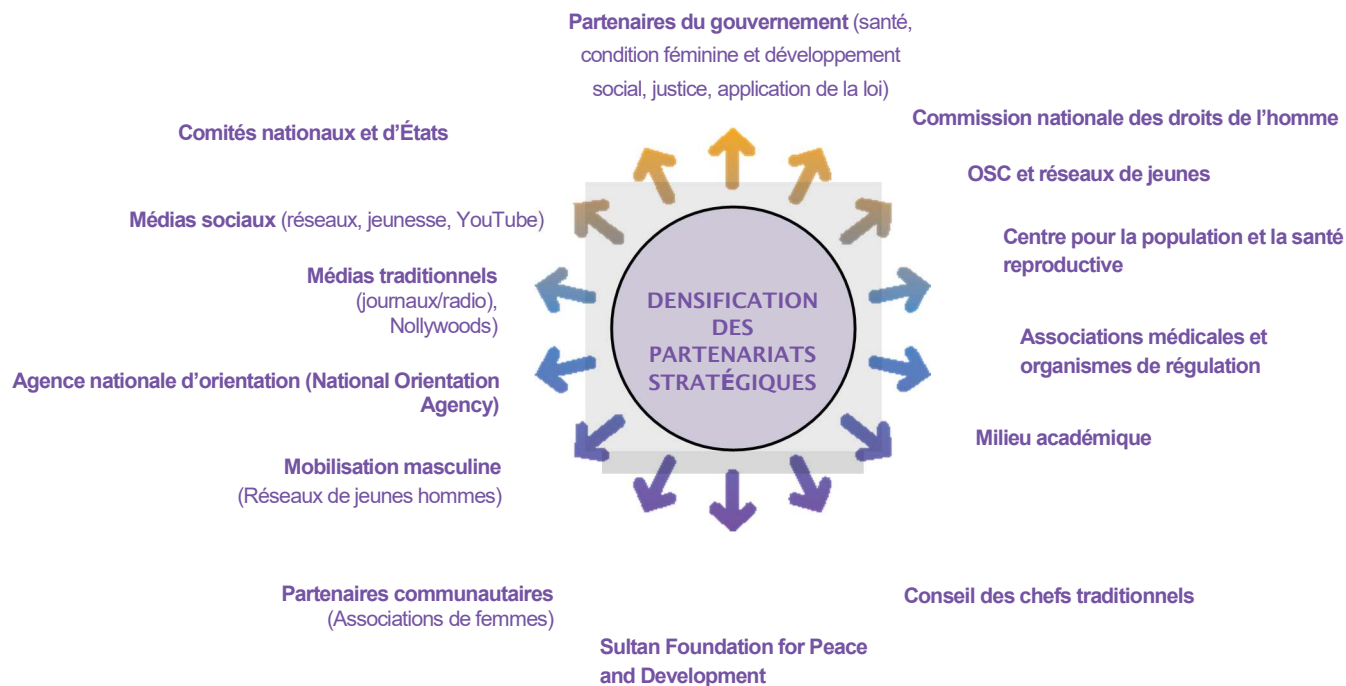


## Partenariat stratégique et amplification

Le contexte national au Nigéria, en particulier son importante population et le nombre relativement élevé de filles exposées aux MGF, préconise une approche visant à atteindre un grand nombre de personnes, de communautés et d'institutions. Les travaux du Programme conjoint répondent de façon appropriée à ce contexte. Il existe un solide partenariat avec diverses institutions et associations, ce qui a facilité la défense des politiques, l'institutionnalisation des

MGF dans plusieurs secteurs de travail, permettant ainsi d'obtenir le soutien de différents acteurs et de sensibiliser véritablement des groupes de communautés. Des efforts délibérés ont également été déployés pour utiliser efficacement divers médias traditionnels et sociaux (notamment les films, les feuilletons radiophoniques, Twitter, Facebook, Whatsapp et l'éducation ludique) afin d'avoir une portée plus large dans la prise de conscience de masse, et étendre l'effet de résonance et l'amplification de différentes initiatives.

FIGURE 3.47 : Partenariat stratégique et amplification au Nigéria



## Réalisations nationales en 2018

### La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

Les efforts visant à renforcer l'environnement juridique des politiques ont été poursuivis en 2018 avec les initiatives et les réalisations suivantes.

- La Loi sur l'interdiction de la violence contre les personnes (VAPP), qui avait été adoptée sur le plan national en 2015, a été ratifiée par l'État d'Ebonyi en 2018. L'application de la législation demeure faible dans le pays, avec seulement sept cas d'arrestations en 2018.
- En collaboration avec le Ministère fédéral de la Santé et le Centre pour la population et la santé de la reproduction, le Programme conjoint a mobilisé 13 organismes de régulation de la santé pour une discussion sur la médicalisation des MGF qui a abouti à la ratification d'une déclaration selon laquelle les MGF pratiquées par des prestataires de soins de santé constituent une pratique contraire à l'éthique.

- Des efforts pour inclure les indicateurs de MGF dans le Système national d'information et de gestion de la santé sont en cours.
- Le Programme conjoint a assuré la poursuite de la réflexion sur les MGF et de l'importance qui y est accordée dans les événements de défense de haut niveau organisés tant à l'échelle nationale que mondiale. Les MGF ont été reconnues comme une forme de violence sexiste lors de la toute première conférence nationale sur la violence sexiste organisée par le vice-président du Nigéria.

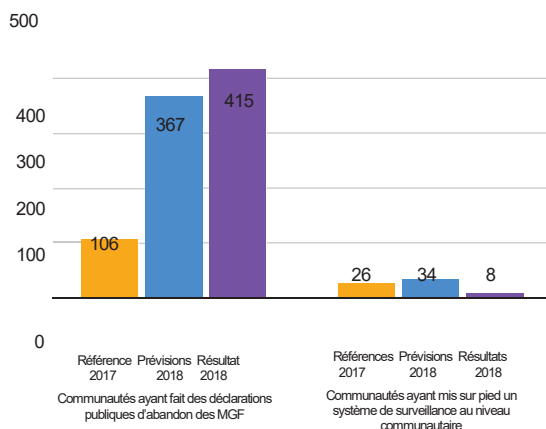
## La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

- 415 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF, impliquant 2 millions de personnes.
- L'éducation sur les MGF a été intégrée aux festivals culturels : En partenariat avec les Conseils des chefs traditionnels, la sensibilisation aux MGF a été intégrée à la très respectée célébration annuelle du « New Yam Festival » dans le sud-est du Nigéria. Cet événement est une occasion très importante où chaque membre de la communauté doit être présent, ainsi que des invités, dont le gouverneur de l'État Il s'agit d'un moyen économique d'atteindre l'ensemble de la communauté et d'offrir une plateforme permettant aux principales parties prenantes de dénoncer les MGF devant l'ensemble de la communauté et des invités.
- Le partenariat avec l'Agence nationale d'orientation (National Orientation Agency) et les associations des femmes dans les communautés d'intervention a soutenu l'inclusion des MGF comme point important à l'ordre du jour de la réunion annuelle des femmes au pays et à l'étranger (Annual Women's Home and Abroad Meeting, appelée August Meeting).
- Le programme a constitué des coalitions de groupes de garçons et d'hommes, notamment Men Engage Alliance œuvrant pour mettre un terme aux MGF, dans 60 communautés sur l'ensemble des cinq États cibles.
- 5 094 filles ont été sensibilisées grâce aux diverses approches de renforcement des capacités et d'autonomisation : la sensibilisation des filles du cycle primaire et secondaire (p. ex. sur les jours d'éducation morale chaque semaine), les partenariats avec les clubs des établissements scolaires pour intégrer les MGF dans leurs programmes de sensibilisation réguliers, des offres de formation à la vie active pour les filles scolarisées et non scolarisées, et leur autonomisation en tant qu'agentes de changement parmi leurs paires.
- 5 682 676 personnes ont été sensibilisées grâce aux programmes radio et de télévision, et les interactions liées aux MGF sur les médias sociaux.
- 133 filles ont été sauvées des MGF avec la participation des communautés, notamment grâce aux mécanismes de surveillance communautaires.

### Indicateur de progrès moyen

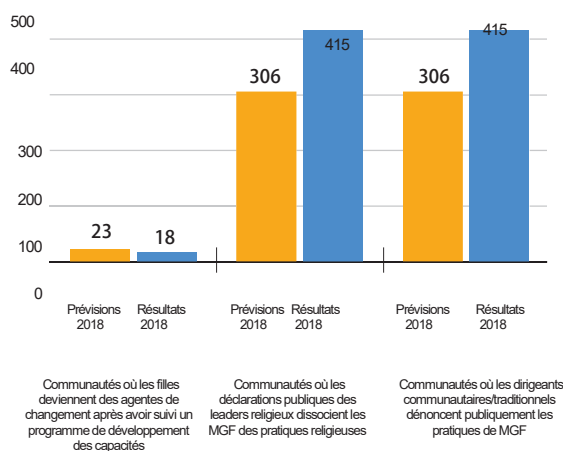
- La célébration qui accompagnait autrefois les MGF n'existe plus dans les communautés dans les zones d'intervention, en particulier dans le clan Izzi où elle était autrefois un rite de passage.
- Les communautés et les individus ont commencé à signaler les cas de MGF aux autorités, ce qui ne se faisait pas dans le passé.
- Les communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF ont commencé à imposer des sanctions à ceux qui continuent de pratiquer les MGF malgré l'engagement pris lors de la déclaration publique.

FIGURE 3.48 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Nigéria



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.49 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



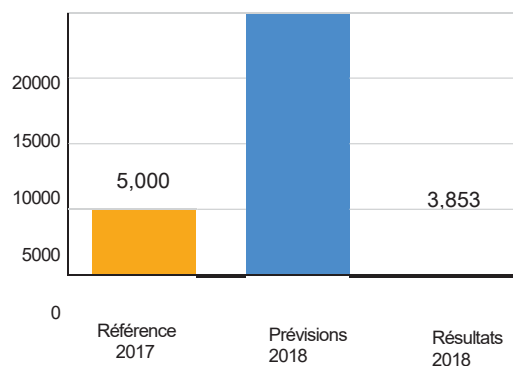
Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

Au Nigéria, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des institutions et des systèmes qui permettent l'accès des femmes et des filles exposées ou touchées par les MGF aux services. Les réalisations précises sont les suivantes :

- 3 903 femmes et filles ont bénéficié des services sanitaires, sociaux et juridiques liés aux MGF (voir Figures 5.50, 5.51 et 5.52).
- Intégration des MGF dans les programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre, et la santé sexuelle et reproductive : le programme a soutenu l'intégration des MGF dans l'ensemble de base de services et de normes pour les adolescentes et les jeunes, qui a été terminé par le Ministère fédéral de la Santé en 2018.
- Le programme a examiné et a harmonisé le protocole des MGF mis à jour sur la base des manuels cliniques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en ce qui concerne la gestion des complications liées aux MGF.
- 253 agents de santé (soit 36 hommes, 217 femmes) sélectionnés parmi 103 centres de santé à travers les cinq états opérationnels du Programme conjoint ont été formés afin de fournir des services de santé liés aux MGF aux filles et femmes.

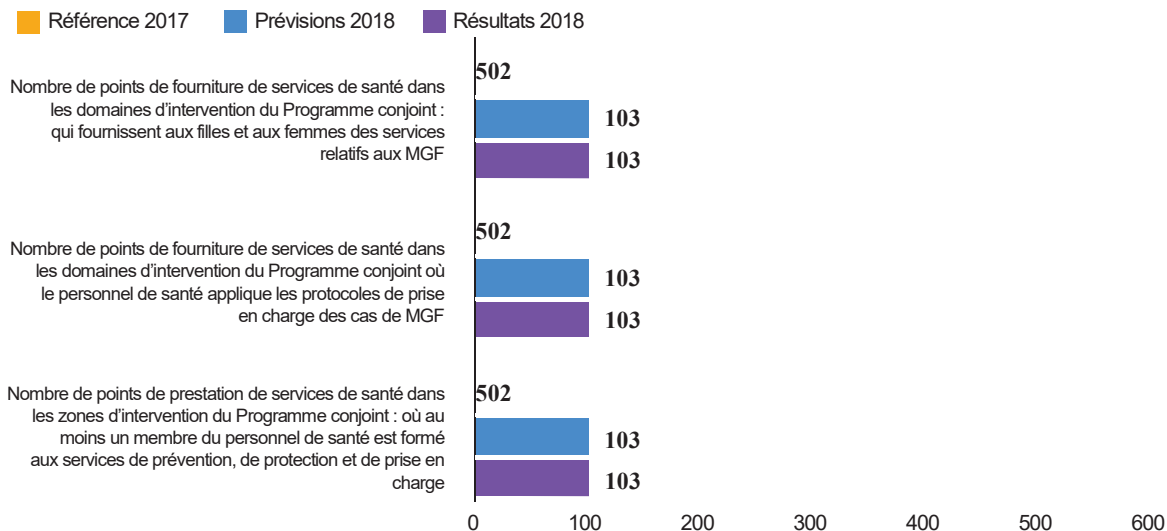
FIGURE 3.50 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

- 89 organisations offrant des services sociaux et légaux aux filles et femmes à risque des MGF ont été cartographiées, et une base de données de ces prestataires de services sera créée et diffusée à toutes les parties prenantes.

FIGURE 3.51 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Innovation

- Rapport d'activités en temps réel sur les réseaux sociaux : Dans l'optique d'accroître le nombre de personnes interagissant sur les questions relatives aux MGF à travers les réseaux sociaux, la campagne « endcuttinggirls » a lancé un « rapport en temps réel » des activités s'appuyant sur trois plateformes de réseaux sociaux (Instagram, Facebook et Twitter), touchant ainsi 3 682 676 personnes en ce qui concerne les questions relatives aux MGF.
- Les défenseurs des réseaux sociaux ont aidé les membres de la communauté à ouvrir des comptes sur les réseaux sociaux et à rejoindre les conversations suivies en utilisant le hashtag #endcuttinggirls. À la fin de l'année 2018, 2 271 abonnés suivaient ce hashtag. Ce qui a permis aux autres parties prenantes, notamment les membres de la communauté hors du lieu des activités, de se joindre à la conversation et de contribuer aux échanges.

## Les défis

1. Les agents de santé pratiquent des MGF sur les nouveau-nées avant qu'elles ne rentrent chez elles afin d'éviter d'être détectés par le système de surveillance communautaire.
2. La pression négative exercée par les pairs force les adolescentes à chercher à subir des MGF dans la mesure où elles en paient elles-mêmes le prix Le Programme conjoint rendra prioritaire l'engagement des jeunes pour un abandon collectif de cette pratique.
3. La réticence à abandonner la pratique de massage/pression du clitoris avec de l'eau chaude ou toutes autres substances dans l'optique de le désensibiliser, puisqu'ils ne considèrent pas cette pratique comme étant une MGF, car la chair n'est pas retirée, et les enfants peuvent ne pas saigner.
4. Collecte de données par les partenaires d'exécution pour éclairer le système de suivi et d'évaluation

**« Vous ne pouvez pas demander aux populations locales et traditionnelles de mettre fin à cette pratique et vous, docteur ou infirmière, commencer à vous engager là-dedans. En médicalisant cette pratique, vous faites reculer les progrès relatifs à l'élimination des mutilations génitales féminines »**

Professeur Oladosu  
Ojengbede, Directeur général du  
Centre de la Population et  
de la santé sexuelle et reproductive,  
Université d'Ibadan

# Sénégal

21 %

de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



## FAITS

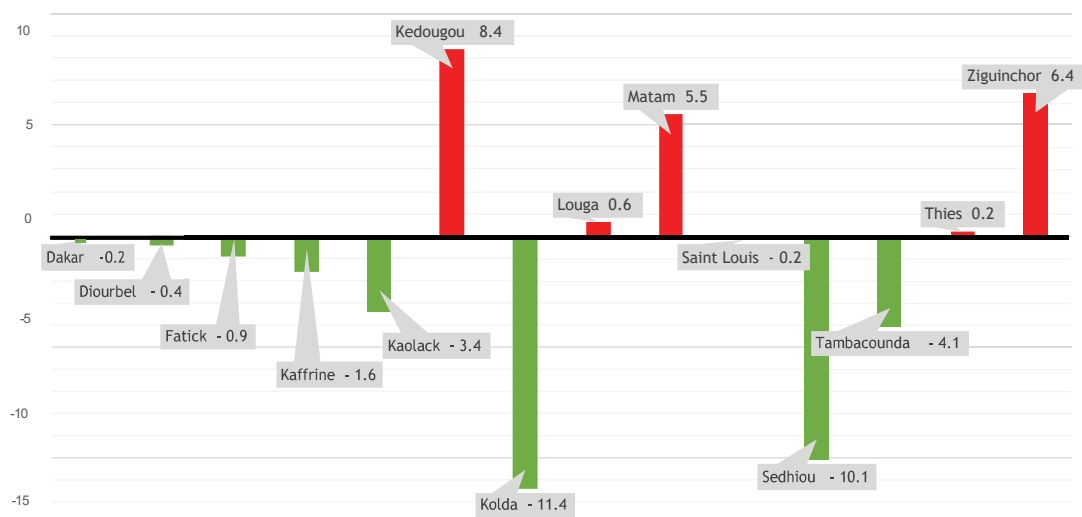
Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EDS 2016

- Taux de prévalence des mutilations génitales féminines (MGF) était de 24 % en 2017
- 26 % de femmes âgées de 45 à 49 ans ont subi des mutilations génitales féminines par rapport aux 21 % de filles âgées de 15 à 19 ans
- Le taux des MGF chez les filles âgées de moins de 14 ans dans les zones ciblées de Kolda (11 %), Sédhiou (10 %) et Tambacounda (4 %) a connu une baisse dans le Programme conjoint tandis qu'on note une augmentation à de 4 % à Matam.

FIGURE 3.52 : Taux de variation U15 de la prévalence des MGF par régions au Sénégal entre 2016 et 2017



Source : UNICEF et UNFPA Sénégal

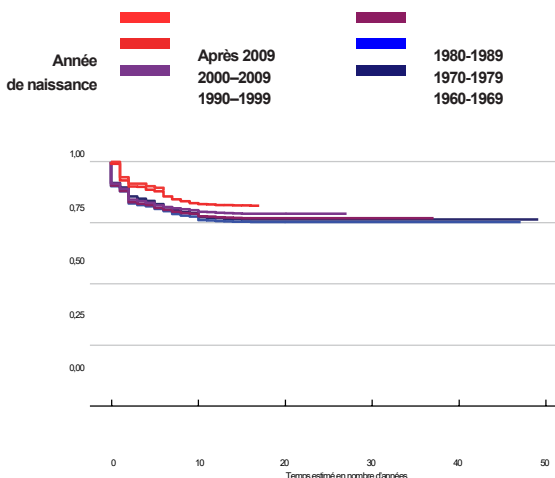
La FIGURE 3.53 illustre la probabilité que les femmes et filles âgées de 0 à 49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines par tranches d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans entre 1960 et 2010.

Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la coupe, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 50 % des filles ont subi une MGF à l'âge de 2 ans et 75 % à l'âge de 6 ans, tandis que pour la génération plus jeune (après 2009), 50 % des filles sont coupées à l'âge de 1 an et 75 % à l'âge de 2 ans. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

Au Sénégal, des estimations récentes indiquent qu'environ 700 000 filles seront exposées aux MGF entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles dans l'incidence des MGF ne sont pas inversées (voir Figure 3.54).

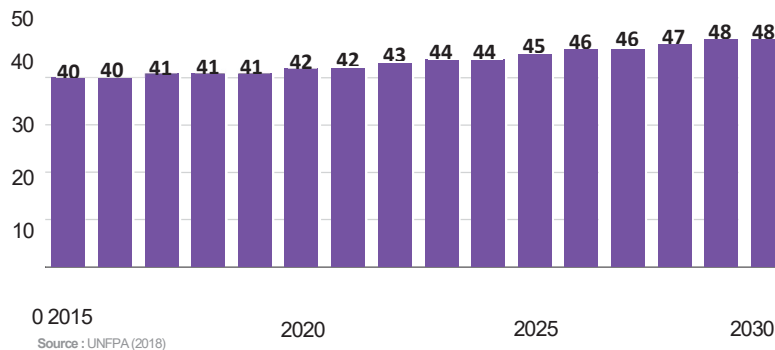
FIGURE 3.53

Probabilité des femmes et des filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas avoir subi des MGF au Sénégal



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.54 : Numéro de filles à risque de MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Sénégal



Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.55



Calendrier des initiatives clés au Sénégal



# Réalisations nationales en 2018

## La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- Le cadre national de développement inclut désormais les MGF, avec pour objectif de réduire la prévalence de son niveau actuel de 14 pour cent à 2 pour cent chez les filles âgées de 0 à 14 ans d'ici 2023.
- Au niveau décentralisé, le renforcement des capacités a davantage sensibilisé les autorités en ce qui concerne les questions liées aux pratiques néfastes. À titre d'exemple, près de 400 représentants locaux ont été formés sur les droits de l'homme, la protection de l'enfant notamment les MGF et la budgétisation participative adaptée aux enfants pour un meilleur positionnement des MGF et des questions liées au mariage précoce au rang des priorités des Collectivités territoriales, au moyen de plans de développement local et de budgets.
- Un document de référence sur la détection et la gestion des filles à risque en milieu scolaire, notamment les cas de MGF, a été adopté par le ministère de l'Éducation nationale. Ce document fournit des orientations et instructions particulières en ce qui concerne le signalement des cas de MGF aux institutions sociales et judiciaires. Le guide favorise une collaboration étroite entre les différents secteurs engagés.
- Le développement d'une stratégie nationale multisectorielle et un plan d'action lancé visant à accélérer l'abandon des MGF au Sénégal est basé sur les approches participatives et inclusives, y compris les chefs traditionnels et religieux, les organisations de la société civile et les organisations de jeunes.
- 30 jeunes filles et garçons leaders de régions à forte prévalence (Kolda, Sédhiou, Tambacounda) ont été formés en plaidoyer/communication, et sont prêts à engager un dialogue sur les pratiques néfastes avec les décideurs et les autorités au niveau communautaire. Suite à cette formation, un rapport du plaidoyer a été produit à l'intention des autorités, accompagné par un mémorandum de slam<sub>2</sub> et de recommandations en ce qui concerne l'élimination des MGF.
- Malgré l'acquisition de ces politiques, l'application de la loi demeure une difficulté majeure. Seules onze arrestations et une condamnation ont été signalées en 2018.

## La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

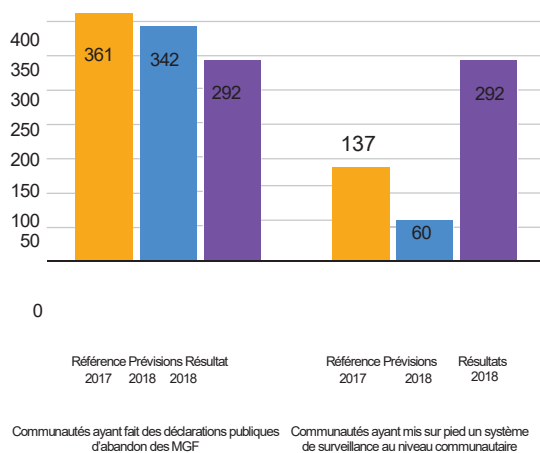
La mobilisation et engagement des communautés pour un abandon collectif s'est poursuivi et en 2018, le Sénégal a obtenu les résultats chiffrés suivants :

- 292 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF impliquant 146 786 Individus, notamment 2 201 leaders religieux, traditionnels et communautaires ;
- 108 341 personnes ont participé aux séances de dialogue communautaire en faveur de l'élimination des MGF ;
- 3 043 filles ont bénéficié du programme de renforcement des capacités ;
- 290 dirigeants ont été formés sur l'approche des droits de l'homme
- 10 000 auditeurs/télespectateurs de programmes de radio/TV sur les MGF dans les zones cibles du Programme conjoint ;
- 2 219 personnes touchées par les caravanes de jeunes ;
- 60 leaders religieux ont été formés sur l'argument religieux pour mettre fin aux MGF, pour jouer le rôle de pairs éducateurs et pour sensibiliser les membres de leurs communautés pendant les activités/événements religieux ;
- 108 958 personnes ont interagi sur les réseaux sociaux à travers la campagne #TouchePasAMaSoeur sur l'abandon des MGF ;
- 285 couples mariés ont été formés grâce à l'initiative des « Écoles des Maris » et ont dirigé 129 conversations impliquant 4 796 individus (jeunes et adultes).



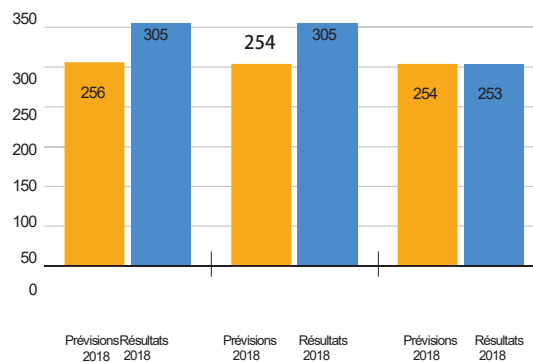
FIGURE 3.56 : Nombre de communautés : (a) ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ont créé un système de

#### surveillance communautaire au Sénégal



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.57 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales

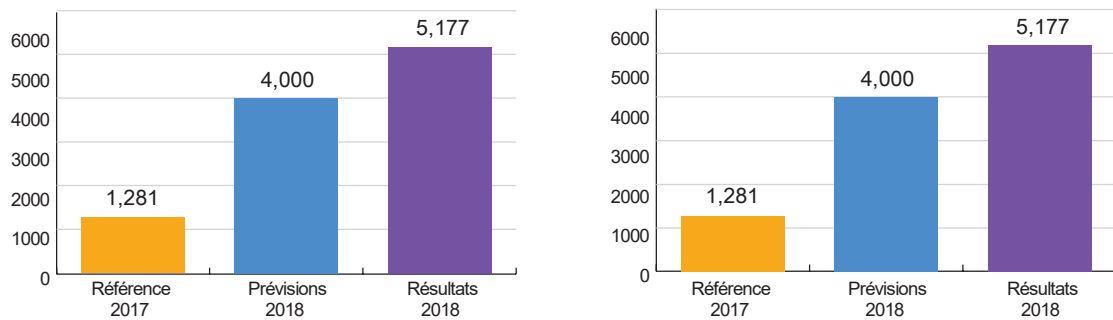


Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

### L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

- L'intégration des MGF dans les services de santé de reproduction (Services de santé – région de Tambacounda) à travers les interventions communautaires les (« Écoles des Maris »).
- Renforcement des capacités des prestataires de service et des acteurs du système judiciaire, plaidoyer et gestion des connaissances.
- 400 maîtres ont été formés sur le programme pour les compétences en milieu scolaire.
- 100 000 jeunes (garçons et filles) scolarisés ou non ont eu accès aux informations sur les MGF, la santé de reproduction et les violences fondées sur le sexe, à travers les séances éducatives, la sensibilisation et la mobilisation sociale.
- 109 000 jeunes touchés par les informations à travers les campagnes sur les réseaux sociaux sur les MGF : Twitter (#TouchePasAMaSoeur) et Facebook.

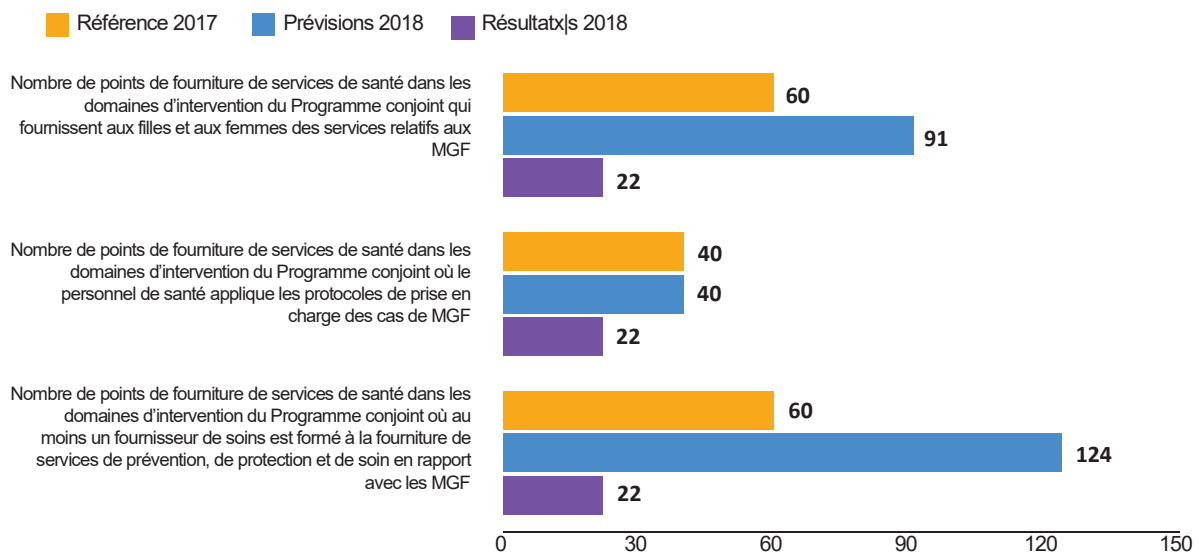
FIGURE 3.58 : Nombre de filles ayant bénéficié des services sanitaires et de protection liés aux MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.59 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

## Informations et données factuelles

- L'évaluation finale de la mise en œuvre du second Plan d'action national visant à accélérer l'abandon des MGF(2010 à 2015) a été menée au Sénégal.
- L'intégration des facteurs des MGF dans le système d'information de gestion (DHIS2) a été lancée. Les outils de rapport et lignes directrices développés pour les agents de santé dans les centres de santé FGM pour signaler les MGF.
- L'élaboration d'un guide méthodologique et d'outils d'intervention communautaire lancé en partenariat avec l'Université Georgetown.
- 15 Comités départementaux de la protection des enfants (CDPE, Comité

département de protection de l'enfant) suivent de manière régulière la protection, notamment la protection de l'enfant, les MGF et les violences sexistes, en remplissant une fiche de suivi des incidents élaborée et validée au niveau national par l'État et ses partenaires depuis 2016. En 2018, 9 015 cas de protection de l'enfant ont été détectés et signalés, notamment 7 cas de MGF.

- Un outil pour mesurer les normes sociales et comportementales dans la protection de l'enfant a été développé en 2016 à l'Université Colombia, en collaboration avec l'École nationale des travailleurs sociaux spécialisés de Dakar (ENTSS). Cet outil génère les données factuelles, basées sur une enquête démographique, les normes et les comportements de protection, notamment les MGF. Les résultats serviront de données de référence par les services concernés pour mesurer les changements futurs.

## Innovation

### UN SYSTÈME D'ALERTE ET DE SIGNALEMENT DE CAS

Un outil de collecte de données en temps réel (RapidProtection), utilisant la plateforme Rapid Pro sur téléphones mobiles, a été développé pour faciliter le signalement des cas de protection, notamment les MGF, et connecter les communautés au moyen des points focaux des services de protection de l'enfance, tout en permettant un suivi en temps réel du nombre de cas. Il s'agit d'un outil accessible (coût limité, par SMS) facile à utiliser, et qui garantit la confidentialité des cas et l'identité des « reporters de signalement ». RapidProtection a été testé avec succès à Pikine, département de la région de Dakar et doit être implanté dans la région de Kolda dans le Sud du pays. À Pikine, le Comité de district de la protection de l'enfant a mis en place un réseau de plus de 730 points focaux bénévoles (acteurs communautaires, représentants des services décentralisés, membres d'associations), qui ont été formés

en matière de détection et de gestion des cas au niveau départemental et d'utilisation des outils de signalement RapidProtection.

Des données en temps réel sur 1 192 cas de protection de l'enfant (juillet 2018) sont disponibles via un tableau de bord. Ce tableau de bord en ligne permet le cumul et la visualisation des données en temps réel ; l'accès est donné aux collectivités territoriales et services sociaux.

### LIGNE VERTE « GINDIMA »

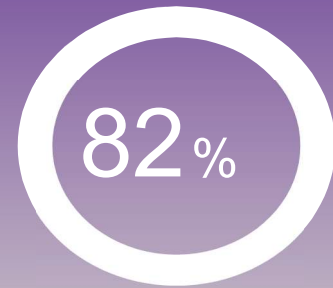
4 432 personnes ont reçu des informations sur les MGF grâce à la Ligne verte « Gindima » (Numéro de téléphone : 200 365). La ligne verte offre à la population des informations complètes et appropriées en ce qui concerne la santé des adolescents et des jeunes sur le sexe et la reproduction (notamment les MGF) ; elle est soutenue par le Programme conjoint à travers le Ministère de la Jeunesse et de la construction citoyenne.

## Difficultés

À l'exception des données provenant de l'Enquête démographique et de santé (EDS), le Sénégal ne dispose pas d'informations et de données factuelles sur les déterminants sociaux et culturels qui favorisent la persistance ou le changement de la pratique des MGF. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer cette collecte de données pour suivre et mener des études

afin d'avoir une meilleure connaissance des rôles sexospécifiques qui affectent les MGF et des caractéristiques des groupes sociaux qui peuvent avoir une influence sur les prises de décision relatives aux MGF qui façonnent ou modifient les dynamiques du changement des MGF.

# Soudan

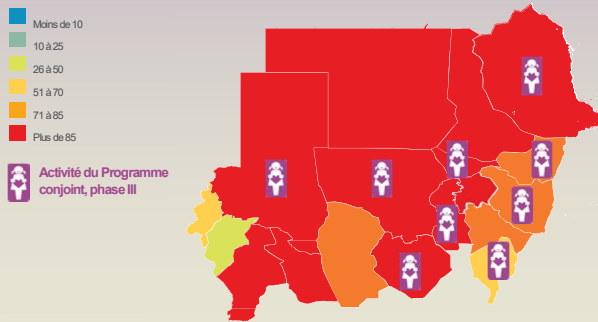


de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



## FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EDS 2016

- 82 % d'adolescentes âgées de 15-19 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF)
- La pratique des MGF évolue peu à peu : le nombre d'adolescentes ayant subi des MGF est inférieur à celui des générations précédentes : 82 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans comparé à 92 % des femmes âgées de 45 à 49 ans.

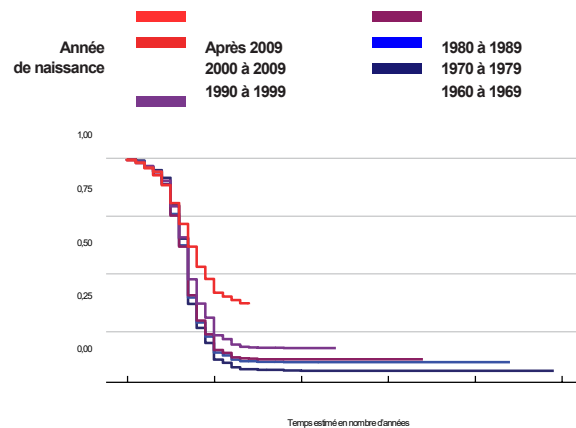
**FIGURE 3.60** illustre la probabilité des femmes et filles n'ayant pas subi de mutilations génitales féminines âgées de 0 à 49 ans pour un seul âge. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans entre 1960 et 2010.

Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la coupe, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 25 % des filles ont subi une MGF à l'âge de 6 ans et 75 % à l'âge de 8 ans, tandis que pour la génération plus jeune (après 2009), 25 % des filles sont coupées à l'âge de 1 an et 75 % à l'âge de 3 ans. Cependant, cette différence devrait être confirmée par des tests de signification statistique.

Des estimations récentes indiquent qu'environ 4,5 millions de filles seront exposées aux MGF entre 2015 à 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF ne sont pas inversées (voir Figure 3.61)

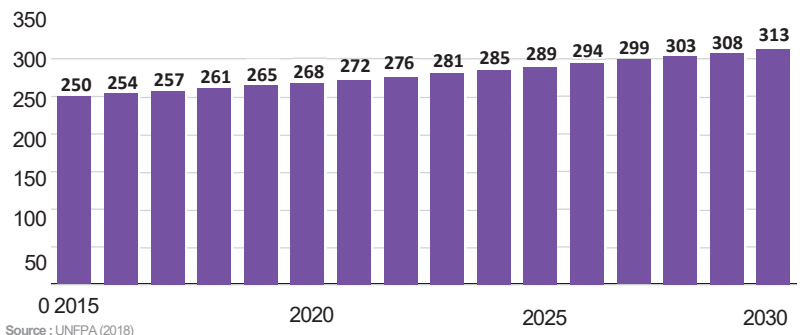
FIGURE 3.60

Probabilité des femmes et des filles âgées de 0 à 49 ans n'ayant pas subi de MGF en Soudan



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.61 : Nombre de filles à risque de subir des MGF de 2015 à 2030 (en milliers) en Soudan



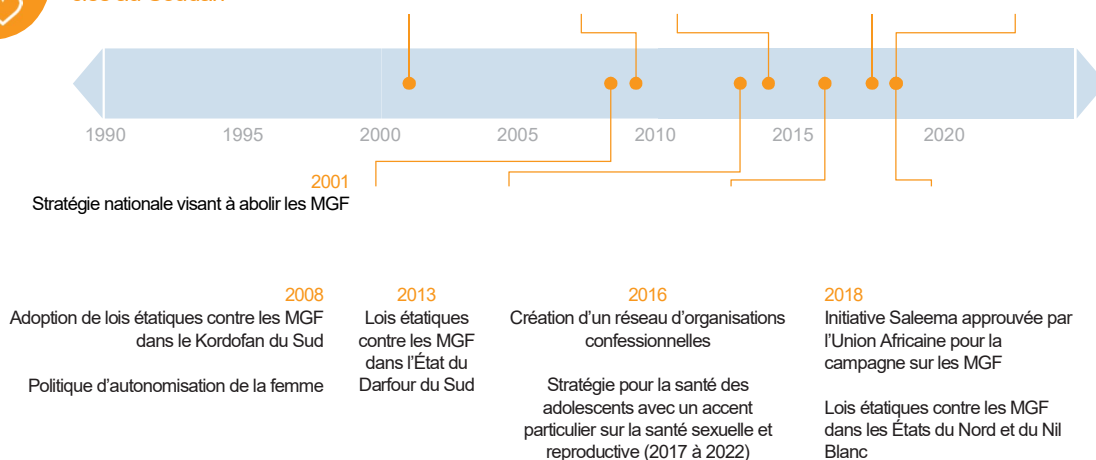
Après 20 ans de travail, les efforts du Soudan visant la réduction des MGF ont commencé à porter leurs fruits dans la mesure où les communautés ont commencé à placer leur confiance en l'Initiative Saleema et les États ont introduit les lois interdisant la pratique des MGF. Ces 10 dernières années, un total de 6 États sur les 18 que compte le pays (Al Qadarif, État du Nord, mer Rouge, Darfour du Sud, Kordofan du Nord et Nil Blanc) ont désormais des lois anti-MGF dans un pays où les MGF sont pratiquées dans tous les États. Suite à ces changements, le nombre

d'adolescentes ayant subi des MGF est inférieur à celui des générations précédentes : 82 pour cent des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF contre 92 pour cent de femmes âgées de 45 à 49 ans dix ans plus tôt. Cependant, une analyse approfondie des données du Soudan montre que le pays doit intensifier ses efforts par un facteur de plus de cinq pour cent pour atteindre une autre réduction de 10 pour cent de la prévalence des MGF au cours des 10 prochaines années.

FIGURE 3.62



Calendrier des initiatives et actions clés au Soudan



## Réalisations nationales en 2018

En 2018, l'UNFPA et l'UNICEF ont maintenu leur effort conjoint, intégrant des interventions complémentaires dans le cadre d'une nouvelle phase du Programme conjoint. Ces actions conjointes sont fondées sur les enseignements acquis et sont liées à la cible 5.3 des Objectifs de développement durable ; elles sont conformes aux stratégies nationales de la République du Soudan. Le Programme conjoint travaille également en étroite collaboration avec les organisations communautaires locales et d'autres parties prenantes clés soutenues par la dernière recherche en sciences sociales. Des résultats notables ont été obtenus comme suit.

- Le Conseil national pour la protection de l'enfance (CNPE), le Centre national de l'information et le Bureau central de statistique (CBS) ont lancé le programme de Protection de l'enfance.

Système de gestion de l'information sur la protection de l'enfant qui inclut les MGF, le mariage précoce et les informations sur les violences sexistes. Un document de protocole a également été signé par les trois parties prenantes afin de garantir la propriété, l'uniformité et l'authentification de l'information.

- Les États septentrionaux et du Kordofan du Nord ont approuvés les lois sur les MGF. L'État du Nil Blanc a soumis pour approbation une loi étatique au Conseil législatif interdisant les MGF suite à un débat approfondi entre les parties prenantes étatiques.

Les sections suivantes mettent en exergue les réalisations du Programme conjoint au Soudan en 2018.

### Création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

Le Soudan a donné la priorité à la promulgation de la loi érigeant les MGF en infraction pénale en 2018 et les points suivants ont été réalisés au cours de la même année.

- L'érection des MGF en infraction pénale au niveau national a fait un grand pas en avant avec la promulgation d'un nouvel article (141) par le Conseil des ministres sur la Loi pénale interdisant les MGF, qui a été présentée par le porte-parole de l'Assemblée nationale (parlement) qui l'a renvoyé au Comité sanitaire et juridique pour révision.
- Le Plan d'action des politiques sur les violences fondées sur le sexe intégrant les MGF comme un élément a été rédigé et validé.
- Au niveau étatique, les lois ont été établies et approuvées dans les États septentrionaux et du Kordofan du Nord ; et les plaidoyers se poursuivent dans les États du Nil Bleu, du Darfour-Nord et du Nil Blanc, avec l'avancement de la législation à rédiger dans les tous les États.

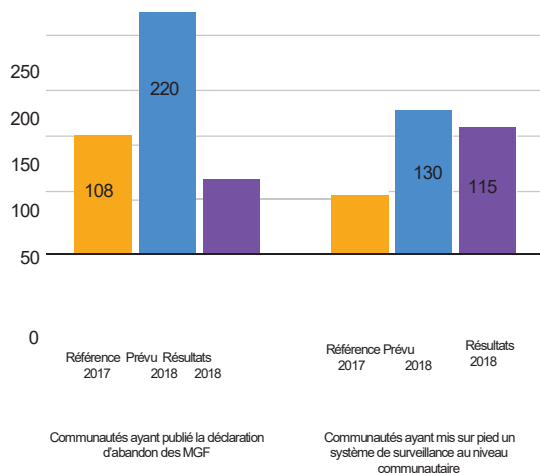
Ces réalisations ont été possibles, car le Soudan a investi dans la capacité nationale pour le développement et l'approbation des lois sur les MGF et les politiques, et a tout aussi renforcé l'engagement de la société civile et des jeunes avec les décideurs.

À titre d'exemple :

- Le Caucus des femmes parlementaires a bénéficié de plusieurs interventions en matière de renforcement des capacités en vue d'accélérer la promulgation de l'article (141) sur l'érection des MGF en infraction pénale ;
- Des séances de plaidoyer et d'orientation sur les politiques d'autonomisation de la femme et le plan d'action : 140 politiques et prises de décision des quatre États.
- Les troubles politiques ont représenté des défis pour le Programme conjoint et ont eu une incidence sur le passage des lois visant à pénaliser les MGF. Avec l'appui du Programme conjoint, les partenaires d'exécution continueront à exercer une pression sur les membres du Comité de l'Assemblée nationale et les autres parties prenantes.

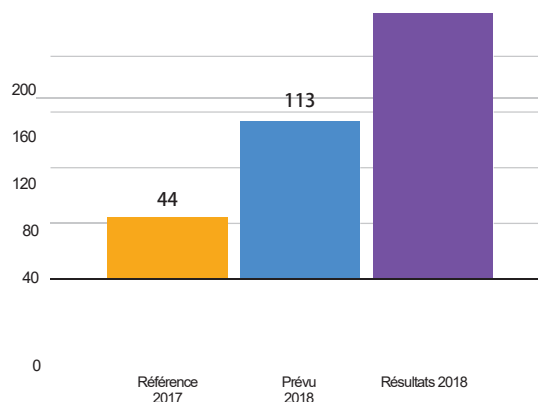
L'application des lois au niveau étatique, où elles ont été votées, reste évasive. Des efforts en matière de plaidoyer continueront afin de garantir l'engagement politique au niveau étatique en ce qui concerne l'application des lois dans les unités locales et administratives.

FIGURE 3.63 : Nombre de communautés ayant : (a) fait une déclaration publique d'abandon des MGF et (b) mis en place un système de surveillance communautaire au Soudan.



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.64 : Communautés où les filles deviennent des agentes du changement après avoir achevé des modules de renforcement de capacités



Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

### Transformation des normes sociales et des normes fondées sur le sexe pour éliminer les MGF

- Plus de 100 000 membres de communautés, notamment 12 010 élèves garçons, 10 097 élèves filles, 400 jeunes/adolescents (150 garçons et 250 filles) et les chefs religieux de sexe féminin (Da'ayat et Hakamat) ont été touchés par l'engagement de plusieurs communautés et la mobilisation des approches, notamment les dialogues communautaires/intergénérationnels et les dialogues communautaires, les événements publics et les séances de sensibilisation dans les États concernés.
- Une campagne médiatique « Khaloha – Leave her » (Khaloha — Laisse-la tranquille) a été lancée avec la production du matériel audiovisuel, des chansons, des messages télévisés et radiodiffusés, des animations, des articles et des publications. Plusieurs messages télévisés et radiodiffusés ont été produits à la suite des activités de formation impliquant 60 représentants de médias.
- Les forums/mécanismes étatiques des jeunes ont été mis en place dans cinq États pour plaider en faveur de l'élimination des MGF. Plus de 1 000 jeunes de divers coins du Soudan ont participé aux forums.
- Environ 68 communautés (18 du Nil Bleu, 18 du Darfour du Nord, 13 du Kordofan du Sud et 19 du Nil Blanc) ont publiquement déclaré l'abandon des MGF. 57 communautés supplémentaires ont été touchées et sont prédisposées aux déclarations futures.

## Accès aux services de qualités liés aux MGF pour les femmes et les filles

Dans le cas où les cas de MGF ne sont pas signalés à la police, et aux unités de protection de l'enfant ou de la famille, et où le signalement se fait à partir des comités de groupe de protection communautaire et des médiateurs communautaires qui travaillent en étroite collaboration avec des membres communautaires sur l'abandon des MGF, l'intervention nationale met au rang des priorités le renforcement d'un groupe de défenseurs parmi les prestataires

de services relatifs aux MGF, notamment les travailleurs sociaux et les accoucheuses traditionnelles. À la fin de l'année 2018, 598 défenseurs ont été formés sur les normes sociales, la protection et la prestation des services, les déterminants socioculturels et la gestion des cas.

401 femmes et filles ont bénéficié de services sanitaires liés aux MGF en 2018.

## Innovation en faveur de l'élimination des MGF au Soudan

Mettre l'accent sur la prise en compte des valeurs existantes et accroître ces croyances culturelles dans l'optique d'un changement positif grâce à la campagne « Almawada wa Alrahma » (« Mode et pardon ») a permis aux communautés de reconnaître leurs droits et de comprendre tous les types de violence sous l'égide d'un discours religieux.

Dans la même lancée, « Wa Man Ahya » (« Et qui l'a sauvé »), une initiative locale, a permis aux communautés de reconnaître et de comprendre les droits des femmes et des filles, ainsi que les pratiques néfastes qui affectent leur santé de reproduction, en mettant l'accent sur leurs propres perceptions et besoins positifs.

## Évaluations et études formelles

**Évaluation de la campagne Saleema :** Les résultats à mi-parcours d'une évaluation indépendante réalisée par l'Université George Washington de la campagne Saleema au Soudan, composante essentielle d'un travail sur les normes sociales dans le pays, a fait état de données factuelles préliminaires qui indiquent que l'évolution des résultats en matière de mutilations génitales féminines est en général positive lorsque les personnes interrogées sont plus exposées à la campagne. Le programme de lutte contre les MGF au Soudan continuera donc d'utiliser l'approche Saleema dans son œuvre de changement des normes sociales. La campagne Saleema promeut le concept de la fille « naturelle, telle que Dieu l'a faite » et (par conséquent) exempte de MGF. Un article intitulé « The Saleema Initiative in Sudan to abandon female genital mutilation: outcome evaluation and dose response effects » (L'initiative Saleema au Soudan pour l'abandon des mutilations génitales féminines : évaluation des résultats et effets dose-réponse) sera publié en 2019.

Les autres efforts en matière d'études et de recherche au Soudan sont les suivants :

- Le NCCW mène une évaluation de la Stratégie nationale d'abandon des MGF après 10 ans d'activité, pour orienter une mise à jour et une planification futures ;
- Les partenaires de mise en œuvre à Al Qadarif, à Kassala, à Khartoum, au Kordofan du Nord et à Tutii ont rejoint 840 ménages pour vérifier leur niveau de compréhension dans la campagne contre les MGF ; à Al Qadarif seulement, 93,3 % des ménages ont été vérifiés ;
- Le Programme conjoint a entrepris une étude basée sur la méthode d'enquête de données simple et spatiale (S3M) et des résultats préliminaires sur les MGF ont été enregistrés et analysés dans 17 États ; des informations provenant des ménages seront disponibles dans le prochain rapport.



## Difficultés

1. Comme indiqué précédemment, les troubles politiques ont posé des difficultés au programme et ont affecté l'adoption de lois visant à ériger les MGF en infraction criminelle. Avec le soutien du Programme conjoint, les partenaires de mise en œuvre continueront à faire pression sur les membres du comité de l'Assemblée nationale et d'autres parties prenantes (voir « *Rendre l'environnement propice à l'élimination des MGF* » ci-dessus).
2. L'application des lois au niveau étatique, où elles ont été votées, reste évasive. Des efforts en matière de plaidoyer continueront afin de garantir l'engagement politique au niveau étatique en ce qui concerne l'application des lois dans les unités locales et administratives.

Les cas de MGF ne sont pas signalés à la police ou aux unités de protection de la famille et de l'enfant. Les communautés préfèrent passer par les comités de groupe de protection communautaire et des médiateurs communautaires qui travaillent étroitement avec les membres des communautés pour éliminer les MGF. Cette situation représente une difficulté pour la prestation des services et l'application des lois. La réponse nationale continuera à accorder la priorité à la constitution d'un groupe de défenseurs parmi les prestataires de services liés aux MGF, notamment les assistants sociaux et les accoucheuses traditionnelles pour faciliter l'orientation vers les services.



© UNFPA, Luca Zordan, Kenya

## 4 Rapport financier

En 2018, le Programme conjoint a reçu une contribution totale de 14 387 090,93 de dollars des États-Unis de ses donateurs (voir Tableau 4.1). Une partie des contributions reçues au début et au milieu de 2018 a été reversée dans la programmation en 2018, tandis que les fonds reçus vers la fin de 2018 ont servi à la mise en œuvre du programme en 2019.

En fonction des fonds disponibles pour la programmation en 2018 (c.-à-d. le solde des fonds non dépensés à la fin de 2017 plus les nouvelles contributions reçues des donateurs au début et

au milieu de 2018), le Programme conjoint a avancé des fonds aux huit pays de niveau 1 (de priorité absolue) : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan. En outre, le Mali et l'Ouganda – qui font partie des pays ciblés par l'Initiative Spotlight en Afrique – ont reçu un financement au second semestre 2018 pour maintenir l'élan du programme jusqu'à ce que l'Initiative Spotlight commence la mise en œuvre du programme dans ces pays en 2019.

**Tableau 4.1 : Fonds reçus des donateurs, 2018, en dollars des États-Unis**

Espagne	200 000,00
Islande	2 122 641,51
Italie	119 474,31
Luxembourg	2 927 057,72
Norvège	455 062,57
Royaume-Uni	8 243 570,02
Suède	319 284,80
<b>Total</b>	<b>14 387 090,93</b>

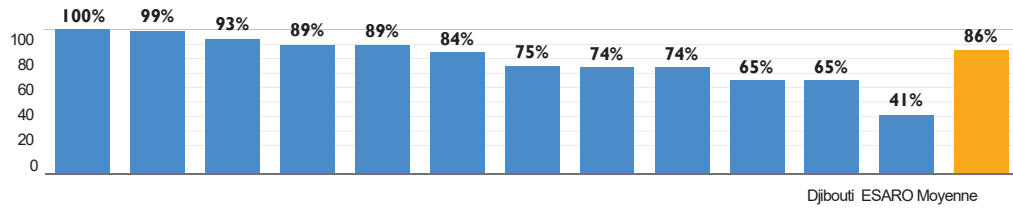
Le total des fonds avancés pour la mise en œuvre du programme par l'UNFPA et l'UNICEF pour les huit pays de niveau 1, les bureaux régionaux et les sièges en 2018 s'élevaient à 11 806 482 de dollars des États-Unis. Les dépenses totales de ces bureaux en 2018 s'élevaient à 10 200 949 de dollars des États-Unis — soit un taux de dépense global d'environ 86 % (voir Tableau 4.2). La rotation du personnel, le changement de structure au sein des organismes de coordination gouvernementaux et la situation politique dans certains des pays ont eu une incidence sur le niveau de mise en œuvre du programme et l'utilisation financière.

Contrairement aux années précédentes, les dépenses totales en 2018 montrent une tendance inhabituelle selon laquelle le Résultat 1 et le Résultat 2 ont été obtenus avec presque le même niveau d'investissement (voir Figure 4.2) : 36,2 % des dépenses totales ont servi à financer le Résultat 1 et 36,5 % ont été utilisés pour le Résultat 2. Ces taux s'expliquent par les faits suivants :

- L'engagement avec l'Union africaine en termes de renforcement de la responsabilité régionale et nationale — les MGF ont été intégrées aux activités de la Campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA) ; une conférence internationale de haut niveau sur les MGF et le lancement d'une campagne sur les MGF ont été rapportés sous le Résultat 1 en 2018 ;
- Au niveau des pays, la contextualisation du cadre mondial et du cadre de résultats a conduit à l'organisation de processus d'examen et de planification avec les parties prenantes, qui ont également été rapportés dans le cadre du Résultat 1 ;
- Le lancement d'une campagne en ligne et d'une exposition sur les MGF a constitué une autre initiative importante dans le cadre du Résultat 1.

FIGURE 4.1

Taux de dépense par unité (sièges, bureaux régionaux et de pays)



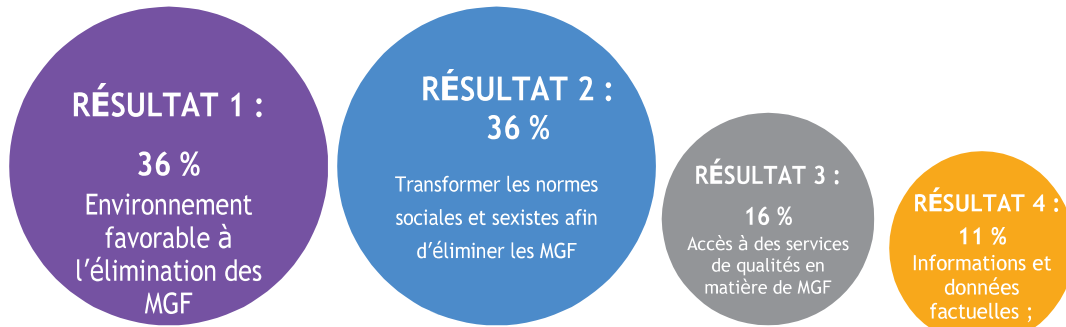
ASRO: Bureau régional des États arabes (UNFPA) ; ESARO : Bureau régional de l'Afrique de l'Est et australe ; Siège : sièges ;

MENARO: Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique de Nord (UNICEF) ; WCARO: Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et centrale

On prévoit qu'à partir de 2019, le niveau d'investissement sera plus élevé dans le Résultat 2, qui est le principal domaine d'intérêt du Programme conjoint en termes d'approche et de programmation. En ce qui concerne les autres secteurs de résultats, 16,4 % ont été utilisés pour financer le Résultat 3 et 10,9 % pour le Résultat 4.

FIGURE 4.2

Répartition en pourcentage des dépenses par résultat



**Tableau 4.2. Budgets, dépenses (en dollars des États-Unis) et taux de dépense (en %), par région et pays de niveau 1**

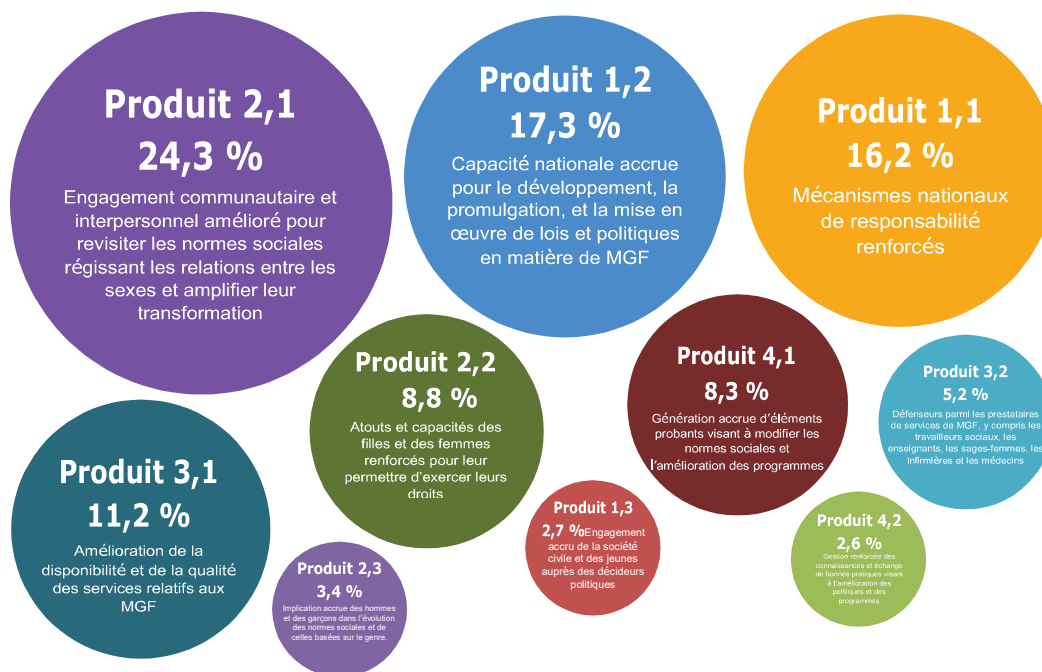
	UNFPA			UNICEF			UNFPA + UNICEF		
	BUDGET	DÉPENSES	Taux de DÉP.	BUDGET	DÉPENSES	Taux de DÉP.	BUDGET	DÉPENSES	Taux de DÉP.
Sièges	3 186 954	2 926 775	92 %	685 193	685 193	100	3 872 147	3 611 968	93
États arabes/Moyen-Orient et Afrique du Nord	150 000	132 157	88	140 000	55 014	39	290 000	187 171	65
Afrique de l'Est et australe	75 000	74 154	99	160 000	22 432	14	235 000	96 586	41
Afrique de l'Ouest et du Centre	235 000	182 996	78	250 716	250 716	100	485 716	433 712	89
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>3 646 954</b>	<b>3 316 082</b>	<b>91</b>	<b>1 235 909</b>	<b>1 013 355</b>	<b>82</b>	<b>4 882 863</b>	<b>4 329 437</b>	<b>89</b>
Pays du niveau 1									
Burkina Faso	500 000	478 423	96	500 000	410 036	82	1 000 000	888 459	89
Djibouti	200 000	186 206	93	200 000	73 262	37	400 000	259 467	65
Égypte	400 000	349 436	87	400 000	244 434	61	800 000	593 871	74
Éthiopie	500 000	410 455	82	500 000	428 453	86	1 000 000	838 908	84
Kenya	500 000	490 427	98	542 184	542 184	100	1 042 184	1 032 611	99
Nigéria	500 000	497 043	99	538 635	538 635	100	1 038 635	1 035 677	100
Sénégal	500 000	479 047	96	500 000	270 042	54	1 000 000	749 089	75
Soudan	242 800	238 881	98	400 000	234 549	59	642 800	473 431	74
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>3 342 800</b>	<b>3 129 918</b>	<b>94</b>	<b>3 580 819</b>	<b>2 741 594</b>	<b>77</b>	<b>6 923 619</b>	<b>5 871 513</b>	<b>85</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 989 754</b>	<b>6 446 000</b>	<b>92</b>	<b>4 816 728</b>	<b>3 754 949</b>	<b>78</b>	<b>11 806 482</b>	<b>10 200 949</b>	<b>86</b>

**Remarque :** En plus des fonds reçus du fonds commun, l'UNICEF a mobilisé séparément des fonds supplémentaires d'un montant de 5 millions de dollars pour la mise en œuvre du Programme conjoint en 2018. Les fonds supplémentaires ont constitué une contribution clé, car les fonds provenant des donateurs existants au début de 2018 étaient insuffisants pour financer la mise en œuvre du programme dans tous les pays de niveau 1 (de priorité absolue). Cette contribution supplémentaire est à l'origine de la différence entre les dépenses déclarées dans les états financiers certifiés pour 2018 et les dépenses présentées dans ce tableau. Les états financiers certifiés n'enregistrent que les fonds qui passent par le mécanisme de financement commun.

La figure 4.3 présente les rapports financiers par sortie. Le Produit 2.1 (amélioration de l’engagement communautaire et interpersonnel pour aborder et amplifier la transformation des normes sociales et liées au genre) a affiché le niveau d’investissement le plus élevé des 10 domaines de produits (24,3 %). C’était prévisible, car le Programme conjoint y accorde une importance toute particulière.

FIGURE 4.3

Répartition en pourcentage des dépenses par sortie



Les produits « amélioration de la capacité nationale pour l’élaboration, la promulgation et la mise en œuvre de lois et politiques en matière de MGF » (Produit 1.2) et « renforcement des mécanismes régionaux de responsabilité pour augmenter l’engagement national à mettre fin aux MGF » (Produit 1.1) ont enregistré les niveaux d’investissements suivants, soit respectivement 17,3 % et 16,2 % des dépenses annuelles. Comme indiqué précédemment, l’investissement dans ces domaines s’explique par la mobilisation et l’engagement des organismes régionaux et nationaux en vue d’un engagement politique plus ferme et d’un mécanisme de responsabilité, ainsi que les initiatives de plaidoyer.





Fonds des Nations Unies pour la  
population  
605 Third Avenue  
New York, NY 10158  
[www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)



Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Three United Nations Plaza  
New York,  
NY 10017 [www.unicef.org](http://www.unicef.org)